

2m11.2820.4

Université de Montréal

**De la solitude à la multitude**  
**Les maisons de retraites spirituelles bretonnes au XVII<sup>e</sup> siècle**

par  
Véronique Bibeau

Département d'histoire  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
En vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)

Janvier 2000

© Véronique Bibeau, 2000



D

7

W54

2000

n. 013

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**De la solitude à la multitude**  
**Les maisons de retraites spirituelles bretonnes au XVII<sup>e</sup> siècle**

présenté par  
Véronique Bibeau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Claude Sutto, président rapporteur  
Dominique Deslandres, directrice  
Michel Dewaele, membre du jury

Mémoire accepté le : 27 mars 2000

## Sommaire

Le présent mémoire tente de sortir de l'ombre une institution fondée dans le contexte des missions bretonnes du XVII<sup>e</sup> siècle : la maison de retraites spirituelles. À partir des écrits et des biographies des fondateurs de ces établissements tels les pères de la Compagnie de Jésus Vincent Huby et Julien Maunoir, le grand vicaire de Vannes Louis Eudo de Kerlivio, et la dévote Mlle Catherine de Francheville, nous analyserons les centres spirituels en tant qu'outils de la pastorale de la Réforme catholique.

Après avoir considéré les origines bibliques de la retraite spirituelle et étudié les conceptions ignatiennes qui expliquent son renouveau au XVII<sup>e</sup> siècle, nous nous attarderons sur les objectifs de cette pratique, soit la conversion des fidèles à un mode de vie plus dévot.

Il sera également question des quatre fondateurs, des relations qu'ils entretenaient et de la place centrale du P. Huby au sein de ce groupe. Nous verrons plus en détail ce qu'ils escomptaient accomplir par le biais de la retraite dévote et les réalisations qui s'ensuivirent. Par exemple, la volonté de Catherine de Francheville d'affermir les assises des retraites pour femmes engendra la création de la congrégation séculière des Filles de la Sainte-Vierge de la Retraite de Vannes. De la même façon, les préoccupations des PP. Huby et Maunoir ainsi que de M. de Kerlivio au sujet de la formation du clergé occasionnèrent les retraites cléricales et les équipes de prêtres missionnaires.

Nous nous attarderons à la méthodologie des maisons de retraites spirituelles vannetaises, c'est-à-dire à la mise en place de conditions propices à raviver et à



maintenir la foi des retraitants. Ces conditions sont illustrées par le programme de la retraite, imaginé par Vincent Huby, dont l'essentiel constitue un itinéraire spirituel à suivre et dont les exercices nombreux et multiformes permettaient d'actualiser ce cheminement.

Enfin, nous procéderons à une brève étude des impacts de la fondation des maisons de retraites spirituelles notamment sur la société bretonne du XVII<sup>e</sup> siècle, mais également sur l'ensemble de la France de cette époque.

## De la solitude à la multitude

### Les maisons de retraites spirituelles bretonnes au XVII<sup>e</sup> siècle

#### Table des matières

Sommaire.....	iii
Table des matières.....	v
Introduction.....	1

#### Chapitre I : Quelques origines des centres spirituels et leur fondation au XVII<sup>e</sup> siècle

I.	La retraite dans l'histoire du christianisme.....	12
II.	Les <i>Exercices spirituels</i> , fondement de la retraite ignatienne.....	15
	A) Les origines des exercices spirituels.....	16
	1) La convalescence d'Ignace à Loyola.....	16
	2) Le pèlerinage de 1522.....	17
	B) Les <i>Exercices spirituels</i> .....	19
	1) Objectifs et méthodes.....	19
	2) La retraite ignatienne : son contenu.....	23
III.	L'école spirituelle du P. Louis Lallemand.....	26
	A) Les origines.....	26
	B) La doctrine spirituelle du P. Lallemand.....	29
IV.	La naissance des retraites populaires.....	34
	A) La maison de retraites spirituelles.....	34
	B) La retraite dans la mission.....	38
V.	Une expérience religieuse personnelle.....	39
	A) Connaître Dieu avec le cœur.....	40
	B) Se retirer : la condition <i>sine qua non</i> d'une solitude réussie?.....	43

## Chapitre II : Les fondateurs bretons: leurs relations, leurs objectifs, leurs réalisations

I.	L'esprit de retraite chez les fondateurs bretons.....	51
	A) Vincent Huby.....	51
	B) Les fondateurs sur le plan matériel.....	56
	C) Le grand missionnaire de la Bretagne : Julien Maunoir.....	62
II.	Les objectifs des fondateurs de centres spirituels bretons.....	64
	A) La conversion.....	64
	B) L'élection.....	69
III.	Les Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes.....	71
	A) L'émergence des congrégations de filles séculières au XVII <sup>e</sup> siècle.....	71
	B) La naissance des Filles de la Retraite.....	75
IV.	Prêtres et religieuses : leur participation aux retraites dévotes en Bretagne.....	81
	A) La place du clergé dans les retraites.....	82
	B) Julien Maunoir et les équipes de prêtres missionnaires.....	87
	C) Les retraites spirituelles dans les cloîtres.....	91

## Chapitre III : La méthodologie des retraites fermées et ses impacts

I.	Fonctionnement des maisons de retraites vannetaises.....	96
	A) La maison de retraite : une institution égalitaire au XVII <sup>e</sup> siècle.....	96
	B) Les retraites en commun : fidélité ou rupture avec l'esprit des <i>Exercices?</i> .....	103
	C) Parcours spirituel proposé aux retraits.....	107

II.	Les exercices de la retraite.....	110
	A) De l'oreille au cœur : la prédication dans la retraite fermée.....	110
	B) L'instruction par l'œil : un moyen percutant.....	114
	C) Les cérémonies diverses.....	119
	D) Les prières chantées.....	122
III.	Et après la retraite? Les dévotions extra-muros.....	123
	A) Les congrégations mariales.....	123
	B) Dévotions diverses.....	125
IV.	Les réactions à la fondation des maisons de retraites fermées.....	128
	A) Réforme de vie, conversion, miracle : les effets de la retraite en commun.....	128
	B) La diffusion des centres spirituels.....	135
	Conclusion.....	140
	Bibliographie.....	149
	Annexe I.....	viii
	Annexe II.....	xi
	Annexe III.....	xii
	Annexe IV.....	xiii
	Remerciements.....	xiv

## Introduction

Nous vivons aujourd'hui dans une société où l'individualisme prime sur la collectivité. La sphère privée de chacun constitue le centre nerveux de ses intérêts, de ses actions et régit ses relations avec l'extérieur. Or, les formes actuelles de la sociabilité sont issues, selon certains auteurs, d'une transformation qui s'opéra dans les mentalités au cours de l'époque moderne.

Norbert Elias considère par exemple que le Français de l'époque moderne se détacha progressivement de son ancêtre médiéval par le contrôle de plus en plus grand qu'il exerçait sur son corps et ses sentiments.<sup>1</sup> Cette intériorisation des sentiments, qui s'accomplit entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, engendra de nouveaux rapports entre les êtres humains et la société qui les entourait. Robert Muchembled souligne qu'à la fin du Moyen Âge, la sociabilité s'exerçait dans des lieux publics, entre des pairs : voisinage, bandes de jeunesse, tavernes et églises en sont des exemples. Dans le privé, cette sociabilité se vivait dans la famille très élargie, dont les ramifications s'étendaient parfois à tout un village. En revanche, à l'aube de la Révolution, les rapports avec les autres se concentraient de plus en plus au cadre familial; il s'agit là de la naissance d'un « homme nouveau, maître de lui-même dans ses attitudes corporelles, sa vie familiale ou son intimité domestique ».<sup>2</sup>

Plusieurs signes à l'époque moderne témoignent de l'émergence de l'individualisme et de la recherche de l'intimité et de l'intériorisation des

---

<sup>1</sup> Norbert Elias, *The Court Society*, Oxford, Blackwell, 1983.

sentiments. Considérons, par exemple, l'importance, pour les classes privilégiées, de la chambre, du jardin clos, de la ruelle, du cabinet, de l'étude, de l'oratoire. Ces endroits sont propices à une solitude mélancolique ou studieuse, ou encore aux rencontres amoureuses ou religieuses.<sup>3</sup> Il est plus difficile de déceler la recherche de la solitude parmi les masses populaires, en raison de leurs contraintes matérielles, mais la naissance du confessionnal, par exemple, qui établit un rapport spirituel privé entre le confessé et le confesseur ou bien la fréquentation des maisons de retraites dévotes témoignent bien que le plus grand nombre a pu adhérer à cette onde culturelle qui privilégiait l'individu.

De fait, la pratique de la retraite spirituelle<sup>4</sup> fut un des véhicules qui permit d'appriivoiser la solitude aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Elle offrait à l'homme et à la femme modernes un moment d'introspection, exercice où l'individu prime sur le groupe. Les retraites connurent un essor considérable au XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier celles qui prenaient la forme des « solitudes dévotes », dans le cadre des centres spirituels.

En France, les premiers de ces centres ouvrirent leurs portes à Vannes, en 1663 et 1674, respectivement pour la maison des hommes et celle des femmes. Cette institution se constituait de deux établissements où des fidèles de différentes classes sociales et états se retrouvaient pour se consacrer, durant huit

---

<sup>2</sup> Robert Muchembled, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 459. Voir aussi : Yves-Marie Bercé, *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1976.

<sup>3</sup> Orest Ranum, « Les refuges de l'intimité » dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée*, Tome III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, pp.210-231.

<sup>4</sup> Il faut ici distinguer la retraite spirituelle, aussi appelée « retraite fermée », de la retraite mondaine qui avait pour fin le divertissement, l'éloignement de la cour ou encore la contemplation de soi. Voir : Bernard Beugnot, *Le discours de la retraite au XVII<sup>e</sup> siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, PUF, 1997.

jours, à leur salut. Pour les guider dans ce cheminement intérieur, les fondateurs, les jésuites Vincent Huby et Julien Maunoir, le grand vicaire vannetais Louis Eudo de Kerlivio ainsi que la dévote Mademoiselle Catherine de Francheville, mirent sur pied un programme spirituel dont les exercices amenaient naturellement les retraits à la conversion, c'est-à-dire à la réforme de leurs vies.

### Présentation des sources

Les documents historiques que nous avons utilisés pour analyser les premières maisons de retraites dévotes en France sont principalement les écrits et les biographies de leurs fondateurs.

On peut connaître la vie et l'œuvre du P. Vincent Huby grâce à plusieurs ouvrages parmi lesquels on trouve tout d'abord la relation et le traité que ce jésuite a laissés. L'opuscule appelé *La retraite de Vennes ou la façon dont la retraite des hommes se fait dans Vennes, sous la conduite des Pères jésuites, & les grands biens que Dieu opère par elle*<sup>5</sup> (1678) constitue un ouvrage fondamental pour le présent travail.<sup>6</sup> Il en est de même pour *Le Traité de la retraite*<sup>7</sup> (1681), apologie de la maison de retraites spirituelles. Ces deux ouvrages, en expliquant le fonctionnement et les avantages de la maison de

---

<sup>5</sup> Vincent Huby, « La retraite de Vennes (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 2 (1907), pp.1-50.

<sup>6</sup> Cette relation est traditionnellement attribuée au P. Huby, mais dans son ouvrage sur l'iconographie moderne, Anne Sauvy remet en question cette paternité. D'après ses recherches, le véritable auteur de *La retraite de Vennes* serait Guillaume Le Merdy. Nous avons choisi de nous ranger du côté de la tradition, car si le véritable auteur de l'opuscule n'est pas le P. Huby, du moins s'inspirera-t-il de sa pensée. Voir : Anne Sauvy, *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Cerf, 1989, p.142.

retraites dévotes, avaient pour but à la fois d'attirer de nouveaux exercitants et de promouvoir la multiplication de cette institution.

Pour connaître les réalisations du P. Huby, nous utilisons également sa biographie, qui est jumelée à celles de ses collaborateurs : *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*<sup>8</sup>. Cette biographie fut composée par le jésuite Pierre Champion en 1692, à la suite du décès du grand vicaire et de la dévote et à la veille de celui du P. Huby, puis rééditée en 1886. Dom Guy-Alexis Lobineau consacra également une section de son ouvrage *Les vies de saints de Bretagne*<sup>9</sup> aux trois fondateurs des maisons de retraites vannetaises.

Avec ses traductions anglaise et allemande, les *Œuvres spirituelles*<sup>10</sup> (1755) du P. Huby, un recueil de directives spirituelles, furent sans doute l'ouvrage le plus répandu du jésuite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, Vincent Huby n'en est pas l'auteur à proprement parler. En effet, comme le volume fut publié plus de soixante ans après sa mort, l'éditeur, le P. de La Piletière, a largement remanié le texte original afin de le remettre au goût du jour. À travers les *Œuvres spirituelles*, cependant, on « reconnaît les grands traits de la spiritualité

---

<sup>7</sup> Vincent Huby, « Traité de la retraite (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 63 (1920), pp.1-76.

<sup>8</sup> Pierre Champion, *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*, 2<sup>e</sup> éd., Lille, Desclée de Brouwer, 1886 (1697), 325 pages.

<sup>9</sup> Dom Guy-Alexis Lobineau, *Les vies de saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Méquignon Junior, 1838 (1724), 5 volumes.

<sup>10</sup> Jean-Jacques de la Piletière, *Œuvres spirituelles du Père Vincent Huby de la Compagnie de Jésus*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1854 (1755).



ignatienne à laquelle Louis Lallemand a restitué sa dimension mystique alors occultée par crainte de l'illuminisme ».<sup>11</sup>

Mis à part les écrits de Vincent Huby et les vies des trois fondateurs des centres spirituels, il existe encore un autre témoignage de la naissance des maisons de retraites vannetaises. Il s'agit d'une lettre<sup>12</sup> du P. Honoré Chaurand, missionnaire de la Compagnie de Jésus qui fut envoyé à Vannes par le supérieur de la province de Lyon, le R.P. Galien, pour étudier le fonctionnement des maisons de retraites fermées. La missive, datée du 1<sup>er</sup> février 1682, devait donc renseigner le R.P. Galien sur les fondateurs et l'établissement, la disposition physique des lieux, la méthodologie de la retraite ainsi que son impact socio-religieux. Cette source fut employée avec une grande réserve, car elle dénote plusieurs discordances avec les autres documents nommés ci-dessus.<sup>13</sup>

Quant au rôle du P. Julien Maunoir dans la création et la diffusion des centres de retraites, il est décrit dans sa biographie, *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Maunoir de la Compagnie de Jésus*<sup>14</sup>, par le P. Antoine Boschet. Si l'auteur de cet ouvrage insistait sur le rôle de missionnaire du P. Maunoir, il accorda une

---

<sup>11</sup> Henry Marsille, « Vincent Huby, fondateur du premier Centre spirituel », *Christus*, 164 (octobre 1994), p.483.

<sup>12</sup> Honoré Chaurand, « La maison de retraite de Vannes au XVII<sup>e</sup> siècle (1682) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 1 (1906), pp.1-52.

<sup>13</sup> Par exemple, Chaurand prétendait que « les exercices de Saint Ignace fournissent les mêmes Méditations, et les mêmes sujets pour toutes sorte de personnes, Laïques et Ecclesiastiques, Doctes et Ignorans » (Chaurand, « La maison de retraite... », p.10), alors que le fondateur de la Compagnie de Jésus recommandait différents exercices pour chacun de ces types de personnes (voir infra pp.20-21). Chaurand affirmait également que les pères jésuites vannetais refusèrent d'appuyer Mlle de Francheville dans son dessein d'établir une maison de retraites pour femmes : « ils n'en furent point d'avis craignans plusieurs inconveniens qu'il y avoit à craindre » (Chaurand, « La maison de retraite... », pp.22-23). Au contraire, le P. Daran, puis le P. Huby contribuèrent grandement à la fondation des retraites féminines. Voir aussi : infra pp.78-79.

<sup>14</sup> Antoine Boschet, *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1834 (1697), pp.309-323 et pp.357-365.

section considérable à la mise en place de la « mission dans la retraite », contribution la plus notable du missionnaire dans la diffusion des retraites spirituelles.

Les biographies des fondateurs de maisons de retraites sont de type hagiographique. En effet, elles tentent avant tout d'illustrer la grandeur des personnages dont elles relatent la vie et d'exalter leurs vertus. Comme le souligne Baudoin de Gaiffier dans son *Recueil d'hagiographie*, « Plus soucieux d'enseignement moral et d'édification, l'hagiographe ne sera-t-il pas plus préoccupé des goûts du public que de la recherche pénible de la vérité? [...] la littérature hagiographique ne peut être à l'abri des changements, elle sera amenée à se rénover, forme et fond, pour répondre à l'attente des générations successives ».<sup>15</sup> Ainsi, l'étude de ce genre de documents demande-t-elle rigueur et prudence.

Cependant, les biographes des fondateurs avaient sans doute le souci de faire enquête sérieuse, un souci qu'il ne faut pas ignorer.<sup>16</sup> Les ouvrages des PP. Champion, Boschet et Lobineau ainsi que ceux du P. Huby sont remplis de renseignements intéressants, non seulement sur l'œuvre des personnages qu'ils étudient, mais également sur l'état du catholicisme et sur la pratique religieuse en Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>15</sup> Baudoin de Gaiffier, *Recueil d'hagiographie*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1977, p.148.

<sup>16</sup> Les auteurs que nous avons étudiés énonçaient toujours les ouvrages et témoignages oraux qu'ils ont recueillis. Par exemple, Boschet, *Le parfait missionnaire...*, pp.vj-viiij.

## Bref survol historiographique et plan de travail

Il s'agit ici de présenter brièvement le matériel historiographique dont nous disposons, sans toutefois insister sur les particularités de chacun des ouvrages, puisque nous présenterons les discussions historiographiques à l'intérieur de chaque chapitre.

L'histoire religieuse de la France, longtemps boudée par les historiens, est actuellement un des domaines les plus actifs de la discipline historique. Pour les modernistes, le phénomène religieux est particulièrement intéressant, en raison de l'importance de la composante religieuse de la vie de l'Ancien Régime. Les ouvrages parus dans les vingt dernières années sur la question religieuse au cours de l'époque moderne sont nombreux et, pour plusieurs, d'une grande qualité.

En revanche, peu de spécialistes de l'histoire religieuse se sont penchés sur l'émergence, au XVII<sup>e</sup> siècle, des centres spirituels bretons. Adrien Demoustier, dans son article « La naissance des retraites modernes »<sup>17</sup>, brosse un rapide portrait des origines immédiates de la fondation des maisons de retraites par le P. Huby et ses collaborateurs. Les travaux de Demoustier sont complétés par ceux des historiens de l'Église ainsi que des spécialistes de la spiritualité ignatienne et jésuite en général.

Ainsi, l'historien de l'Église Marcel Viller<sup>18</sup>, dont les recherches sont certes un peu vieilles mais non négligeables, a retracé certaines influences, issues de l'histoire du christianisme, qui marquèrent les animateurs des retraites bretonnes

---

<sup>17</sup> Adrien Demoustier, « La naissance des retraites modernes, XVII<sup>e</sup> siècle », *Christus*, 32 (no.126 1985), pp.227-236.

<sup>18</sup> Marcel Viller, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles. Les solitudes quadragésimales », *Revue d'ascétique et de mystique*, 9 (1928), pp.139-162.

au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment le P. Vincent Huby, et qui les amenèrent à fonder les centres spirituels. Il est question dans ses travaux des retraites instaurées dans l'Église primitive, en commémoration de celles du Christ, et de leur diffusion à travers l'Europe avec l'essor du monachisme.

Il faut voir dans la tradition jésuite la principale source d'inspiration des animateurs des retraites dévotes vannetaises. La spiritualité du fondateur de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola et, par conséquent, celle de l'ordre auquel il donna naissance, furent largement travaillées. La spiritualité d'Ignace a été étudiée par des historiens et théologiens comme Jacques Lewis<sup>19</sup>, Albert Chapelle<sup>20</sup> ainsi que François Courel<sup>21</sup>, qui l'a fait par le biais d'un commentaire du manuel des *Exercices spirituels*. Les ouvrages de Joseph de Guibert<sup>22</sup>, John O'Malley<sup>23</sup> et Michel de Certeau<sup>24</sup>, quant à eux, portent plutôt sur l'évolution de la conception de la vie intérieure chez les jésuites.

La première partie du présent travail tente donc de rassembler les fruits des différentes recherches réalisées par les historiens nommés ci-dessus et d'établir, en quelque sorte, une brève synthèse des principales origines de la fondation des maisons de retraites spirituelles bretonnes.

---

<sup>19</sup> Jacques Lewis, *Connaissance des Exercices spirituels de Saint Ignace*, Montréal, Bellarmin, 1981.

<sup>20</sup> Albert Chapelle et al., *Les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola. Un commentaire littéral et théologique*, Bruxelles, Éditions de l'Institut d'Études Théologiques, 1990.

<sup>21</sup> François Courel, *Saint Ignace de Loyola. Exercices spirituels*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960.

<sup>22</sup> Joseph de Guibert, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*, Rome, IHSI, 1953.

<sup>23</sup> Par exemple : John O'Malley, *The First Jesuits*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.

<sup>24</sup> Michel de Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel au début du XVII<sup>e</sup> siècle : une nouvelle spiritualité chez les jésuites français », *Revue d'acétique et de mystique*, 41 (1965), pp.339-386.

Après avoir examiné les origines et l'établissement des centres spirituels vannetais, nous nous sommes intéressée aux fondateurs eux-mêmes, à leurs objectifs et à leurs réalisations. Comme il n'existe qu'une seule biographie moderne sur Catherine de Francheville, celle de G. Théry<sup>25</sup>, et que les autres fondateurs ont suscité peu d'intérêt de la part des historiens<sup>26</sup>, il a fallu retracer leurs desseins en les replaçant dans le contexte beaucoup plus large de la Réforme catholique en France. Nous avons eu recours à des ouvrages comme ceux de sociologie religieuse de Jean Delumeau<sup>27</sup>, à l'étude sur les dévots d'Alain Tallon<sup>28</sup>, aux histoires du christianisme français d'Henri Brémond<sup>29</sup> et de Robert Taveneaux<sup>30</sup>, ainsi qu'aux travaux sur la spiritualité de Louis Cognet<sup>31</sup> et Raymond Darricau<sup>32</sup>.

Pour ce qui est de la fondatrice du centre spirituel féminin, mise à part la biographie de G. Théry, il est intéressant, grâce aux nombreux ouvrages qui traitent d'histoire des femmes, d'étudier les rapports privilégiés des femmes à la religion. Il s'agit, par exemple, de la grande série d'histoire des femmes dirigée

---

<sup>25</sup> G. Théry, *Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraites de femmes*, Tours, Mame, 1957.

<sup>26</sup> Mis à part Henry Marsille, qui a travaillé sur Vincent Huby. Voir par exemple : Henry Marsille, « Vannes, la retraite » dans Pierre Delattre, dir., *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Enghien, Insitut supérieur de théologie, 1957.

<sup>27</sup> Jean Delumeau, dir., *Un chemin d'histoire. Chrétienté et christianisation*, Paris, Fayard, 1981; Jean Delumeau, *Le péché et la peur : la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1983; Jean Delumeau, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1985.

<sup>28</sup> Alain Tallon, « Prière et charité dans la Compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667) », *Histoire, économie et société*, 10 (no.3 1991), pp.331-343.

<sup>29</sup> Henri Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Guay, 1924-1933.

<sup>30</sup> Robert Taveneaux, *Le catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1980. Et plus récemment : Jean-Marie Mayeur, Charles et Luce Pietri, André Vauchez, Marc Vénard, dir., *Histoire du christianisme*, Paris, Desclée, 1997, Tome IX : *L'âge de raison, 1620-1750*.

<sup>31</sup> Louis Cognet, *Introduction à la vie chrétienne. La prière du chrétien*, Paris, Cerf, 1967.

<sup>32</sup> Raymond Darricau, « Œuvres de miséricorde », *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1104.

par Georges Duby et Michelle Perrot<sup>33</sup>, de l'ouvrage *Les dévotes* d'Elizabeth Rapley<sup>34</sup>, et des recherches de Caroline Walker Bynum<sup>35</sup>.

King?

Dans la dernière partie du présent travail, sont considérées les méthodes de conversion employées dans les maisons de retraites vannetaises. Les ouvrages sur l'histoire religieuse de la Bretagne d'Alain Croix<sup>36</sup>, ainsi que les travaux portant sur l'apostolat jésuite dans cette province ou ailleurs, par exemple, les recherches de Dominique Deslandres<sup>37</sup>, Bernard Dompnier<sup>38</sup> et Laurine Spehner<sup>39</sup>, ont grandement contribué à étoffer l'examen de la méthodologie missionnaire.

De plus, à côté de l'ouvrage fondamental d'Alain Croix, nous avons également consulté les ouvrages d'Anne Sauvy<sup>40</sup> et de Louis Châtellier<sup>41</sup> afin de nous éclairer sur certains médium de conversion utilisés à l'intention des Bas-Bretons, tels par exemple, les images morales et les congrégations mariales.

<sup>33</sup> Georges Duby et Michelle Perrot, dir., *L'histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991, Tome III.

<sup>34</sup> Elizabeth Rapley, *Les dévotes, Les femmes et l'Église en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Bellarmin, 1995.

<sup>35</sup> Caroline Walker Bynum, *Holy Feast & Holy Fast : The Religious Significance of Food to Medieval Women*, Berkeley, University of California Press, 1987.

<sup>36</sup> Par exemple : Alain Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi*. Paris, Maloine S.A. Éditeurs, 1981.

<sup>37</sup> Dominique Deslandres, *Le modèle français d'intégration socio-religieuse, 1600-1650*, Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1990.

<sup>38</sup> Par exemple : Bernard Dompnier, *Missions de l'intérieur et Réforme catholique : l'activité missionnaire en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris I, 1981.

<sup>39</sup> Laurine Spehner, *Le regard clérical sur les missionnaires, les clercs et les paysans Bas-Bretons au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1997.

<sup>40</sup> Anne Sauvy, *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Cerf, 1989.

<sup>41</sup> Par exemple : Louis Châtellier, « À l'origine d'une société catholique. Le rôle des congrégations mariales aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 3 (no.2 1984), pp.203-220.

## Chapitre I

### Quelques origines des centres spirituels et leur fondation au XVII<sup>e</sup> siècle

Grâce à ses fondateurs, le jésuite Huby et le grand vicaire vannetais Louis Eudo de Kerlivio, la première maison de retraites dévotes populaires ouvrit ses portes à Vannes, en 1663. Comme cet établissement n'accueillait que les hommes, une pieuse demoiselle, Catherine de Francheville, fonda en 1674 dans le même diocèse un deuxième centre spirituel, ce dernier réservé aux femmes. Ces deux institutions accueillèrent des fidèles de toute condition qui désiraient se retirer durant une semaine pour méditer et vivre une expérience spirituelle privilégiée. Les maisons de retraites vannetaises constituaient une innovation que certains considérèrent dangereuse entre autres en raison de son caractère « démocratique », mais aussi simplement du fait de la nouveauté de cette entreprise. En effet, les esprits du XVII<sup>e</sup> siècle craignaient par-dessus tout les innovations; l'importance qu'accordaient les intellectuels à la tradition et au passé en témoigne.

L'attachement au passé de l'élite explique pourquoi, lors du renouvellement des retraites ou solitudes spirituelles aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les tenants de la vie intérieure durent justifier leurs conceptions en invoquant la tradition. Si la retraite dévote était tombée en désuétude avec les siècles, elle appartenait tout de même à l'histoire du christianisme. Ainsi, pour légitimer le renouvellement des solitudes, fallait-il prouver qu'elles ne constituaient pas une nouveauté, mais plutôt un des piliers de la tradition chrétienne.

Les animateurs de la retraite dévote, c'est-à-dire le P. Huby, M. de Kerlivio, Catherine de Francheville et le missionnaire jésuite Julien Maunoir, cherchèrent

donc les origines de cette pratique dans l'histoire du christianisme.<sup>1</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, la justification du rétablissement de cet exercice sanctifiant se fonda sur différents arguments que nous allons ici approfondir. D'abord, le Christ avait lui-même pratiqué et promu la retraite; puis, en guise de commémoration, les religieux de l'Église primitive avaient poursuivi cette action. Après des siècles de constance, la solitude spirituelle connut un renouvellement avec la naissance de la Compagnie de Jésus, dont la spiritualité était basée sur la retraite. Avec les *Exercices spirituels*, le manuel de retraite écrit par Ignace de Loyola, et, environ cinquante ans plus tard, la doctrine spirituelle du P. Lallemand, la retraite dévote prit lentement la forme que lui donnèrent les fondateurs des maisons vannetaises.

## I. La retraite dans l'histoire du christianisme

L'histoire du christianisme contient en elle-même l'origine et le sens des retraites dévotes. En effet, si elles connurent un grand essor aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, elles existaient déjà dans la tradition chrétienne et ce depuis les premiers siècles de l'Église primitive. La retraite poursuivait en fait l'enseignement du Christ qui lui-même s'était retiré à plusieurs reprises durant sa vie. Les évangélistes, en racontant les moments de solitude que Jésus-Christ vécut,

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques de la Piletière, *Œuvres spirituelles du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1854 (1775); Pierre Champion, *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*, 2<sup>e</sup> éd., Lille, Desclée de Brouwer, 1886 (1697); Vincent Huby, « La retraite de Vennes (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 2 (1907), pp.1-50; Vincent Huby, « Traité de la retraite (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 63 (1920), pp.1-76.00



invitaient les chrétiens à répéter ce geste de façon commémorative.<sup>2</sup> Ainsi, le Sauveur constituait le premier modèle à suivre pour les retraites spirituelles.

Les auteurs de l'époque moderne, cherchant à légitimer l'œuvre des retraites, expliquaient que, certes, le Fils de Dieu n'avait pas besoin de se retirer pour prier, mais il l'avait fait afin de montrer cette pratique aux chrétiens, comme il l'avait fait pour la cérémonie de l'Eucharistie. Par l'exemple de sa vie, le Christ a voulu apprendre à ses fidèles le temps de l'action, mais aussi celui de la contemplation.<sup>3</sup> Pour apprécier pleinement cet enseignement du Christ, il ne suffisait pas pour les chrétiens d'admirer les nombreuses retraites du Christ<sup>4</sup>, mais bien de suivre à leur tour une retraite. C'est dans cet esprit que la tradition des retraites s'ancre dans l'histoire du christianisme.<sup>5</sup>

Comme le souligne Marcel Viller, la retraite quadragésimale, ou du carême, fut l'initiative de saint Euthyme, un moine palestinien du V<sup>e</sup> siècle. Ce religieux, afin d'imiter le Christ, décida de se retirer au désert durant toute la période du carême, soit environ de l'octave de l'Épiphanie jusqu'au dimanche des Rameaux ou jusqu'à la fête de Pâques. Attirés par la mortification exemplaire que s'imposait saint Euthyme, des disciples commencèrent à suivre ce dernier au désert de Coutila et de Rouba afin d'y faire la retraite du carême. Après la mort

---

<sup>2</sup> Sur la retraite du Christ au désert, voir : Mt 4 1-11; Mc 1 12-13; Lc 4 1-13. Sur la retraite au mont des Oliviers, voir : Mt 26 30-35; Mc 14 26-31; Lc 22 39, 31-34; Jn 13 36-38.

<sup>3</sup> Marcel Viller, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles. Les solitudes quadragésimales », *Revue d'ascétique et de mystique*, 9 (1928), p.145.

<sup>4</sup> De façon caractéristique de l'esprit de l'époque moderne, saint Jean Eudes a établi une liste extensive des retraites de Jésus: « la retraite qu'il a eue de toute éternité au sein de son Père; celle qu'il a eue dans le sein de sa Mère l'espace de neuf mois. Dans l'étable de Bethléem l'espace de quarante jours. Dans l'Égypte l'espace de sept ans. En Nazareth, durant tout le temps de sa vie cachée qui a duré jusqu'à l'âge de trente ans. Dans le désert l'espace de quarante jours. Dans le ciel et dans la gloire du Père, depuis son Ascension. Et dans le S. Sacrement, là où il est comme en retraite et dans un état de vie cachée depuis seize cents ans et y sera jusqu'à la consommation des siècles. » (*La vie et le royaume de Jésus*, IIIe partie, p.330). Cependant, les retraites les plus connues du Christ sont celles des quarante jours passés au désert et du mont des Oliviers.

de l'initiateur des solitudes quadragésimales, le moine Sabas poursuivit la coutume de saint Euthyme. Sabas fonda un monastère dont la règle prescrivait la retraite au désert, ce qui eut pour effet d'institutionnaliser cette pratique.

Peu à peu, la retraite du carême se répandit, d'abord aux alentours de Jérusalem, puis à travers l'Europe, suivant l'essor du monachisme.<sup>6</sup> Si, en Palestine, la solitude quadragésimale conserva la forme que lui avait donnée saint Euthyme, elle s'altéra quelque peu dans le reste de l'Europe. En effet, certains prieurs européens permettaient aux moines et moniales de demeurer dans leurs cellules durant la période du carême plutôt que de quitter le monastère pour se retirer dans une grotte ou sur une montagne par exemple. Cependant, l'esprit de la retraite inspirée par saint Euthyme n'en restait pas moins un de mortification: isolement, jeûne, port du cilice étaient observés dans l'Église latine comme dans l'Église orientale.<sup>7</sup>

Face au succès de la solitude quadragésimale au sein du clergé, le laïcat s'intéressa de même à cette coutume. Ainsi, dès le haut Moyen Âge, plusieurs chrétiens cherchèrent l'isolement et le recueillement, non pas dans des endroits hostiles et inhabités comme le désert, mais dans des monastères. Ainsi, des fidèles pouvaient se soustraire à leurs préoccupations quotidiennes afin de méditer durant la période du carême et de vivre, pour cette période, au rythme de la vie monastique.<sup>8</sup>

---

<sup>5</sup> Viller, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles... », pp.145-148.

<sup>6</sup> Des mentions sur les retraites quadragésimales en France, en Angleterre et en Irlande apparaissent dans des textes dès le VI<sup>e</sup> siècle. Voir Viller, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles... », pp.156-158.

<sup>7</sup> Viller, « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles... », pp.152-153.

<sup>8</sup> Adrien Demoustier, « La naissance des retraites modernes, XVII<sup>e</sup> siècle », *Christus*, 32 (no.126 1985), p.230.

Néanmoins, à la fin du Moyen Âge, le recueillement dans les monastères ne répondait plus aux besoins spirituels des laïcs. En effet, la communauté des croyants affirmait la volonté de « s'affranchir de l'oralité collective, source d'un conformisme social perçu, de plus en plus, comme tyrannique ».<sup>9</sup> C'est durant cette période de mutations religieuses qu'Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, composa son manuel de retraite, les *Exercices spirituels*.

## II. Les *Exercices spirituels*, fondement de la retraite ignatienne

Le livre des *Exercices*, à la source de la spiritualité de la Compagnie de Jésus, influença largement non seulement l'ordre des jésuites, mais également une grande partie de la catholicité. La *New Catholic Encyclopedia* considère même que « the Society of Jesus did much of the effective work of the Counter Reformation through these *Exercices* »<sup>10</sup>, accordant ainsi une grande importance au livre d'Ignace de Loyola.

L'analyse de l'impact de la retraite ignatienne doit débiter par une étude du contexte dans lequel elle fut composée. Ensuite, afin de comprendre ce qu'était fondamentalement le livre des *Exercices spirituels*, il faudrait en dégager l'essence et l'objectif.

---

<sup>9</sup> Demoustier, « La naissance des retraites modernes... », p.230 Voir aussi : Roger Chartier, « Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle » dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée*, Tome III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, pp.72-111.

<sup>10</sup> T. Dubay, « Retreats », *New Catholic Encyclopedia*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1967, vol. 12, p.428.

## A) Les origines des *Exercices spirituels*

### 1) La convalescence d'Ignace à Loyola

Dans sa jeunesse, Ignace de Loyola avait voulu faire carrière dans le milieu militaire. Cependant, suite à une blessure reçue lors d'une bataille en 1521, le jeune *hidalgo*<sup>11</sup> fut contraint de retourner chez ses parents, à Loyola, pour une longue convalescence. Ce fut durant cette période qu'Ignace décida de quitter le métier des armes, afin de devenir « soldat du Christ ». Les historiens ont beaucoup glosé sur cette étape de la vie du blessé car elle fut à l'origine de sa conversion, née suite à la lecture de deux œuvres religieuses : la *Vita Christi* (composée entre 1348 et 1368) de Ludolphe le Chartreux, et la *Légende dorée* (entre 1250 et 1280) de Jacques de Voragine.

La *Vita Christi* était un livre de piété qui invitait le lecteur non seulement à apprécier le récit de la vie du Christ, mais à approfondir les thèmes de l'œuvre par le biais de la méditation et de la prière. Pour Ludolphe, le rôle du Fils de Dieu était au centre de la vie chrétienne, ainsi, son livre traitait des différentes étapes de la vie du Christ, c'est-à-dire la vie cachée, la vie publique, la vie souffrante et, enfin, la vie glorieuse. Plus tard, lors de la rédaction de ses *Exercices spirituels*, saint Ignace reprit la division thématique qu'avait employée Ludolphe le Chartreux. Ainsi, Ignace fut touché par cette forme de littérature qui jusqu'alors lui était inconnue, étant plus familier des récits épiques et des romans de chevalerie que des ouvrages religieux.<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> Titre de noblesse en Espagne.

<sup>12</sup> Jacques Lewis, *Connaissance des Exercices spirituels de saint Ignace*, Montréal, Bellarmin, 1981, p.12.

Durant sa convalescence, Ignace parcourut également la *Légende dorée* qui constituait en fait un recueil de vies de saints. L'histoire de ces chrétiens exemplaires frappa la sensibilité religieuse du jeune militaire, qui décida d'employer le reste de sa vie à la dévotion. Jacques Lewis nous dit qu'Ignace « a vu, dans les saints qu'il découvrait, des émules qu'il entendait imiter, voire dépasser, et il a conçu, en les connaissant, la spiritualité du service insigne de Dieu »<sup>13</sup>.

## 2) Le pèlerinage de 1522

Après sa convalescence, Ignace débuta sa vie religieuse par un pèlerinage en Terre Sainte, au cours duquel il s'arrêta à Montserrat, illustre monastère bénédictin de Catalogne. À cette escale, le pèlerin prit connaissance d'un manuel de prière, l'*Ejercitatorio de la vida espiritual*, écrit par l'abbé du monastère, Garcia Jimenez de Cisneros. Il existe de grandes ressemblances entre l'*Ejercitatorio* et les *Exercices*, ce qui nous permet d'affirmer que le livre de l'abbé Cisneros eut une influence certaine sur la pensée d'Ignace.<sup>14</sup>

Lorsqu'il fut nommé abbé de Montserrat, Garcia Jimenez de Cisneros se fixa pour but la réforme du monastère par le renouvellement de la contemplation. Son manuel *Ejercitatorio de la vida espiritual*, composé en 1500, devait contribuer à cette réforme en fournissant aux moines différents thèmes sur lesquels les religieux devaient méditer. Les sujets de prière proposés par Cisneros dans son *Ejercitatorio* étaient en partie tirés des Écritures et de vies de saints, mais

---

<sup>13</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.13.

<sup>14</sup> Albert Chapelle et al., *Les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola. Un commentaire littéral et théologique*, Bruxelles, Éditions de l'Institut Théologique, 1990, pp.16-17.

également de sources plus récentes, notamment des œuvres caractéristiques du courant de la *Devotio moderna*, comme par exemple, *L'imitation de Jésus Christ* (deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle) de Thomas a Kempis, le *Grand recueil* (deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) des œuvres de Jan van Ruusbroec, etc. Ainsi, ce fut par le biais du livre de l'abbé Cisneros qu'Ignace eut un premier contact avec le mouvement spirituel de la mystique rhéno-flamande.<sup>15</sup>

De l'*Ejercitatorio*, saint Ignace conserva la division du texte en « semaines » et la durée de l'ensemble des méditations, soit d'environ un mois. Les exercices s'apparentent aussi d'un ouvrage à l'autre : ils s'articulent de la même façon autour de la méditation, la prière, la contemplation et l'examen de conscience. Par contre, si ces deux manuels avaient pratiquement la même structure, les buts des livres respectifs de Cisneros et d'Ignace différaient.<sup>16</sup>

À la tête du monastère de Montserrat, Garcia Jimenez de Cisneros était empreint de l'idéal médiéval de la contemplation, et son manuel de prière en témoignait. Lors de la rédaction de son *Ejercitatorio* l'abbé avait pour dessein de raviver la vie contemplative de son monastère catalan, ainsi, s'attarda-t-il longuement à définir les trois voies de cette vie, c'est-à-dire la purgative, l'illuminative et l'unitive. Ces exercices devaient entraîner l'homme dévot à « l'amour sans mesure de Dieu et la pureté du cœur »<sup>17</sup>, qui constituaient l'objectif principal de l'*Ejercitatorio de la vida espiritual*.<sup>18</sup> Pour ce qui est des

<sup>15</sup> Gerald Benkert, « The Spiritual Legacy of Garcia Jimenez de Cisneros, Abbot of Montserrat », *The American Benedictine Review*, 38 (juin 1987), pp.182-184.

<sup>16</sup> Pierre Debongnie, « Exercices spirituels », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Beauchesne, 1961, vol.4, p.1931.

<sup>17</sup> Debongnie, « Exercices spirituels », p.1931.

<sup>18</sup> Benkert, « The Spiritual Legacy of... », pp.185 et 189.

*Exercices spirituels* de saint Ignace, le but, que nous verrons en détail plus loin, se tournait vers l'action plutôt que la contemplation.

Après son expérience à Montserrat, Ignace poursuivit son périple vers Jérusalem et s'arrêta de nouveau, à Manrèse cette fois, où il resta près d'un an. Cette période de la vie d'Ignace est très étudiée car les historiens l'associent généralement au moment de la rédaction des *Exercices spirituels*. Au cours de l'époque de Manrèse, Ignace lut pour la première fois l'*Imitation de Jésus Christ* de Thomas à Kempis, ouvrage caractéristique, s'il en est, du courant de la *Devotio moderna*. Plusieurs fois au cours de sa vie, le fondateur de la Compagnie de Jésus mentionna son estime pour ce livre de dévotion, montrant ainsi combien ce dernier l'avait marqué.

Cependant, les points de ressemblance et de dissemblance sont plus difficiles à établir entre l'*Imitation* et les *Exercices*, qu'entre l'*Ejercitatorio* et le manuel d'Ignace. Il est pourtant clair que l'ouvrage de Thomas à Kempis avait une grande importance aux yeux de saint Ignace, mais pour ce qui est de l'influence qu'il eut sur la composition des *Exercices spirituels*, « plutôt que de chercher des concordances strictes, il serait sans doute préférable de songer à l'esprit global de l'*Imitation*, manifesté dans certains principes d'ascèse que le livre prône ». <sup>19</sup>

## B) Les *Exercices spirituels*

### 1) Objectifs et méthodes

Le livre des *Exercices spirituels* est en fait un manuel de retraite, adressé au directeur de conscience, qui est chargé de donner ou d'administrer la retraite

ignatienne à une personne dévote que l'on appelle « exercitant ». Joseph de Guibert, qui a longuement étudié la spiritualité jésuite, insiste sur le fait que le texte des *Exercices* ne constitue pas une simple lecture, mais bien une méthode à suivre : c'est « un ensemble d'instructions diverses destinées à l'accomplissement d'un certain nombre d'exercices intérieurs systématiquement ordonnés, livre par conséquent non à lire, mais à faire »<sup>20</sup>. La retraite des *Exercices* devait ainsi occasionner chez l'exercitant une expérience spirituelle personnalisée.

Pendant la période de la retraite, généralement d'un mois, l'exercitant médite, apprend de nouvelles façons de prier, fait des exercices qui le rapprochent de Dieu. Le directeur ne doit pas s'imposer dans la démarche du retraitant, son rôle est d'instruire le fidèle des différents exercices prévus par Ignace; il peut également conseiller le retraitant lorsque ce dernier se sent dérouté. La difficulté du devoir du directeur est de percevoir si le retraitant est sujet à des « motions spirituelles » ou « mouvements intérieurs »<sup>21</sup> qui portent à agir, car s'il n'en expérimente aucun, il n'est sans doute pas prêt à poursuivre la retraite ignatienne.<sup>22</sup>

Ainsi, le directeur occupe une fonction pédagogique, tout en laissant une grande liberté d'action à la personne qui fait les *Exercices*. La relation entre le directeur et le retraitant n'en est pas une de domination, car « le premier est tout

---

<sup>19</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.16. Voir aussi : John O'Malley, *The First Jesuits*, Cambridge, Harvard University Press, 1993, p.266.

<sup>20</sup> Joseph de Guibert, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*, Rome, IHSI, 1953, pp.98-99.

<sup>21</sup> Adrien Demoustier, « Les temps de l'élection dans les *Exercices spirituels* », *Christus*, 173 (janvier 1997), p.106.

<sup>22</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.38.



au service du second, et celui-ci reconnaît dans le directeur un intermédiaire actif qui contribue à sa découverte du dessein de Dieu sur lui »<sup>23</sup>.

Saint Ignace prétendait que tous pouvaient suivre sa retraite, et qu'elle ne visait pas particulièrement un public ecclésiastique, ce qui ne représentait pas une rupture avec la tradition, puisque depuis des siècles des laïcs se retiraient pour méditer dans des monastères. En revanche, Ignace distinguait plusieurs catégories de retraitants et proposait des exercices différents pour chacune de ces classes. Le fondateur de la Compagnie de Jésus précisait ainsi que « selon les aptitudes de ceux qui veulent faire les Exercices spirituels, c'est-à-dire selon leur âge, leur culture ou leur intelligence, il y a lieu d'adapter ces mêmes exercices »<sup>24</sup>. Par exemple, les exercices de la première semaine étaient destinés au plus grand nombre; par contre, Ignace conservait une vision élitiste de la vie spirituelle car il conseillait de ne donner entièrement les *Exercices* qu'aux personnes plus éclairées sur les choses religieuses, et, en conséquence, celles plus aptes à bénéficier de la retraite.

Avant même la fondation de la Compagnie de Jésus en 1540, Ignace de Loyola proposait déjà sa retraite aux compagnons qui voyaient en lui un maître spirituel. Ainsi, la retraite des *Exercices* fut le lien fondamental qui unit le fondateur des jésuites à ses premiers disciples. Cependant, comme nous venons de le souligner, les *Exercices spirituels* n'étaient pas uniquement réservés aux membres de la Compagnie, mais bien à toute personne intéressée à progresser dans la vie spirituelle. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la retraite ignatienne fut utilisée pour la

---

<sup>23</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.44. Voir aussi : O'Malley, *The First Jesuits...*, p.129.

<sup>24</sup> François Courel, *Saint Ignace de Loyola. Exercices spirituels*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, p.23.

réforme de certains monastères où la règle était relâchée et dont les prieurs désiraient voir renaître à l'intérieur de leurs murs une piété plus fervente.<sup>25</sup>

La retraite des *Exercices spirituels*, comme nous l'avons déjà mentionné, ne s'adressait pas uniquement au clergé, mais aussi au laïcat. Saint Ignace donnait lui-même les *Exercices* à des particuliers dans leurs foyers ou dans le premier collège jésuite à Alcalá. En effet, face au grand nombre de retraitants, une aile du collège leur fut conférée dès 1553.<sup>26</sup>

La recherche d'une expérience spirituelle personnelle attirait de plus en plus les laïcs du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment suite à la parution, en 1608, de *L'introduction à la vie dévote* de François de Sales. Dans cet ouvrage, l'évêque de Genève-Annecy recommandait la vie dévote non seulement aux clercs et religieux, mais également aux laïcs. Ce mode de vie dévot se réalisait par la nécessité de l'oraison mentale qui, d'après François de Sales, constituait un don universel plutôt qu'une faveur réservée à une élite mystique.<sup>27</sup> Ainsi, la France assista à la formation de cercles de retraitants laïcs influencés entre autres par les doctrines spirituelles de saint Ignace et saint François de Sales, à l'instar de l'Ermitage de Caen. Fondé en 1645 par Jean Bernières de Louvigny, l'Ermitage regroupait une élite de dévots, laïcs comme ecclésiastiques, qui, par la participation à diverses sodalités et œuvres de bienfaisance, tentaient de découvrir Dieu par le biais de l'expérience mystique. Le milieu spirituel normand

---

<sup>25</sup> Guibert, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus...*, p.63.

<sup>26</sup> O'Malley, *The First Jesuits...*, p.129.

<sup>27</sup> Pierre Serouet, « Saint François de Sales », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 1<sup>ère</sup> éd., Paris, Beauchesne, 1964, vol. 5, pp.1059-1066.

représente bien la recherche de la solitude spirituelle et la tentative de nombreux laïcs du XVII<sup>e</sup> siècle d'approfondir les états d'oraison.<sup>28</sup>

Avec l'essor de l'esprit tridentin, les ecclésiastiques et religieux, jésuites ou non, avaient de plus en plus recours à des solitudes et exercices de piété pour réorienter la vie de leurs semblables. En 1628, Vincent de Paul proposa une retraite des ordinands pour la formation du clergé diocésain; cette pratique devint une des caractéristiques des séminaires modernes.<sup>29</sup> Les exercices de la retraite des ordinands, créés en fonction d'une préparation à la pastorale, n'étaient plus exactement ceux d'Ignace, mais l'esprit de la solitude comme source de progrès intérieur demeurait le même.<sup>30</sup> En fait, la retraite spirituelle connut une évolution qui la vit s'adresser à tous, puis peu à peu s'institutionnaliser en retraite des laïcs d'une part et d'autre part en retraites des clercs et des ordinands.

## 2) La retraite ignatienne: son contenu

Le manuel des *Exercices spirituels* est divisé en quatre parties distinctes appelées « semaines ». Cependant, ce terme ne désigne pas strictement une période de sept jours, mais plutôt un ensemble de méditations se déroulant sur

<sup>28</sup> Sur l'Ermitage de Caen, voir: Chantal Quillet, « De la notion de milieu spirituel: les dévots normands dans les années 1640-1660 », *Revue de synthèse*, 4 (octobre-décembre 1990), pp.435-458.

<sup>29</sup> La retraite des ordinands s'institutionnalisa rapidement : en 1632, sa durée fut déterminée à quinze jours, en 1639, elle devint obligatoire pour tous les clercs séjournant au séminaire de Paris, en 1647, elle s'étendit même à ceux qui ne prétendaient qu'aux ordres mineurs. Voir : Paul Broutin, *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la tradition pastorale après le concile de Trente*, Tournai, Desclée et Cie Éditeurs, 1956, Tome I, p.218.

<sup>30</sup> La retraite n'était qu'un élément du programme du séminaire, imaginé par Vincent de Paul. Afin de préparer les aspirants au sacerdoce, on faisait aussi « tous les jours deux entretiens différents aux ordinands, le premier se fait le matin sur les principaux chefs de théologie morale et des choses pratiques dont la connaissance est nécessaire aux ecclésiastiques; l'autre entretien se fait le soir, sur les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres. » L. Abelly cité par Broutin, *La réforme pastorale...*, Tome I, p.220. Voir aussi, Demoustier, « La naissance des retraites modernes... », p.231.

une période plus ou moins longue, qui varie en fonction de la difficulté des exercices proposés. Dans le cas des exercices longs ou complets, la première semaine dure environ cinq jours; la deuxième, douze jours; la troisième, sept jours et la dernière, six jours.

Pour ce qui est des méditations attribuées à chaque semaine, elles suivent, comme nous l'avons déjà mentionné, l'exemple de l'*Ejercitatorio* de l'abbé Cisneros: vie privée du Christ, vie publique, vie souffrante et vie glorieuse. Voyons de façon plus détaillée comment s'articule la retraite ignatienne.

La première semaine, la plus courte et la plus accessible à tous, consiste en une réflexion du retraitant sur ses péchés. Les méditations de la première semaine n'ont pas pour unique but l'examen général de conscience et la confession; elles doivent surtout porter l'exercitant à éprouver de l'horreur envers le péché, à s'en repentir, et à s'orienter vers une vie plus pure. La réflexion sur les péchés dépasse le cadre d'une simple confession, elle s'inscrit plutôt dans le cadre d'une refonte de l'être : « la confession, le regret, le ferme propos ne suffisent pas, il faut aller jusqu'à une réforme de soi-même et à une ordination de son être »<sup>31</sup>. Si le retraitant ne ressent pas ce mépris de la vie pécheresse, il ne peut pas passer aux exercices de la seconde semaine, car il n'est pas prêt à un engagement envers le Christ.

En effet, la deuxième semaine, caractérisée par la méditation sur la « vie du Christ notre Seigneur, jusqu'au jour des Rameaux inclusivement »<sup>32</sup>, doit amener celui qui fait les exercices à un choix spirituel. Durant cette semaine, la contemplation de la vie du Christ se fait parallèlement au travail de l'élection, qui

---

<sup>31</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.149.

est la recherche d'une vocation spirituelle. Cette étape est la plus importante dans la retraite imaginée par Ignace, car c'est à ce moment que l'exercitant choisit la façon de réorienter sa vie en fonction de la volonté de Dieu.<sup>33</sup>

Une fois l'élection accomplie, les *Exercices* se poursuivent avec une méditation sur la Passion du Christ. Le thème de la troisième semaine, la souffrance du Fils de Dieu, contribue à vérifier la sincérité de l'élection: le retraitant convaincu souffre lors de la contemplation de la souffrance de Jésus et éprouve une grande compassion à l'égard de ce dernier. À cause des méditations douloureuses, la troisième semaine suscite généralement de grandes motions spirituelles qui se manifestent entre autres par des pleurs ou des cris de la part du retraitant. Lorsque le directeur remarque tous ces signes extérieurs des motions spirituelles, c'est que l'exercitant est réellement engagé à suivre le Christ, car il souffre avec Lui dans les moments difficiles.<sup>34</sup>

De la même façon, le retraitant est appelé à se réjouir de la gloire de Jésus lors de la quatrième semaine, durant laquelle les méditations portent sur les mystères de la Résurrection et de l'Ascension. La dernière semaine représente le sommet de la prière contemplative; elle suscite un élan intérieur de la part du retraitant qui se lance dans la réalisation de son élection.<sup>35</sup>

En somme, il semble que l'ensemble du manuel de saint Ignace soit organisé en fonction de la deuxième semaine et, plus particulièrement, de l'élection. Les fruits de la retraite ignatienne viennent uniquement lorsque l'exercitant, au terme des *Exercices*, entreprend de mettre en pratique son élection. La retraite des

---

<sup>32</sup> Courel, *Saint Ignace de Loyola...*, pp.15-16.

<sup>33</sup> Chapelle, *Les Exercices spirituels...*, p.294.

<sup>34</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, pp.158-161.

*Exercices spirituels* est fondamentalement orientée vers l'action, vers le service de Dieu, on doit y trouver la volonté divine à *faire*. Ainsi, en conformité avec la spiritualité de l'ordre des jésuites, les retraitsants sont appelés à la contemplation non comme une fin en soi, mais comme un moyen d'éclairer l'âme sur la façon de servir le Seigneur.<sup>36</sup>

### III. L'école spirituelle du P. Louis Lallemant

Le livre des *Exercices* de saint Ignace constitue la base de la spiritualité de la Compagnie et, nous le répétons, la spiritualité qu'il prône en est une d'action. Seulement, après un demi-siècle d'existence, cette spiritualité de l'action fut contestée à l'intérieur de l'ordre, car elle semblait nuire à la vie intérieure, au profit des travaux d'apostolat. La volonté de réorienter la spiritualité de la Compagnie se manifesta notamment en France, donnant naissance au mouvement que les historiens religieux appellent l'école jésuite française.<sup>37</sup>

#### A) Les origines

Ce fut durant le généralat d'Aquaviva (1581-1615) que surgirent les premières contestations quant à l'orientation spirituelle de la Compagnie de Jésus. D'abord à Rome, dans l'entourage du général, les autorités religieuses de l'ordre commencèrent à dénoncer l'enseignement que l'on donnait aux novices. En raison de l'urgence des tâches apostoliques, notamment en France, la

---

<sup>35</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, pp.165-167.

<sup>36</sup> Guibert, *La spiritualité de la Compagnie...*, p.115 et p.127.

formation des jésuites était axée sur le travail missionnaire ou sur l'enseignement plutôt que sur la vie intérieure. Le manque d'effectifs jésuites par rapport au grand besoin d'évangélisation et d'enseignement laissait peu de temps à la contemplation.<sup>38</sup>

De plus, comme l'a souligné Michel de Certeau, certains supérieurs semblaient s'intéresser davantage à l'étude des sciences qu'aux questions spirituelles, intérêt qui se répercutait dans leur enseignement. Les « anciens » jésuites étaient imbus de leurs travaux intellectuels, auxquels ils accordaient plus d'importance qu'au progrès de la vie intérieure. Conséquemment, les supérieurs de la Compagnie remarquèrent, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une grande insuffisance de la formation spirituelle des jésuites. Ainsi, l'essor quantitatif et la diversification des activités de la Compagnie nuisaient en quelque sorte à la vie spirituelle de l'ordre.

Ces observations sur les lacunes de la vie spirituelle de la Compagnie furent consignées, à la demande du général Aquaviva, dans un rapport de 1606. Dans ce rapport, les pères jésuites étaient priés de noter toutes les faiblesses de l'enseignement des novices et de proposer des solutions à ces déficiences. En dépit de l'enquête qui fut conduite par chaque provincial, les questions de vie spirituelle ne furent pas réglées et elles resurgirent en France dans les années 1625-1635. L'instabilité sociale et religieuse qui suivit les guerres de religion

---

<sup>37</sup> Michel de Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel au début du XVII<sup>e</sup> siècle : une nouvelle spiritualité chez les jésuites français », *Revue d'ascétique et mystique*, 41 (1965), p.341.

<sup>38</sup> Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel... », p.347.

engendra un climat propice aux contestations et aux idées nouvelles des disciples de saint Ignace.<sup>39</sup>

Les provinciaux français s'inquiétaient de voir naître, au sein des jeunes jésuites, des idées de réforme. Les jeunes membres de la Compagnie, influencés par les courants mystiques qui affluaient des Pays-Bas et d'Espagne, revendiquaient un plus grand nombre d'heures allouées à la contemplation. Pour plusieurs, la sensibilité religieuse de Thérèse d'Avila, dont la *Vie* circulait dans les collèges jésuites, représentait un idéal contemplatif à atteindre. Les autorités de la Compagnie, en revanche, condamnaient le trop grand attachement de certains à la mystique et tentaient de restreindre leurs « dévotions extraordinaires », en limitant, par exemple, le culte à saint Joseph, porte-étendard de la vie contemplative.<sup>40</sup>

Si les supérieurs se méfiaient de ces percées de la théologie mystique dans les rangs de la Compagnie, c'est qu'ils craignaient de voir leurs étudiants sombrer dans des « illusions spirituelles », voire même dans l'hérésie de l'illuminisme. Cependant, en dépit de leur opposition aux idées nouvelles, les supérieurs français faisaient preuve d'une certaine bienveillance à l'égard de leurs étudiants. En effet, même s'ils partageaient une sensibilité religieuse accrue, les « spirituels » ne constituaient pas une école proprement dite, donc ils ne semblaient pas menacer de schisme la Compagnie. En revanche, le P. Vitelleschi, général des jésuites depuis 1615, recommandait, à partir de 1627, aux

---

<sup>39</sup> Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel... », p.355.

<sup>40</sup> Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel... », p.356. Voir aussi: Jacques Lebrun, « Le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains » dans Michel de Certeau, dir. *Histoire spirituelle de la France. Spiritualité du catholicisme en France et dans les pays de langue française des origines à 1914*. Paris, Beauchesne, 1964. Pp.233-236.



provinciaux français une attitude intransigeante envers les étudiants qui dérogeaient à la tradition de la Compagnie. Les autorités romaines, qui avaient été témoins des effervescences quiétistes en Italie comme en Espagne, voyaient d'un mauvais œil le progrès de ces idées en France.<sup>41</sup>

Suite aux recommandations romaines, les provinciaux français cherchèrent à comprendre les partisans de « l'inaction » et, pour les connaître, les supérieurs entreprirent une correspondance avec les « spirituels ». C'est à travers ces lettres, souvent autobiographiques, que nous connaissons aujourd'hui les « nouveaux spirituels » ainsi que leurs conceptions de la vie intérieure. Parmi les représentants de ce mouvement, figurent le P. Louis Lallemand, dont la pensée influença de nombreux jésuites.

#### B) La doctrine spirituelle du P. Lallemand

Le jésuite Louis Lallemand, d'abord préfet spirituel puis instructeur de la troisième année de noviciat (de 1628 à 1631), consacra sa vie à la formation spirituelle de ses frères. S'il ne fut pas réprimandé par les autorités de la Compagnie, c'est que son enseignement appelait à la vie intérieure, mais dans le but de mieux agir, de mieux réaliser le travail apostolique. Cette doctrine, réconciliant mystique et tradition ignatienne, fut considérée, après débats<sup>42</sup>, comme orthodoxe au sein de la Société de Jésus. De plus, l'enseignement de Louis Lallemand ne s'adressait pas à d'influencables novices, mais bien aux

<sup>41</sup> Certeau, « Crise sociale et réformisme spirituel... », pp.321-362.

<sup>42</sup> Selon son biographe, le P. Lallemand représentait le pendant français du P. Alvarez. Henri Brémond nous rappelle que « tout le monde sait en effet que le P. Alvarez fut violemment et d'ailleurs très injustement accusé de vouloir introduire dans la Compagnie une spiritualité nouvelle et tendant à l'illuminisme. » (Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V,

candidats du Troisième an, c'est-à-dire à des hommes mûrs qui avaient déjà passé plus de dix ans dans la Compagnie.<sup>43</sup>

De son vivant, le P. Lallemand ne consigna jamais son enseignement par écrit, ce furent plutôt ses disciples, notamment Jean-Joseph Surin et Jean Rigoleuc, qui firent de lui le maître d'une école spirituelle. Le jésuite Pierre Champion, biographe de ses confrères Rigoleuc et Huby, rassembla les notes de Surin et de Rigoleuc sur les instructions de Louis Lallemand et composa, à partir de ses informations, son livre *La vie et la doctrine spirituelle du P. Louis Lallemand* (1694).<sup>44</sup>

À partir de l'analyse qu'ont fait Henri Brémond et Georges Bottereau de la biographie du P. Champion, il est possible de synthétiser la pensée de Lallemand en quatre points fondamentaux: la seconde conversion, la critique de l'action, la garde du cœur et la conduite du Saint-Esprit. L'étude de la doctrine spirituelle du P. Lallemand permettra de distinguer l'influence qu'il eut sur Vincent Huby, fondateur des maisons de retraites bretonnes.

Selon la doctrine du P. Lallemand, les jésuites qui tendent à la perfection subissent deux conversions. La première les invite au sacerdoce, tandis que la seconde se manifeste par la volonté d'atteindre la sainteté. La seconde conversion, qui se produit généralement durant le troisième an de noviciat, est en fait un don total de soi à Dieu, un renoncement définitif aux intérêts personnels,

---

p.11.). Après avoir enquêté sur le P. Lallemand, le général Vitelleschi permit l'enseignement de ce « spirituel », sans toutefois l'encourager.

<sup>43</sup> Le cursus des jésuites aspirant au sacerdoce était le suivant: deux ans de noviciat suivis de la prononciation des trois vœux, deux ans de juvénat (études littéraires et scientifiques), trois ans de philosophie, quatre ans de théologie suivis de l'ordination et puis, finalement, le troisième an de noviciat. Voir : Robert Taveneaux, *Le catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, p.73.

pour le plein service de Dieu. Henri Brémond, afin d'exprimer l'importance de cette seconde conversion, souligne qu'il s'agit pour les jésuites de « franchir le pas » pour se donner complètement à Dieu.<sup>45</sup>

Comme le P. Lallemand distinguait deux conversions, le P. Huby, lui, différencie deux types de retraites: d'une part, la retraite dite extérieure, qui consiste en une solitude de huit jours durant laquelle le retraitant fait ses dévotions; et, d'autre part, la retraite intérieure qui pousse le retraitant à toujours avoir Dieu à l'esprit et à ne considérer rien d'autre. Cette dernière retraite, contrairement à celle d'une semaine, est continue; elle constitue un mode de vie où l'âme se consacre entièrement à Dieu.<sup>46</sup> Dans les *Maximes spirituelles* qu'il a laissées, le P. Huby expliquait que « pour avoir partout, et en tout temps Dieu présent, et pour s'unir à lui, il ne faut pas seulement se séparer des créatures à l'extérieur, mais encore dans l'intérieur; il faut porter en soi une solitude, où l'âme, en quelque lieu et en quelque compagnie qu'elle soit, demeure enfermée. »<sup>47</sup>

L'importance qu'avait l'expérience mystique pour le P. Lallemand nous amène au deuxième point de sa doctrine: la critique de l'action. Tout comme Ignace, Lallemand considérait que l'action, sans la vie intérieure, était vaine.<sup>48</sup> Pour les disciples du P. Lallemand, si un jésuite s'adonne à l'action extérieure sans accorder la primauté à la prière et à la méditation, il quitte l'esprit de la

---

<sup>44</sup> Georges Bottereau, « Louis Lallemand », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 1<sup>ère</sup> éd., Paris, Beauchesne, 1976, vol. 9, p.129.

<sup>45</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, p.25. Voir aussi: Jean Meyer, « La vie religieuse en Bretagne à l'époque moderne » dans Dom Guy-Marie Oury, dir. *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, Éditions C.L.D., 1980, p.172.

<sup>46</sup> Huby, « Traité de la retraite... », pp.44-45.

<sup>47</sup> Piletère, *Œuvres spirituelles...*, pp.288-289.

<sup>48</sup> Bottereau, « Louis Lallemand ... », p.130.

Compagnie. La vie intérieure confère aux jésuites les outils de la conversion et du salut du prochain; c'est-à-dire que plus un religieux sera avancé dans la vie contemplative, plus il sera apte à intervenir à l'extérieur et à toucher les cœurs.<sup>49</sup>

Reprenant les mots du P. Huby, le P. Champion notait qu'il y a

une manière d'agir paisible et intérieure, une manière de prêcher et de parler qui vient du fond du cœur, sans bruit et sans empressements, avec paix et onction. Les effets qu'elle produit au-dehors sont bien plus puissants. Elle fait de bien plus fortes impressions sur les esprits, qu'un long discours, où l'on aura employé beaucoup d'étude. Cette manière s'imprime dans le cœur, et fait que les auditeurs entrent dans les dispositions de celui qui parle.<sup>50</sup>

Les deux derniers points de la doctrine spirituelle du P. Lallemant sont en fait des moyens donnés aux jésuites pour assurer le maintien dans la voie de la seconde conversion ou de la sainteté. La garde du cœur consiste en une surveillance minutieuse de soi, afin de ne rien laisser pénétrer dans son cœur qui soit contraire à Dieu. Elle ne constitue pas un examen de conscience, car, contrairement à ce dernier, la garde du cœur se déroule en tout temps. La constante réflexion sur ses propres pensées mène, pour le P. Lallemant, à de fréquentes confessions.<sup>51</sup>

Comme la garde du cœur, la conduite du Saint-Esprit confirme le jésuite dans sa quête de sainteté. Ce dernier point de la doctrine spirituelle du P. Lallemant incite le religieux à se donner entièrement au Saint-Esprit, à se laisser guider par la volonté de Dieu. La conduite du Saint-Esprit implique l'union à Dieu en tout

---

<sup>49</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, pp.26-32.

<sup>50</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.34-35.

<sup>51</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, pp.37-41.

temps, c'est-à-dire dans l'action comme dans la contemplation, ce qui rend l'homme imperturbable face aux choses du siècle.<sup>52</sup>

Dans ses écrits, le P. Huby, fondateur des maisons de retraites vannetaises, ne se réclame pas de l'école spirituelle du P. Lallemand; mais, comme nous l'avons dit, ce ne fut qu'à la suite de la publication de *La vie et la doctrine spirituelle du P. Louis Lallemand* du P. Champion que le maître fut considéré comme un chef d'école. La filiation entre Louis Lallemand et Vincent Huby est pourtant frappante: importance de la vie contemplative tournée vers l'action, quête de la sainteté, confiance et amour absolus en Dieu. De plus, il est intéressant de souligner qu'un des plus fervents disciples du P. Lallemand, le P. Jean Rigoleuc, travailla dans les missions bretonnes aux côtés du fondateur des premiers centres spirituels. Ainsi, par le biais du jésuite Rigoleuc, Vincent Huby fut nourri de l'esprit mystique du P. Lallemand. Pour G. Théry, biographe de Catherine de Francheville, « les retraites du P. Huby, c'est l'enseignement du P. Lallemand enrichi de l'expérience des missions bretonnes ».<sup>53</sup>

Si le P. Huby fut marqué par la doctrine spirituelle du P. Lallemand, l'élève, dans ce cas, dépassa le maître. En effet, l'enseignement du P. Lallemand s'adressait à des jésuites d'âge mûr, tandis que les maisons de retraites du P. Huby étaient ouvertes à tous, comme nous le verrons au troisième chapitre. En ce sens, la naissance des centres spirituels est plus révolutionnaire que l'enseignement du P. Lallemand n'a pu l'être.

---

<sup>52</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, pp.46-51. Voir aussi: Bottereau, « Louis Lallemand... », p.131.

#### IV. La naissance des retraites populaires

Dès sa fondation, la Compagnie de Jésus se consacra largement à l'apostolat, que ce fût par la direction spirituelle, l'enseignement, ou bien les œuvres de miséricorde. Évidemment, les missions intérieures et étrangères constituaient le vecteur privilégié de l'apostolat jésuite, dont les activités « prirent la première place, dès les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, mobilisant davantage de religieux que les emplois intérieurs et les emplois d'enseignement ».<sup>54</sup>

##### A) La maison de retraites spirituelles

Les missions de l'intérieur sont ici d'un intérêt particulier car elles servirent de toile de fond à la fondation des maisons de retraites dévotes. En effet, l'établissement du premier centre spirituel à Vannes en 1663, suivi de celui des femmes, en 1674, correspond à l'époque où le P. Maunoir et ses équipes sacerdotales arpentaient la Bretagne pour raviver la foi dans cette région déchristianisée.<sup>55</sup> La gigantesque entreprise de cet « apôtre de la Bretagne », qui se déroula pendant plus de quarante ans et qui connut des succès inespérés, contribua à mettre en place un climat d'effervescence religieuse dans cette région de France. Ce fut dans ce contexte qu'apparut une nouvelle institution jésuite: la maison de retraites spirituelles.

La construction du séminaire des jésuites de Vannes venait à peine d'être terminée qu'un conflit éclata entre la Compagnie de Jésus et le clergé diocésain.

---

<sup>53</sup> G. Théry, *Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraites de femmes*, Tome II, Tours, Mame, 1957, p.171.

<sup>54</sup> Bernard Dompnier, *Missions de l'intérieur et Réforme catholique: l'activité missionnaire en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris I, 1981, p.79.

L'évêque de Vannes, Mgr Charles de Rosmadec, craignant une trop grande emprise des jésuites sur la vie religieuse de la ville, ces derniers y possédant déjà un collège et une église, retira la permission qu'il avait d'abord accordée aux jésuites pour l'ouverture d'un séminaire. Ce fut alors que Louis de Kerlivio, grand vicaire de l'évêque impliqué dans le financement de l'établissement du séminaire, et le P. Huby, son directeur de conscience, se mirent en retraite pour tenter de trouver un avenir au bâtiment du séminaire:

Pour consulter le Saint-Esprit, il se mit en retraite avec son directeur. Leurs vœux joints ensemble furent exaucés. M. de Kerlivio, qui demeurait déjà dans un petit appartement de cette maison, entendit par trois fois, en divers temps, une voix intérieure qui lui disait distinctement: Faites une maison de retraite. Il communiqua cette inspiration au P. Huby, qui avait aussi eu la même pensée, et ils conclurent d'employer le nouveau bâtiment à faire faire des retraites de huit jours aux ecclésiastiques et aux autres personnes qu'on y assemblerait à cet effet à certains jours. M. de Kerlivio en fit la proposition à l'évêque, qui la reçut avec joie. Il voulut même que cet établissement se fit sous son autorité et que ses officiers fussent les premiers à faire la retraite.<sup>56</sup>

Rien n'explique ce revirement d'attitude chez l'évêque de Vannes; seulement, le nouveau projet du P. Huby et du grand vicaire lui semblait peut-être moins redoutable pour l'autorité épiscopale qu'un séminaire jésuite, institution dont les assises étaient déjà bien établies à cette époque. Peut-être aussi Mgr de Rosmadec avait-il en vue d'établir lui-même un séminaire. Sans doute un établissement original comme la maison de retraites représentait-il une moindre menace pour l'Église épiscopale par rapport à un séminaire de la Compagnie de Jésus.<sup>57</sup>

---

<sup>55</sup> Sur les équipes de prêtres, voir: Jean Rouanet, « Le Bx Julien Maunoir et les équipes sacerdotales au XVII<sup>e</sup> siècle », *Nouvelle revue théologique*, 73 (1951), pp.303-314.

<sup>56</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.232-233.

<sup>57</sup> Les tensions entre les jésuites et l'évêché vannetais peuvent être considérées à la lumière de la querelle des réguliers et des séculiers. À ce sujet, voir : Charles Chesneau, *Le P. Yves de Paris et son temps*, Paris, Société d'histoire ecclésiastique de France, 1946, Tome I : *La querelle des*

Ainsi, l'aînée de toutes les maisons de retraites, fondée à Vannes par le P. Vincent Huby et son collaborateur M. Louis de Kerlivio, accueillit ses premiers exercitants dès 1663. Le centre spirituel constituait un établissement où les catholiques, divisés selon leur sexe et, dans certains cas, selon leur appartenance à un état social, se retiraient pour prier et méditer sur certains thèmes du dogme chrétien.<sup>58</sup> Durant leur séjour, d'une durée de huit jours pour les maisons bretonnes, les retraits étaient assistés d'un directeur qui guidait l'exercitant dans sa retraite, sans toutefois interférer dans le cheminement spirituel de ce dernier. Le directeur appartenait généralement à la Compagnie de Jésus, mais il pouvait aussi appartenir à un autre ordre ou même être laïc, notamment dans les maisons réservées aux femmes. Dans ce cas, la direction spirituelle était assurée par une des responsables de l'établissement.

La maison de retraites pour femmes fut l'initiative d'une pieuse demoiselle vannetaise, Catherine de Francheville. Dévote consacrée aux œuvres de miséricorde, Mlle de Francheville voulut offrir aux femmes la possibilité de se retirer comme leurs homologues masculins le faisaient dans l'établissement du P. Huby. La demoiselle reçut d'abord quelques retraits à la fois dans son propre foyer, et ce sur la recommandation de son confesseur, le jésuite Daran (à compter de 1665). Ce dernier devint en quelque sorte le directeur de ces premières retraites féminines.<sup>59</sup>

Quatre ans après le début des retraites non-officielles organisées par Catherine de Francheville, elles furent déplacées, sans doute sous l'influence des

---

*évêques et des réguliers*; Paul Broutin, *La réforme pastorale...*, Tome II, pp.507-527; Dompnier, *Mission de l'intérieur...*, pp.301-313.

<sup>58</sup> Sur la répartition des retraits, voir infra chapitre III, partie I.



pères Huby et Daran, à un bâtiment contigu à l'Église et au collège des jésuites vannetais. Suffit de se rappeler les rivalités entre la Compagnie de Jésus et le clergé diocésain, pour comprendre à quel point cette initiative déplut à l'évêque. Celui-ci voulut d'abord interdire les retraites pour femmes, mais la fondatrice temporisa en acceptant de se soustraire à l'égide des jésuites, en s'établissant en 1671 dans l'enceinte du cloître des ursulines vannetaises.<sup>60</sup>

Cependant, Mgr Charles de Rosmadec, toujours méfiant envers l'aspect novateur de l'œuvre de Catherine de Francheville, se ravisa à peine un an après l'établissement des retraites dévotes féminines chez les ursulines. L'évêque tolérait mal une vie de solitude pour des laïques, ce mode de vie étant réservé aux religieuses. Ainsi, les retraites pour femmes furent supprimées durant environ un an à compter de 1673. Cette période correspond également à la défaveur de M. de Kerlivio qui représentait un appui considérable à l'évêché pour Mlle de Francheville.

Mgr de Vautorte, successeur de Charles de Rosmadec au siège épiscopal de Vannes, autorisa à nouveau les retraites de Catherine de Francheville à partir de l'été de 1674. La directrice s'assura d'éviter une nouvelle disgrâce et plaça ses retraites sous l'autorité de l'évêque : elles étaient dirigées par un père carme plutôt que jésuite, le P. Fulgence de Sainte-Barbe, et avaient lieu dans le séminaire du diocèse.<sup>61</sup>

L'établissement au séminaire du Mené n'était que temporaire, puisque Mlle de Francheville louait le bâtiment en attendant la fin de la construction d'une

---

<sup>59</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, pp.256-257.

<sup>60</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, pp.258-259 et 267.

<sup>61</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, p.60.

maison destinée aux retraites dévotes dans la paroisse de Saint-Salomon. Après cinq ans, soit en 1679, la maison de retraites de Saint-Salomon ouvrit ses portes aux exercitantes et conserva cette vocation jusqu'à la Révolution.

Pour les retraites masculines comme pour celles adressées aux femmes, le croyant qui s'apprêtait à suivre une retraite spirituelle manifestait une volonté de réforme religieuse et morale. Au cours de la solitude, l'expérience spirituelle personnelle qu'éprouvait l'exercitant l'amenait à confirmer cette volonté de changement. Cette expérience religieuse, objectif principal des retraites du P. Huby, sera considérée en profondeur à la fin de ce chapitre. En ce sens, on peut dire que la retraite dévote, à l'instar des congrégations mariales que Vincent Huby implanta en Bretagne<sup>62</sup>, visait à produire des catholiques irréductibles.

#### B) La retraite dans la mission

Le succès des différentes maisons de retraites de Bretagne (Vannes, Quimper, Rennes...) incita le P. Maunoir à calquer, à partir de 1671<sup>63</sup>, la forme de sa mission sur le modèle de la retraite vannetaise :

Le P. Maunoir, bénissant Dieu des premiers succès de la retraite, voulut faire l'essai d'un dessein qui lui étoit venu depuis peu dans la pensée, et qui consistoit à joindre aux exercices de la mission quelques pratiques de la retraite, pour en communiquer les fruits à ceux qui ne pourroient se retirer ni à Vannes, ni à Quimper. Or, l'exécution de ce dessein fut, ainsi que nous le verrons, comme le couronnement et la dernière perfection des missions du Père.<sup>64</sup>

<sup>62</sup> Au sujet des congrégations de la Vierge, voir infra le troisième chapitre, pp.122-124. Sur les congrégations mariales, voir Louis Châtellier, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

<sup>63</sup> Dans son livre *Culture et religion en Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Alain Croix affirme que la retraite dans la mission apparut vers 1667 ou 1675. D'après la *Vie* du P. Maunoir par Antoine Boschet, la première mission-retraite eut lieu à Lannion en 1671 (Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p. 320 et p.479).

<sup>64</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.320.

En cela, le missionnaire voulait permettre à un plus grand nombre de Bretons de profiter des bienfaits de la retraite, et « procurer quelques-uns des avantages de la retraite aux personnes qui ne pourroient assister qu'aux missions ». <sup>65</sup> Ainsi, les missions du P. Maunoir, majoritairement rurales, faisaient connaître les retraites spirituelles à l'extérieur des villes où étaient établis les centres spirituels bretons.

Toutefois, le P. Maunoir adapta la formule de la retraite afin qu'elle fût réalisable dans le cadre d'une mission. Le mois généralement consacré à la mission était divisé en quatre semaines, dont les trois premières étaient vouées aux exercices de la retraite, comme nous l'indique le P. Boschet:

Les trois premières semaines furent destinées à trois retraites, chacune de huit jours: et la quatrième semaine fut destinée soit à affermir le bien qu'on auroit fait dans les retraites, soit à disposer le peuple à la communion qu'on devoit faire pour les morts, et à la procession générale. <sup>66</sup>

Devant le succès de la nouvelle formule d'apostolat, le P. Maunoir conserva le modèle de la retraite dans la mission jusqu'à la fin de sa vie en 1683.

## V. Une expérience religieuse personnelle

Dès les premières années qui suivirent sa fondation, la maison de retraites de Vannes connut un grand succès. La multiplication de ces établissements ainsi que leur essor à travers l'Europe catholique, en commençant par la retraite des femmes, témoignent de la bonne fortune des centres spirituels. D'après Henry Marsille, peu avant la suppression de la Compagnie de Jésus en France, les maisons de retraites vannetaises continuaient à recevoir environ 1600 exercitants

---

<sup>65</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.357.

<sup>66</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.357.

chaque année.<sup>67</sup> Mais ces retraitants, qui affluaient vers les centres spirituels de France, voire d'Europe, que recherchaient-ils? Le salut, bien sûr.

Le père des maisons de retraites, Vincent Huby, déclarait que l'on suit une retraite pour s'occuper de « l'affaire des affaires, pour la grande affaire surnaturelle, éternelle, pour l'affaire de notre salut, pour le mettre autant que nous pourrons, parmi les dangers de cette vie, en quelque sorte de sûreté »<sup>68</sup>. Par ailleurs, suivre une retraite spirituelle dans un des établissements prévus à cet effet conférait l'indulgence plénière, accordée par le pape Alexandre VII.<sup>69</sup>

Cependant, au-delà de l'indulgence, les fondateurs des centres spirituels promettaient aux retraitants une expérience unique, qui devait transformer leurs vies. Voilà en fait le dessein de la retraite spirituelle. Les PP. Huby et Maunoir, M. de Kerlivio et Catherine de Francheville s'étaient fixé cet objectif plutôt élevé de changer les vies, de convertir les âmes. La solitude devait d'abord permettre aux retraitants d'intérioriser leur piété et de considérer Dieu d'une manière plus personnelle. Suite à cette rencontre, les exercitants étaient amenés à réformer leurs vies, et même, dans certains cas, à choisir l'état dans lequel il plairait à Dieu de les voir, comme nous le verrons au prochain chapitre.

#### A) Connaître Dieu avec le cœur

L'objectif principal du centre spirituel fondé par le P. Huby était la rencontre entre le catholique et Dieu. Contrairement à d'autres formes de dévotion

---

<sup>67</sup> Henry Marsille, « Vannes. La retraite », dans Pierre Delattre, dir., *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Tome V, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1957, p.31.

<sup>68</sup> Huby, « Traité de la retraite... », pp.36-37.

<sup>69</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.27.

populaire, comme les missions par exemple, la maison de retraite permettait aux fidèles de vivre une expérience spirituelle individuelle. Beaucoup plus que la messe ou la prière apprise, la retraite spirituelle incitait les catholiques à bannir le psittacisme dont ils faisaient preuve, à travers les répons entre autres choses, afin de laisser place à une piété plus personnelle.<sup>70</sup> Cet aspect des maisons de retraites spirituelles s'inspirait directement de l'esprit des *Exercices spirituels* de saint Ignace. Imprégné de la spiritualité ignatienne, Vincent Huby voulut offrir aux Bas-Bretons la possibilité de suivre une retraite « expressément faite pour susciter, comme chez Ignace, une véritable expérience spirituelle, et non pas pour provoquer uniquement de l'admiration pour ce qui s'y déroule »<sup>71</sup>.

Le programme de la maison de Vannes démontre la volonté des fondateurs de faire connaître Dieu de manière sensible, voire mystique, comme le résumait le P. Boschet : « La fin de ces retraites étoit de porter efficacement les peuples à aimer Jésus souffrant, et de leur apprendre à méditer utilement ses souffrances »<sup>72</sup>. Faire appel aux sens, à l'imagination, à différents artifices et mises en scènes, toutes ces méthodes employées pour guider les méditations des retraitsants devaient les amener à différentes « motions intérieures » ou mouvements du cœur.<sup>73</sup>

L'emploi du temps de la retraite de Vannes montre que les directeurs y proposaient un nombre impressionnant d'activités qui entrecoupaient les périodes de prière, sans toutefois déranger les esprits de leurs préoccupations dévotes.<sup>74</sup>

---

<sup>70</sup> Demoustier, « La naissance des retraites... », p.234.

<sup>71</sup> Jacques Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.10.

<sup>72</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.320.

<sup>73</sup> Victor Codina, « La religion populaire dans les *Exercices* de saint Ignace », *Christus*, 158 (avril 1993), p.242.

<sup>74</sup> Sur le programme des retraites du P. Huby, voir infra le chapitre III.

Lors de leur séjour, les retraitsants apprenaient différentes manières de prier et de réciter le chapelet, ils assistaient à des exhortations, à des catéchismes, à des explications de peintures morales<sup>75</sup>; tout cela dans le but de connaître le Seigneur et son Fils de manière particulière, ou, pour reprendre l'expression du fondateur des maisons de retraites, pour laisser Dieu « leur parler au cœur »<sup>76</sup>. Le P. Huby et ses auxiliaires favorisaient les expériences spirituelles en familiarisant leurs retraitsants à l'oraison mentale : « Ses entretiens et ses lettres inspiraient l'amour de l'oraison et il avait un talent particulier pour en apprendre la pratique à tout le monde, selon la portée et l'attrait de chacun » et « Pour consoler ceux qui se plaignaient à lui de ne pouvoir méditer, il leur disait que l'oraison demande plutôt l'application du cœur, que celle de la tête »<sup>77</sup>.

La spiritualité de Vincent Huby était donc orientée vers l'amour du fils de Dieu, comme le montre le programme des maisons de retraites ainsi qu'une autre de ses fondations: l'adoration perpétuelle du saint sacrement. Cette dévotion à l'eucharistie, que le P. Huby implanta dès 1651, se déroulait de la façon suivante: à tour de rôle, des membres du clergé comme du laïcat se succédaient dans la cathédrale de Quimper pour vénérer le saint sacrement. Par conséquent, à raison d'une heure par personne, le Christ, représenté par l'hostie, était honoré en permanence et par toute une communauté.<sup>78</sup>

Ainsi, les fondateurs des centres spirituels désiraient orienter la sensibilité religieuse des retraitsants vers une intériorisation de la piété. L'œuvre du P. Huby

---

<sup>75</sup> Marsille, « Vannes... », pp.27-28.

<sup>76</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.3.

<sup>77</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.40 et 82.

<sup>78</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.55-56. Voir aussi: Henry Marsille, « Vincent Huby: fondateur du premier centre spirituel », *Christus*, 164 (octobre 1994), pp.483-484.

permettait aux Bretons d'appréhender Dieu d'une manière nouvelle, de le considérer avant tout avec le cœur. Selon Henri Brémond,

Rassembler chaque année pendant quelques jours un certain nombre de chrétiens et de chrétiennes; les amener à rentrer en eux-mêmes, les confirmer dans la pratique du devoir commun et ainsi les acheminer à une vie spirituelle plus haute, cette œuvre, qui eut un succès prodigieux et qui s'étendit à d'autres provinces, prouverait à elle seule ce moderne triomphe de la méditation, dont nous avons déjà parlé tant de fois. Les retraites sont une des gloires de la Compagnie de Jésus. Par un contraste singulier, l'ordre qui a le plus travaillé à la centralisation des forces catholiques, aura de même très activement développé cet individualisme religieux qui est un des traits caractéristiques du catholicisme moderne...<sup>79</sup>

B) Se retirer: la condition *sine qua non* d'une solitude réussie?

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la retraite dévote se démarquait des autres formes de dévotion d'abord par l'isolement qu'elle exigeait. Pour vivre une expérience spirituelle privilégiée telle que la préconisaient les fondateurs des maisons vannetaises, les fidèles devaient obligatoirement se retirer. En effet, à ce propos, le P. Vincent Huby était catégorique: la retraite (d'ailleurs son nom l'indique) ne pouvait pas se faire dans le cadre familial du croyant. À cette époque, la recherche d'une vie de solitude ne constituait pas un phénomène nouveau pour les laïcs; depuis le Moyen Âge, des pénitents, surtout des femmes, se retiraient dans des cellules attenantes aux murs d'un couvent ou aux remparts d'une ville, subsistant grâce aux aumônes qu'ils recevaient. André Vauchez note qu'il existait également, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, «des formes très souples d'érémisme urbain, associant une existence retirée dans le cadre d'une demeure

---

<sup>79</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, p.139.

familiale à des activités de bienfaisance au dehors ». <sup>80</sup> Ce genre de mode de vie, qui s'apparente à celui qu'auront plus tard les retraits et les congréganistes, rappelle encore une fois l'importance accordée à la réclusion dans l'histoire du christianisme.

Dans le cadre des centres vannetais, durant huit jours, les retraits étaient soustraits à leurs préoccupations quotidiennes, considérées comme autant d'entraves au cheminement spirituel, pour ne s'occuper que de « la grande affaire de leur salut » <sup>81</sup>. L'attachement à la ségrégation physique des exercitants était déjà présent dans les *Exercices spirituels* de saint Ignace, comme le démontre Jacques Lewis dans son analyse du manuel de retraite: « un avantage, entre autres, qu'a le retraits à se retirer de tout et de tous, c'est qu'alors il porte tout son effort sur une seule chose » <sup>82</sup>.

Ainsi, la retraite faisait-elle partie intégrante de la tradition jésuite. Cependant, il serait faux de prétendre que cette pratique constituait l'apanage des seuls membres de la Compagnie de Jésus. En effet, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'idée de se retirer pour fuir un monde de péché, voir pour purger une vie pécheresse, revenait comme un leitmotiv dans les sermons. À ce sujet, Jean Delumeau parle d'un modèle ascétique que le clergé tentait d'imposer aux masses, modèle dont « le versant positif était constitué par l'éloge de la retraite » <sup>83</sup>.

Pour le P. Huby, retraite et vie dans le monde étaient inconciliables, comme le montre son *Traité de la retraite*: « ce n'est pas seulement une chose bonne et

---

<sup>80</sup> André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, p.111.

<sup>81</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.3.

<sup>82</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, p.69.

<sup>83</sup> Jean Delumeau, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1983, p.508.



utile, mais même nécessaire de s'éloigner un peu du commerce du monde, pour bien entendre ce que Dieu dit au fond du cœur, pour rentrer en soi-même, et pour se mettre ou s'affermir dans l'état d'une bonne vie »<sup>84</sup>. Le directeur de la maison de Vannes justifiait le bienfait de l'isolement, car selon lui, lorsque Dieu voulait s'adresser à une de ses créatures,

il est nécessaire qu'il la tire hors du tracas, et qu'il la mène en solitude, afin qu'étant hors du tumulte des créatures, les paroles qu'il lui dira, lui aillent non seulement jusqu'aux oreilles, mais jusqu'au cœur, le touchent, le pénètrent, le gagnent, et fassent en elle les changements qu'il faut pour la rendre telle qu'il la veut, et qu'elle doit être.<sup>85</sup>

Si le P. Huby semblait catégorique au sujet de l'isolement, le P. Maunoir, quant à lui, introduisit une forme de retraite plus informelle au cours de laquelle les fidèles demeuraient dans leur quotidien. Cette innovation des plus importantes de la part de Julien Maunoir constitue la retraite dans la mission. Les deux fondateurs jésuites divergeaient ici quant à la nature de la « solitude »<sup>86</sup>. Pour le P. Huby, la retraite devait être à la fois spirituelle et physique, tandis que Maunoir alliait, dans ses missions, retraite spirituelle et vie dans le monde.

En effet, Julien Maunoir développa une forme de mission qui se déroulait comme une retraite; cependant, après les exercices de la journée, les fidèles retournaient dans leurs foyers. Le biographe du P. Maunoir soulignait que, malgré leur vie dans le monde, les exercitants étaient « presque aussi recueillis dans le tracas du ménage et dans le commerce du monde, que dans le fond d'un

---

<sup>84</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.3.

<sup>85</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.3.

<sup>86</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'expression « solitude » désigne la retraite spirituelle, qui, traditionnellement, se déroule dans l'isolement. Cependant, nous hésitons à utiliser ce terme dans le contexte des centres spirituels vannetais, car il s'agit ici de retraites communes qui pouvaient compter jusqu'à deux cents exercitants à la fois.

cloître; et des femmes même gardant le silence une semaine entière, parmi des occasions continuelles de parler »<sup>87</sup>.

Ainsi, d'après le P. Boschet, la mission-retraite permettait aux fidèles d'approfondir leur spiritualité. En revanche, cette formule de mission, contrairement à la retraite traditionnelle, n'excluait pas le contact des exercitants avec leurs fréquentations habituelles, bonnes ou mauvaises. Tandis que les retraits du P. Maunoir, une fois le soir tombé, rentraient à la maison, au milieu des tentations et du péché; ceux du P. Huby restaient « en sécurité » dans l'univers clos du centre spirituel. Le directeur de la maison de Vannes insistait sur cet avantage que comporte le centre spirituel :

Mais en quel lieu vaquera-t-on à cette affaire? Dans sa maison; elle n'est pas propre à cela, on y sera trop interrompu par ceux qui y sont, et par ceux du dehors, par ses affaires temporelles, par celles des autres. Où donc aller? N'est-il pas vrai qu'il faudrait que ce fût dans une maison où on ne vît, où on n'entendît rien qui nous divertît, qui nous empêchât, et où tout ce que nous verrions, tout ce que nous entendrions, nous aidât, nous éclairât, nous instruisît, nous encourageât à bien faire cette affaire; car nous la ferions bien mieux, étant ainsi aidés, que non pas nous seuls, voilà sans doute ce qu'il nous faudrait.<sup>88</sup>

Le P. Huby prétendait même que la claustration tout au long de la retraite était la meilleure façon de sauver son âme, car

huit jours durant ne voir, ni entendre rien de mal, et n'entendre que du bien, ne voir que de bons exemples, ne faire que de bonnes actions, combien cela est-il plus capable de convertir un homme, qu'une confession et une communion passagère, et parmi le monde, et les occasions du mal?<sup>89</sup>

Le P. Huby agissait sans doute plus conformément à l'esprit et à la tradition ignatiens que son confrère missionnaire. En effet, le fondateur de la Compagnie

---

<sup>87</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.357.

<sup>88</sup> Huby, « *Traité de la retraite...* », p.39.

<sup>89</sup> Huby, « *Traité de la retraite...* », p.11.

de Jésus notait l'importance de la solitude dans son manuel des *Exercices spirituels*; selon lui, l'exercitant

quittera la maison où il habitait et il ira dans une autre maison ou dans une autre pièce pour y vivre dans le plus grand secret possible, de façon qu'il lui soit loisible d'aller chaque jour à la messe et aux vêpres sans avoir à craindre que des personnes qu'il connaît ne lui soient un obstacle.<sup>90</sup>

La nouveauté de la maison de retraite, et sans doute l'aspect qui fit de cette institution un succès, c'est qu'elle offrait aux fidèles les avantages de la clôture, tout en leur permettant de demeurer dans le monde. À Vannes, la règle prévoyait le maintien du silence en tout temps et l'interdiction de sortir de l'enceinte de la maison; cependant, après une semaine passée au rythme monacal, les retraitsants quittaient ce mode de vie austère pour retourner au leur. Ainsi, la rupture avec le monde était totale, mais non définitive. C'est ce que Chantal Quillet désigne par l'expression d' « étape intermédiaire entre la vie du siècle et le monde de la clôture »<sup>91</sup>. Dans un univers où l'intimité était inaccessible à la majorité de la population<sup>92</sup>, l'alternative de se retirer pour rencontrer Dieu dans la solitude était sans doute très attrayante pour les dévots.

En somme, si la retraite spirituelle apparaissait, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme une nouveauté, ses défenseurs eurent recours à un retour sur l'histoire du christianisme pour démontrer qu'elle appartenait définitivement à la tradition.

<sup>90</sup> Courel, *Saint Ignace de Loyola...*, p.25.

<sup>91</sup> Quillet, « De la notion de milieu spirituel... », p.439.

<sup>92</sup> À ce sujet, Jean Delumeau nous apprend que la retraite dévote constituait la seule semaine de congé prévue par les contrats de louage des domestiques. Voir: Jean Delumeau, *Rennes*, Paris, Beauchesne, 1979, p.142. (Coll. « Histoire des diocèses de France »).

D'abord par les solitudes que le Christ lui-même s'imposa au cours de sa vie, puis par la commémoration qu'en firent les moines palestiniens, la retraite s'avéra un moyen privilégié de sanctification pour les chrétiens.

À la fin du Moyen Âge, les bouleversements religieux qui déchirèrent l'Europe transformèrent la vision du christianisme qu'avait l'élite intellectuelle. En effet, du côté protestant comme du côté catholique, des réformes furent entamées. Ignace de Loyola participa à cet effort de réforme avec la fondation de son ordre religieux, mais aussi grâce à son manuel de retraite, les *Exercices spirituels*. Le livre du fondateur de la Compagnie de Jésus proposait une nouvelle façon d'aborder la solitude dévote.

La retraite ignatienne, au centre de la spiritualité jésuite, évolua avec l'histoire de la Compagnie de Jésus. Dans les premières années, en raison de l'urgence des tâches apostoliques et du manque de personnel clérical pour les accomplir, la retraite spirituelle fut quelque peu marginalisée parmi les activités jésuites. En revanche, elle connut un renouvellement au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'enseignement du P. Louis Lallemant. Cet enseignement, essentiellement tourné vers la vie intérieure, influença considérablement le P. Huby, par l'entremise d'un des disciples du P. Lallemant, le P. Rigoleuc.

Comme François de Sales avait recommandé à tous la vie dévote, le P. Huby, convaincu des bienfaits que la retraite spirituelle apportait, voulut offrir la possibilité à tous, religieux comme laïcs, riches comme pauvres, de se retirer durant une semaine pour méditer dévotement. Ainsi, il fonda le premier centre spirituel, aidé en cela par le grand vicaire de Vannes, Louis Eudo de Kerlivio. En ce sens, nous pouvons affirmer que Vincent Huby fut le véritable restaurateur des

retraites spirituelles au XVII<sup>e</sup> siècle, car ni l'enseignement du P. Lallemand ni la retraite des ordinands n'étaient accessibles au laïcat, tandis que les maisons de retraites spirituelles accueillaient tous les fidèles. Il est donc possible de parler d'une certaine « démocratisation » de la retraite qui, d'abord avec Vincent Huby puis avec le missionnaire Maunoir, visait le plus grand nombre.

## Chapitre II

### Les fondateurs : leurs relations, leurs objectifs, leurs réalisations

La Réforme catholique, battant son plein au XVII<sup>e</sup> siècle, produisit un aréopage de fondateurs d'ordres et d'institutions religieux qui, en raison de leur nombre, donnèrent à cette époque le nom de « grand siècle dévot ». Parmi ces fondateurs, nous retrouvons le P. Vincent Huby, jésuite de Vannes qui participa largement à la diffusion de la retraite spirituelle au sein du laïcat comme du clergé. M. Louis de Kerlivio, grand vicaire de son diocèse, Mlle Catherine de Francheville et le missionnaire Julien Maunoir travaillèrent de concert avec le jésuite vannetais pour réaliser le projet d'établissement de maisons de retraites fermées.

Les quatre animateurs des retraites bretonnes, regroupés autour du P. Huby, croyaient fermement au bienfait des exercices spirituels en général, plus particulièrement à la retraite ignatienne, et ce, non seulement pour le progrès de la vie intérieure, mais aussi dans la perspective d'une amélioration globale de la personne et plus généralement de la société. Ainsi, pour les fondateurs, procurer les exercices et la direction spirituels appropriés constituait une forme de ministère capable de sauver de nombreuses âmes.

Les pères Huby et Maunoir, le grand vicaire de Vannes et la dévote Catherine de Francheville utilisèrent la retraite spirituelle comme l'outil d'un apostolat actif auprès des fidèles, mais aussi auprès du clergé et des religieux. Nous allons voir comment les organisateurs des centres spirituels employèrent la retraite dévote pour convertir à la fois les fidèles et leurs pasteurs, mais voyons d'abord les

relations entre les différents fondateurs et leurs rôles respectifs dans l'essor des « solitudes », sous forme de centres spirituels ou encore de missions-retraites.

## I. L'esprit de retraite chez les fondateurs bretons

### A) Vincent Huby

Vincent Huby fut sans doute le véritable fondateur des maisons de retraites fermées de Bretagne, et sans doute aussi de celles établies dans le reste de la France, voire même de l'Europe. Le P. Huby se distingue de ceux qui l'ont aidé dans son dessein en assurant les bases matérielles de son projet. On pourrait le considérer comme le fondateur spirituel tandis que Louis Eudo de Kerlivio et Catherine de Francheville en seraient les fondateurs sur le plan matériel.

En effet, contrairement aux deux autres fondateurs des retraites dévotes, le P. Huby est le seul à être décrit comme un mystique. Son biographe ainsi que les auteurs qui lui étaient contemporains se rappellent de lui comme d'un homme embrasé de l'amour divin, tourmenté par la question du salut : « Rien ne montre mieux la grandeur de son amour pour Dieu et pour le prochain, que ce zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qu'on peut dire avoir été l'âme de toute sa conduite, et dont l'exercice a fait son continuel emploi jusqu'à sa mort ».<sup>1</sup>

Le P. Huby correspondait parfaitement à la définition que Jean Delumeau donne de la sainteté mystique moderne, c'est-à-dire qu'il regroupait en lui les caractéristiques suivantes : le désintéressement de soi et du monde pour mieux se consacrer à Dieu, une grande place accordée à la contemplation, des signes

extérieurs qui témoignent des extases mystiques.<sup>2</sup> En effet, influencé par la doctrine spirituelle du P. Lallemand et sans doute aussi par le courant thérésien, Vincent Huby croyait au renoncement total de soi pour accéder à l'union à Dieu.<sup>3</sup> Selon lui, la retraite spirituelle ne se limitait pas à une période désignée pour les dévotions, mais constituait plutôt un mode de vie caractérisé par la présence continuelle de Dieu non seulement à l'esprit, mais surtout dans le cœur. Henri Brémond explique que, pour les fils spirituels du P. Lallemand, « on ne perd jamais la présence de Dieu et, dans le commerce du monde, dans l'embarras des affaires, parmi la foule des occupations, l'on conserve toujours la solitude du cœur et l'on ne sort point de cette montagne mystique de l'oraison, où l'on a été introduit par le Saint-Esprit ».<sup>4</sup> Ainsi, Louis Lallemand préconisait la contemplation dans l'action, mode de vie que choisit Vincent Huby. Cette solitude « intérieure » (dans le sens où elle n'était pas identifiée par des signes extérieurs comme le retranchement du monde et du quotidien) ne s'adressait qu'à des personnes « vraiment spirituelles », comme le spécifiait le P. Huby lui-même.<sup>5</sup>

Dans les *Vies des saints de Bretagne* de Dom Lobineau, le passage consacré à la vie du P. Huby révèle que ce dernier vivait probablement dans un état de

---

<sup>1</sup> Pierre Champion, *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*, 2<sup>e</sup> éd., Lille Desclée de Brouwer, 1886 (1697), p.53.

<sup>2</sup> Jean Delumeau, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1985 (1971), pp.102-113. Dans ce passage, Delumeau distingue trois modèles de sainteté auxquels aspiraient les dévots de l'Ancien régime : l'héroïsme chrétien, l'expérience mystique et l'efficacité.

<sup>3</sup> Henri Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Guay, 1923, Tome II, p.36.

<sup>4</sup> Brémond, *Histoire littéraire du sentiment...*, Tome V, p.74.

<sup>5</sup> Huby, « Le traité de la retraite (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de saint Ignace*, 63 (1920), pp.44-45.



retraite intérieure, où seul l'amour de Dieu compte : « Il faisait ses délices du recueillement et de la retraite; son bonheur était de vivre seul en lui-même, et si séparé des créatures, qu'il n'y eût que Dieu seul qui l'habitât dans son cœur ». <sup>6</sup>

Cependant, le recueillement du zélateur des âmes ne l'empêchait pas d'œuvrer auprès des Bretons et de contribuer à leur salut par l'entremise des retraites dévotes. Pour les « contemplatifs dans l'action », l'amour de Dieu ne se limitait pas à l'oraison, mais comportait aussi une dimension apostolique qui, pour le P. Huby, se manifestait par la direction de conscience. Pierre Champion expliquait cet état :

Un autre de ses enfants spirituels témoigne que l'étant allé voir, quelques jours avant sa mort, il lui parla de l'amour de Dieu d'une manière si touchante, que jamais la pensée ne lui en revient, qu'il ne se sente porté à aimer Dieu; qu'à la fin de son entretien il s'écria deux ou trois fois : « Ah! mon enfant, si on connaissait ce que c'est que Dieu et combien il est doux de l'aimer, on n'interromprait jamais l'exercice de l'amour de Dieu et on regarderait comme un véritable néant les grandeurs, les richesses, les plaisirs et tout ce que le monde estime; » qu'après avoir prononcé ces paroles, il entra dans un profond recueillement, et que son visage changea et parut tout en feu, les larmes lui coulant doucement des yeux. <sup>7</sup>

Le P. Huby semblait donc habité, à certains moments du moins, de la présence divine, ce qui l'amenait notamment à des mouvements du cœur ou « motions spirituelles » soit durant la contemplation, ou encore dans des occasions plus spontanées, comme lors de la prédication. Si les écrits sur la vie du P. Huby ne décrivent pas les visions spirituelles qu'il aurait eues, ils attestent cependant du « don des larmes » dont il semblait doté. Huby, dans ses transports d'amour pour Dieu, pleurait à profusion :

---

<sup>6</sup> Guy-Alexis Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Méquignon Junior, 1838 (1724), Tome V, p.259.

Une des bonnes âmes qu'il dirigeait assure que, quand elle allait de temps en temps le voir à Vannes, il venait à elle si plein de Dieu que, quelque effort qu'il fit pour cacher ce qui se passait au-dedans de lui, il ne pouvait empêcher que les marques n'en éclatassent au dehors; que d'autres fois, il paraissait tout pénétré des tendresses de l'amour divin; que ses yeux marquaient qu'il venait de pleurer, et qu'en même temps qu'il se mettait à lui parler de l'abondance du cœur, les larmes recommençaient à lui couler des yeux et que son visage s'enflammait d'une sainte ardeur.<sup>8</sup>

Pour les esprits rationnels des historiens d'aujourd'hui, les larmes du P. Huby ne révèlent peut-être que la grande sensibilité religieuse du personnage, mais pour de fidèles croyants du XVII<sup>e</sup> siècle, elles illustraient bien plus. En effet, les pleurs, symbole par excellence des périodes d'extase mystique et preuve tangible de l'élection, signifiaient que l'on se trouvait en présence d'une sorte d'élus qui, par l'union à Dieu, participait en quelque sorte de la nature divine.<sup>9</sup> Par ce trait, le P. Huby était considéré comme un saint par certains de ses contemporains, en témoigne le culte spontané dont il fit l'objet après sa mort.<sup>10</sup> Ainsi, l'émotion du fondateur des retraites populaires impressionnait et entraînait les exercitants dans une effervescence spirituelle semblable à celle causée par les missions. On le voit ici porter la tension à son apogée au cours de la dernière cérémonie de la retraite:

Le dernier jour des retraites était son jour de triomphe. Il faisait lui seul presque tous les exercices de ce jour-là et l'adieu d'une manière si

---

<sup>7</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.45.

<sup>8</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.45.

<sup>9</sup> Louis Cognet définit ainsi l'union mystique à Dieu : « ...l'union, sans pour cela anéantir les êtres, tend à un certain effacement de leurs limites propres, à une certaine interpénétration physique ou morale, sentimentale ou affective, peu importe, mais à l'intérieur de laquelle on rencontre toujours une certaine disparition de l'être individuel, des limites de la personne. » Voir : Louis Cognet, *Introduction à la vie chrétienne. La prière du chrétien*, Paris, Cerf, 1967, p.86.

<sup>10</sup> Après la mort de Vincent Huby, les fidèles profitaient du temps de la retraite pour demander son intercession auprès de Dieu, notamment pour obtenir la guérison. Dans cet extrait, une exercitante prie pour recouvrer la vue : « Faisant une retraite à Vannes, au mois de septembre 1693, et entendant parler des grâces qu'on obtenait du P. Huby, elle eut un fort mouvement de se recommander à lui. (...) Le matin à son réveil, elle fut bien étonnée de trouver sa vue dégagée, et si forte qu'elle voyait clairement, non seulement de près, mais aussi de fort loin. » Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.105. Pour d'autres exemples, voir la section IV du troisième chapitre.

touchante que toute l'assemblée fondait en larmes, éclatait en soupirs et en sanglots, voyant ce saint vieillard prosterné à leurs pieds, tout baigné de pleurs, leur demander pardon, leur marquer toutes les tendresses d'un amour paternel et les embrasser étroitement comme s'il eût voulu les loger dans son cœur.<sup>11</sup>

Dom Lobineau soulignait aussi l'aspect communicatif du brûlant amour que Vincent Huby portait à Dieu :

Il était si affamé du désir d'aimer Dieu, comme il le disait un jour à une personne de confiance, que, ne pouvant l'aimer lui seul autant qu'il l'eût désiré, il travaillait de toutes ses forces à le faire aimer de tout le monde. Quand il parlait de l'amour de quelque saint envers Dieu, il pleurait ordinairement, ou de joie de voir combien les saints ont aimé Dieu, ou de douleur de voir le peu d'amour des hommes pour un Dieu infiniment aimable, et jamais on ne sortait d'avec lui qu'on ne remportât un pressant désir d'imiter cette ardente charité qui le consumait lui-même.<sup>12</sup>

Il est donc indéniable que les larmes du P. Huby, résultat de visions surnaturelles ou non, aient contribué à faire de lui un personnage charismatique, au même titre que les faiseurs de miracles. Cette fascination qu'éprouvaient les fidèles envers un tel personnage constituait à la fois un attrait pour les retraitants et un facteur de conversion. Ce dernier trait contribua peut-être à faire du P. Huby un « contemplatif dans l'action » ou encore un missionnaire contemplatif.

En effet, il semble que Vincent Huby ait hésité considérablement avant de choisir la vocation apostolique, tiraillé qu'il était entre une vie de contemplation et une vie dans le siècle. L'attrait qu'il éprouvait pour l'oraison l'entraînait vers la solitude plutôt que vers les missions, alors que sa formation de jésuite le

---

<sup>11</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.66.

<sup>12</sup> Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, p.259.

poussait au métier de missionnaire.<sup>13</sup> Il trouva la réponse à cette grande lutte intérieure dans l'enseignement du P. Lallemand, selon lequel le recueillement permet de mieux agir, donc il est nécessaire d'y accorder la primauté. Pierre Champion évoquait les tourments du P. Huby à ce propos :

Il n'était pas de ceux qui se jettent dans le tracas des bonnes œuvres, parce qu'ils ne peuvent souffrir la solitude et le recueillement, parce qu'ils n'aiment pas l'étude et ne trouvent point de goût à l'oraison. La vie intérieure pour lui avait tant de charmes, qu'il douta s'il ne devait point quitter le travail des missions pour se donner davantage au repos de la contemplation. Il pria la Mère Jeanne des Anges de consulter le Ciel là-dessus, et le saint Ange qui avait accoutumé de la visiter, répondit que le Père devait s'employer aux fonctions apostoliques, selon le devoir de sa vocation, et que Dieu ne voulait pas qu'il menât une vie plus retirée.<sup>14</sup>

Entièrement consacré à Dieu, probablement sujet à des « visions intellectuelles »<sup>15</sup>, et définitivement doté du don des larmes, le jésuite Vincent Huby semblait donc appartenir à la classe privilégiée des mystiques. Il n'en fut pas de même pour Catherine de Francheville, Louis Eudo de Kerlivio et Julien Maunoir, ses collaborateurs.

#### B) Les fondateurs sur le plan matériel

Les sources décrivent Catherine de Francheville et M. de Kerlivio comme les organisateurs des maisons de retraites spirituelles, plutôt que leurs instigateurs. Certes, ils furent tout deux très dévots, mais ils ne constituaient pas des modèles de sainteté comme le P. Huby a pu l'être. La première biographie des fondateurs

---

<sup>13</sup> Joseph de Guibert, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*. Rome, IHSI, 1953, p.69. Voir aussi Bernard Dompnier, *Missions de l'intérieur et Réforme catholique : l'activité missionnaire en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris I, 1981, p.79.

<sup>14</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.54.

des centres spirituels, *La vie du P. Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*<sup>16</sup>, du P. Champion reflète bien l'importance que l'auteur et l'éditeur accordaient à chacun des protagonistes. Pierre Champion, jésuite, il est vrai, conférait la première place à son confrère Huby : il est le premier fondateur étudié, et sa biographie s'étire sur environ 170 pages. Quant à Mlle de Francheville, quoiqu'elle soit introduite avant M. de Kerlivio, seulement une cinquantaine de pages sur les 325 du livre lui sont consacrées. La vie du grand vicaire de Vannes, elle, clôt l'ouvrage en une centaine de pages.<sup>17</sup>

Au-delà d'une simple analyse quantitative, certains passages tirés de l'ouvrage présentent M. de Kerlivio comme le coordonateur des activités imaginées par le P. Huby et Mlle de Francheville comme une femme vertueuse dont la vie était agencée en fonction des dévotions et des œuvres de miséricorde. En revanche, Vincent Huby constituait l'âme même du projet.

Dom Lobineau décrivait ainsi la relation entre Vincent Huby et son collaborateur : « Tout ce que la sainte et pieuse industrie du P. Huby, son directeur, inventait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'autorité de M. de Kerlivio l'établissait et le faisait exécuter ».<sup>18</sup> À ce sujet, les exemples sont nombreux : principal vicaire à compter de 1656, il coordonnait les missions de son diocèse, s'occupait de faire connaître les maisons de retraites spirituelles et

---

<sup>15</sup> L'expression est de Thérèse d'Avila; elle désigne, pour les mystiques, la sensation de la présence divine. Voir Delumeau, *Le catholicisme entre Luther...*, p.109.

<sup>16</sup> Il s'agit ici de la 2<sup>e</sup> édition, c'est-à-dire celle de 1886.

<sup>17</sup> Dans l'édition originale de 1698, l'ordre de présentation des fondateurs s'établissait de la façon suivante : vie de M. de Kerlivio, du P. Huby, de Mlle de Francheville. Nous ignorons pourquoi l'éditeur procéda à ce remaniement du texte lors de la seconde édition. Celle-ci comporte seulement un avertissement au lecteur qui l'avise du titre et de l'ordre de présentation primitifs.

d'y attirer des fidèles, organisait des dévotions populaires. Le paysage religieux vannetais dépendait largement de l'abbé de Kerlivio, comme le souligne cet extrait : « il érigea la plupart des Congrégations de Notre-Dame dans les villes, et la confrérie du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses avec l'Adoration perpétuelle de la manière qu'elle s'y pratique ».<sup>19</sup>

Ainsi, le jésuite Huby et le grand vicaire de Vannes travaillaient de concert pour améliorer la pratique religieuse de leur diocèse, voir de leur province. Une telle association comptait considérablement dans le contexte vannetais du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, en raison des rivalités entre le clergé diocésain et la Compagnie de Jésus dans cette ville, la sympathie et le soutien du grand vicaire pour le P. Huby n'étaient pas à dédaigner. Grâce à l'amitié de M. de Kerlivio, l'œuvre des retraites bénéficiait d'un appui incontestable lors du synode, du moins au cours de l'épiscopat de Charles de Rosmadec. Ce dernier tenait son vicaire principal en grande estime, lui laissant une liberté d'action considérable et l'appuyant dans la mise en place des centres spirituels.

En revanche, Louis de Kerlivio tomba en disgrâce lors de la nomination de Louis Caset de Vautorte à l'évêché, en 1671. Le successeur de Mgr de Rosmadec n'appréciait pas les services de son grand vicaire et le déposséda de ses fonctions.<sup>20</sup> Ce ne fut qu'à la suite d'une intervention en faveur de Kerlivio de la

---

<sup>18</sup> Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, p.201.

<sup>19</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.288.

<sup>20</sup> Les sources sont pratiquement muettes à ce sujet : on ne connaît pas les raisons de la défaveur de M. de Kerlivio. Peut-être ses relations avec les jésuites de Vannes ont-elles attiré contre lui un sentiment malveillant de la part de son supérieur...

part de Mme d'Argouges, « première présidente » au parlement de Bretagne, que celui-ci put regagner son poste de grand vicaire et ce en 1675.<sup>21</sup>

En dépit des querelles qui l'opposèrent à Mgr de Vautorte, Louis Eudo de Kerlivio servit grandement les intérêts du P. Huby grâce au pouvoir qu'il détenait en sa qualité de grand vicaire du diocèse de Vannes. Il assumait avant tout les rôles de protecteur et de pourvoyeur financier de l'œuvre des retraites spirituelles. Pour ce qui est de Catherine de Francheville, son biographe soulignait sa contribution financière à l'établissement des retraites fermées, mais plutôt dans la perspective d'une œuvre charitable. En dépit de sa grande participation à la diffusion des retraites fermées pour les femmes, Mlle de Francheville était considérée avant tout comme une dévote consacrée aux activités caritatives.

Ce fut en 1659 que Catherine de Francheville, une jeune femme appartenant à la noblesse bretonne, décida « d'être toute à Dieu ».<sup>22</sup> Entre ce moment et celui où elle se voua entièrement au travail des retraites fermées, Mlle de Francheville divisait son temps entre la prière et les œuvres de miséricorde. Non seulement érigea-t-elle de ses deniers la maison de retraites des femmes, mais elle participa au financement de l'église des jésuites vannetais, elle entretint de nombreuses

---

<sup>21</sup> Barthélémy Pocquet, « Les évêques de Bretagne dans la renaissance religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales Bretonnes*, 54 (1947), p.49 et G. Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, p.44. Dom Lobineau fixait la date du retour en grâce de M. de Kerlivio en 1677 (Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, p.202).

<sup>22</sup> Jehanne Maraval, « Contribution à l'histoire de l'école spirituelle vannetaise : l'année 1659 dans le diocèse de Vannes. Documents peu connus », *Bulletin mensuel de la société polymathique de Morbihan*, 120 (1994), p.111.

missions dans son diocèse, elle meubla le séminaire du Mené de façon à ce qu'il puisse accueillir les aspirants au sacerdoce.<sup>23</sup>

Cependant, pour une dévote comme pour l'ensemble des « esprits charitables » du XVII<sup>e</sup> siècle, l'aide matérielle ou financière était indissociable du soin des âmes, c'est-à-dire des œuvres de miséricorde spirituelle. Les bienfaitrices comme Catherine de Francheville se fixaient généralement le but de soulager les besoins matériels des indigents, tout en veillant à leur salut. Ainsi, il ne suffisait pas uniquement de venir en aide aux nécessiteux, il fallait également tenter de les convertir à une vie religieuse plus active et à une réforme des mœurs.<sup>24</sup> Mlle de Francheville visitait les prisonniers, venait au secours des orphelins, payait la pension des pauvres afin qu'ils puissent bénéficier eux aussi d'un séjour à l'un des centres spirituels.<sup>25</sup>

Catherine de Francheville comme Louis Eudo de Kerlivio participèrent de façon notoire à la fondation des maisons de retraites spirituelles de Vannes. Quoiqu'ils évoluèrent dans le rayonnement du P. Vincent Huby, ils furent de bons administrateurs et, sans eux, la mise en place des centres de retraites dévotes aurait été difficile en raison, d'une part, des tensions entre la Compagnie de Jésus et le clergé séculier, et, d'autre part, des problèmes de financement pour la construction des bâtiments. Cependant, il faut noter que ces deux fondateurs possédaient avant tout une spiritualité très profonde et un indéniable attrait pour

---

<sup>23</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.182-183.

<sup>24</sup> Raymond Darricau, « Œuvres de miséricorde », *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1104 et John O'Malley, *The First Jesuits*, Cambridge, Harvard University Press, 1993, pp.165-168. Voir aussi : Elizabeth Rapley, *Les dévotes. Les femmes et l'Église en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Bellarmin, 1995, pp.119-123.

<sup>25</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.182-183 et Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, pp.212-217.



la retraite. Ainsi, nous les caractérisons de fondateurs au niveau matériel, sans toutefois oublier que leurs efforts et initiatives dans le projet d'établissement des centres spirituels résultaient d'une foi et confiance inébranlables en Dieu.

Le P. Champion rappelait ce que ses concitoyens d'Hennebond pensaient de l'abbé de Kerlivio : « c'était un homme qui méprisait les maximes du monde, qui ne cherchait que la retraite et qu'on ne le voyait qu'à l'autel ». <sup>26</sup> À ce sujet, Dom Lobineau renchérisait : « Il était à Hennebond au milieu de ses parents aussi retiré que s'il eut été dans une solitude écartée; il ne faisait d'autres visites que celles de zèle et de charité; et ses parents, qui se rebutaient facilement de ses manières, si éloignées de celles du monde, ne l'importunaient pas beaucoup; ils lui marquaient même du mépris dans les occasions; mais les mépris étaient ses délices. » <sup>27</sup>

Quant à Catherine de Francheville, sa vie se déroulait au rythme de la retraite spirituelle : succession de la prière, des lectures spirituelles, de l'oraison, de la pénitence et de la communion quotidienne, comme l'indiquait Dom Lobineau :

Pour éviter les compagnies qui auraient pu la distraire, elle changea de demeure, et vint occuper dans la ville un appartement propre au dessein qu'elle avait de vivre dans la retraite. [...] sa chambre était comme une grotte inaccessible, dont l'entrée n'était ouverte à ses propres frères que trois ou quatre fois seulement dans l'année quoiqu'elle les aimât tendrement, et qu'ils vissent souvent pour la voir. Loin du tumulte, elle partageait son temps entre la prière et la mortification. <sup>28</sup>

Dans la biographie la plus récente de la pieuse femme, on retrouve aussi cette quête de la solitude qui semble avoir été le symbole même de sa conversion :

<sup>26</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.222.

<sup>27</sup> Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, p.180.

<sup>28</sup> Lobineau, *Les vies de saints de Bretagne...*, Tome V, p.211. Voir aussi : Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, pp.173-174.

« Elle sait qu'on ne trouve Dieu que dans la solitude et le désert. La retraite, c'est cela : chasser l'accidentel qui nous entoure pour trouver Dieu qui nous remplit. La retraite intérieure, c'est tout l'idéal de Catherine ».<sup>29</sup>

### C) Le grand missionnaire de la Bretagne : Julien Maunoir

Le P. Maunoir contribua largement à la diffusion des retraites spirituelles, notamment avec l'évolution de la mission vers le modèle de la retraite. Cette nouvelle formule de mission, s'adressant aux Bretons cantonnés dans les milieux ruraux, faisait connaître l'institution vannetaise et en assurait la publicité. En effet, suite à la retraite dans la mission, certains fidèles se rendaient à Vannes pour suivre une retraite fermée.<sup>30</sup>

De plus, d'après la *Vie* du P. Maunoir, il s'intéressa au projet d'établissement d'une maison de retraite: « ... il fit un voyage à Vannes pour consulter M. de Kerlivio et le Père Huby sur une maison de retraite qu'on devait bientôt ouvrir à Quimper, et dont Dieu lui avait inspiré de faire l'établissement quelques années avant qu'on ne le fit ».<sup>31</sup>

Cependant, le rôle qu'a effectivement joué Maunoir dans la fondation de la maison de Quimper semble avoir eu une portée limitée. Le missionnaire fut sans doute impliqué dans la mise en place de cette institution, mais, à ce sujet, les écrits du P. Boschet demeurent vagues. Le biographe confond quelque peu le lecteur avec une de ses phrases surprenantes dans leur exaltation du personnage :

<sup>29</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, p.255.

<sup>30</sup> Antoine Boschet, *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1834 (1697), p.320.

<sup>31</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.307.

« ... on ouvrit à Quimper, le jour de S. Joseph, la maison de retraite dont j'ai parlé, et qui étoit dans son origine l'ouvrage du P. Maunoir, quoique Dieu se fût servi d'un autre Jésuite pour commencer, pour conduire et pour achever une si sainte entreprise ». <sup>32</sup> Dans de telles circonstances, on se demande quelle fut la fonction de Julien Maunoir dans l'établissement de cette institution...

En dépit de son implication dans la diffusion et la systématisation de la retraite spirituelle en Bretagne, sous la forme de la mission-retraite ou de la fondation de la maison quimpéroise, Julien Maunoir demeure avant tout un coordonateur des retraites dévotes, plutôt qu'un fondateur spirituel. D'après le biographe du P. Maunoir, le jésuite présentait les caractéristiques d'un saint : il dédia sa vie au service de Dieu et au salut de son prochain, il affichait toutes les vertus chrétiennes, recherchait la pénitence et la mortification, et enfin, il effectuait des miracles, notamment des guérisons. <sup>33</sup> Aussi pourrait-on dire que Julien Maunoir correspondrait à ce que Jean Delumeau appelle la sainteté « efficace », alors que le P. Huby serait plutôt un saint mystique <sup>34</sup>. La sainteté du grand missionnaire de la Bretagne se manifestait donc à travers son esprit méthodique et son talent pour l'organisation et la planification.

En revanche, le P. Maunoir ne participa point aux volets vraiment spirituels de l'établissement des maisons de retraites, c'est-à-dire l'élaboration du programme et des différents exercices de la semaine. Comme M. de Kerlivio et Mlle de Francheville, le missionnaire s'inspirait des idées du P. Huby et leur

---

<sup>32</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.309.

<sup>33</sup> Claudie Vanasse, « Julien Maunoir, un saint exemplaire », *Les cahiers d'histoire*, 18 (automne 1998), p.175.

<sup>34</sup> Delumeau, *Le catholicisme entre Luther...*, pp.113-119.

donnait une structure concrète. Dans le cas des missions, Alain Croix affirme qu'on « peut estimer que ses talents d'organisateur l'emportent sur le côté mystique et les talents de prédicateur qu'ont surtout retenus les biographes ».<sup>35</sup> Il s'agit probablement de la même chose pour le cas des retraites dévotes.

S'il ne furent pas de grands mystiques comme Vincent Huby, Louis de Kerlivio, Catherine de Francheville et le P. Maunoir montraient toutefois un zèle hors du commun. Cet esprit d'entreprise qui les caractérise tous trois se manifesta sous différentes formes : la dévote érigea une communauté de filles séculières, les Filles de la retraite; alors que le grand vicaire et le missionnaire travaillèrent pour une meilleure formation du clergé. Avant de considérer ces institutions, rappelons les motifs qui poussaient les animateurs des retraites spirituelles à fournir de tels efforts.

### III. Les objectifs des fondateurs de centres spirituels bretons

#### A) La conversion

Les fondateurs des maisons de retraites dévotes érigèrent, dans la Bretagne du XVII<sup>e</sup> siècle, ces institutions dans le but de convertir ceux qui s'y présentaient en leur procurant une expérience spirituelle incomparable. Dans ce contexte, la conversion des exercitants signifiait l'amendement général de leur vie, c'est-à-dire à la fois une amélioration de la pratique religieuse et une réforme des mœurs. Donc, la réforme de vie constitue une conséquence de l'objectif général des

---

<sup>35</sup> Alain Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi*. Paris, Maloine S.A. Éditeurs, 1981, Tome II, p.1216.

retraites du P. Huby qu'était la rencontre particulière avec Dieu dont nous avons traité au chapitre précédent. En effet, si les fidèles décidaient de changer leur mode de vie suite à une retraite, c'était sans doute en raison de l'expérience qu'ils avaient subie lors des méditations guidées par les directeurs de conscience des différentes maisons.

Pour les fondateurs, suivre la retraite d'inspiration ignatienne devait nécessairement engendrer une refonte de l'âme des retraitants, notamment au plan moral. Comme les *Exercices spirituels*, la retraite de Vannes était conçue dans le but d'amener les fidèles à ordonner leurs vies, ce qui veut dire réorienter son être en fonction des devoirs et de la morale du chrétien. Suite à une retraite, le participant

ne tombe pas si tôt dans le péché, ni dans des péchés si griefts, ni si fréquemment; si on n'y tombe, qu'on reconnaît, et qu'on sent davantage sa chute; qu'on tâche de s'en relever plus promptement; elle fait qu'on connaît plus clairement le mal des mauvaises compagnies, que l'on s'en retire, que l'on ne s'y expose pas si librement, qu'on s'y comporte plus prudemment, et elle fait qu'on hante davantage les églises, qu'on approche plus souvent des sacrements, qu'on s'adonne à la piété et aux bonnes œuvres...<sup>36</sup>

Le P. Huby était très explicite à ce sujet: non seulement la retraite spirituelle relançait-elle la pratique religieuse, mais elle corrigeait également les mœurs. Le biographe du P. Maunoir abondait également dans le même sens, en évoquant un « gentilhomme, plein de foi et touché d'un véritable repentir » qui « protesta hautement qu'il changeroit de vie: et si la force de la mauvaise habitude

---

<sup>36</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.41.

l'emportait quelques fois sur la grâce, les fréquentes retraites qu'il faisait à Vannes, sous le P. Huby, le fortifièrent beaucoup contre le penchant. »<sup>37</sup>

Encore plus qu'un simple amendement, les fondateurs des centres spirituels allaient jusqu'à recommander la recherche de la perfection religieuse et morale à leurs retraitants: le P. Huby « disait que ce que doit faire un directeur pour bien conduire les âmes, est d'observer l'idée qu'elles ont de la perfection et de les animer doucement à l'embrasser ». <sup>38</sup> Dans un article sur l'Ermitage de Caen, un des ancêtres des centres spirituels, Chantal Quillet souligne cette volonté qu'avaient les dévots d'améliorer leur personne; selon elle, ils étaient « tournés essentiellement vers le perfectionnement intérieur ». <sup>39</sup>

L'amendement de la vie religieuse et morale qu'espéraient les fondateurs des maisons de retraites spirituelles n'est pas sans rappeler le but d'autres institutions issues de la Réforme catholique, comme les missions et les congrégations mariales. <sup>40</sup> Il est intéressant de noter que pour la Bretagne, ce fut le P. Huby qui, selon son biographe, implanta les congrégations de la Vierge. Le P. Champion précisait que

Son intention en cela fut d'associer sous la protection de la Vierge, ceux d'une même ville qui avaient fait la retraite, afin qu'ils en conservassent le fruit par la fréquentation des Sacrements et par les autres exercices de piété qu'ils pratiqueraient dans le lieu de leurs assemblées. <sup>41</sup>

<sup>37</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.236.

<sup>38</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.80.

<sup>39</sup> Chantal Quillet, « De la notion de milieu spirituel : les dévots normands dans les années 1640-1660 », *Revue de synthèse*, 111 (no.4 1990), p.435.

<sup>40</sup> Sur le but des congrégation mariales, voir: Quillet, « De la notion de milieu spirituel... », pp.447-448. Voir aussi: Louis Châtellier, « À l'origine d'une société catholique: le rôle des congrégations mariales aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 3 (no.2, 1984), p.209. Sur le but des missions voir: Dompnier, *Missions de l'intérieur...*, pp.86-87.

<sup>41</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.69.

Ainsi, les congrégations mariales devaient maintenir la réforme morale et religieuse entreprise par les retraits.

Pour ce qui est de la relation entre les missions bretonnes et les maisons de retraites fermées, il s'agissait d'une réciprocity enrichissante pour chacune de ces institutions : les fondateurs des maisons de retraites ainsi que les missionnaires travaillaient en fait de concert à la conquête spirituelle des Bretons. La vie du P. Maunoir présente les maisons de retraites spirituelles comme un établissement où les directeurs de conscience étaient appelés à parfaire les conversions entamées lors des missions. L'apôtre de la Bretagne considérait que

les missionnaires et la retraite s'entr'aideraient mutuellement; que la retraite achèverait des conversions que les missions ne font souvent que commencer; qu'en mission on engagerait des personnes de toutes sortes d'états à faire la retraite, et que la retraite rendrait toutes ces personnes chacune[sic] en sa manière utiles aux missions; que dans la retraite les ecclésiastiques prendraient le dessein de se consacrer aux missions, que les recteurs se porteraient à en procurer à leurs paroisses, et les gentilshommes à leurs vassaux, et que les riches en fonderaient pour les pauvres.<sup>42</sup>

Cette façon de présenter la relation entre la maison de retraites et les missions a sans doute influencé les historiens contemporains qui étudient l'œuvre missionnaire. Jean Rouanet, par exemple, reprend la conception du P. Boschet lorsqu'il présente les centres de retraites dévotes :

La retraite, loin de nuire aux missions, leur apporterait de sérieux renforts: là s'achèveraient des conversions que les missions n'avaient fait qu'ébaucher; là, en contact plus intime avec le Christ, se décideraient des vocations apostoliques. On engagerait, au cours de la mission, des personnes de toutes sortes d'états à faire la retraite; elles en reviendraient résolues à se rendre personnellement plus utiles aux missions.<sup>43</sup>

---

<sup>42</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.310.

<sup>43</sup> Jean Rouanet, « Le Bx Julien Maunoir et les équipes sacerdotales au XVII<sup>e</sup> siècle », *Nouvelle revue théologique*, 73 (1951), p.612.

Bernard Dompnier, sans toutefois rester aussi accroché au texte du P. Boschet, dit de la retraite dans la mission qu'elle « permettait en particulier de plus fermes engagements de la part des participants »<sup>44</sup>. Dans cette optique, la retraite spirituelle représentait un outil auxiliaire aux missions, plutôt qu'une institution indépendante.

De son côté, les pères Huby et Champion n'employaient le mot « conversion » que très rarement dans leurs écrits; ils lui préféraient les expressions « réforme de vie », « changement », « amendement ». L'omission du terme « conversion » dans ces ouvrages n'indiquerait-il pas la volonté des auteurs de dissocier l'œuvre des retraites de celle de leurs confrères missionnaires? En effet, si les substantifs « réforme » et « conversion » portaient la même signification à cette époque<sup>45</sup>, le dernier était toutefois fortement lié aux missions. Peut-être aussi le P. Huby et ses collaborateurs considéraient-ils que, s'ils se rendaient au centre spirituel, les fidèles étaient déjà, dans une certaine mesure, convertis. La retraite, dans ce cas, viserait plutôt à déterminer la forme que prendrait la conversion des ouailles.

---

<sup>44</sup> Dompnier, *Missions de l'intérieur...*, p.23.

<sup>45</sup> L'historien John O'Malley considère que, dans la tradition jésuite, le terme *reformatio* « referred to the change of heart effected in individuals through the *Spiritual Exercises* and other ministries in which the Jesuits were engaged. It meant conversion ». John O'Malley, « Was Ignatius Loyola a Church Reformer? », *The Catholic Historical Review*, 77 (avril 1991), p.182. O'Malley souligne également que, dans la retraite ignatienne, la conversion représentait « a



## B) L'élection

L'élection est un des temps forts de la démarche religieuse que constituent les *Exercices spirituels* de saint Ignace et qui fonde la retraite conçue par Huby et ses collaborateurs. L'ensemble du manuel de retraite est en fait organisé en fonction de l'élection. Afin de mieux comprendre la progression et l'objectif de la retraite ignatienne, nous allons approfondir cette étape fondamentale des *Exercices*.

La nature de la retraite ignatienne est éclairée par le titre complet de l'œuvre de saint Ignace c'est-à-dire les *Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et ordonner sa vie sans se déterminer sous l'influence d'aucune affection désordonnée*. Ce titre synthétise parfaitement le but de la retraite dans la pensée du fondateur de la Compagnie de Jésus. L'élection consiste en le choix d'une vocation spirituelle, inspirée de Dieu.

L'élection se trouvait également au centre de la retraite imaginée par le P. Huby. Comme nous l'avons vu, dans cette retraite, il ne s'agit pas nécessairement du choix d'un état, mais plutôt de la manière de vivre cette condition, car dans bien des cas, lorsque le retraitant se présentait à une des maisons vannetaises, il était déjà confirmé dans un mode de vie comme le mariage ou le sacerdoce. Les directeurs des maisons vannetaises recommandaient fortement la retraite aux personnes aux prises avec une grave décision à prendre, comme l'explique T. Dubay :

While the general purpose of retreats, the supernatural growth of the retreatant, is common to them all, the specific purposes can be widely

---

turning from a sinful life or, probably more often, a turning to a more devout life ». John O'Malley, *The First Jesuits*, Cambridge, Harvard University Press, 1993, p.39.

varied. According to the class of persons and the precise aim of the directing priest, the days of prayerful seclusion can be ordered to any number of particular ends: conversion from sin, decision of vocation, entrance into noviciate, perpetual profession, ordination to the priesthood, preparation for marriage, proficiency in a virtue (e.g. humility, charity), problems on a state of life, growth in prayer, etc.<sup>46</sup>

Ainsi, les retraitants du P. Huby cherchaient, à travers les exercices spirituels proposés dans les maisons de Vannes, à saisir ce que la volonté divine voulait les voir accomplir. En ce sens, pour ce qui est des décisions concernant l'orientation de la vie, la retraite devait aider à discerner la meilleure alternative conformément au dessein de Dieu. Le fondateur du premier centre spirituel notait dans son *Traité de la retraite*

qu'il y a des temps et des occasions, où il est extrêmement important de faire de bonnes retraites, comme quand on veut choisir un état de vie, soit du monde, soit de la religion, soit de l'Église, avant de prendre les ordres; avant se mettre à être confesseur; avant aller prêcher un carême; pour tous: avant à faire un long voyage, dont on ne sait le succès; quand on est en quelque affliction, afin de la supporter selon Dieu; dans l'attente de quelque mauvaise issue; pour s'y résoudre, comme Notre-Seigneur au Jardin; ou afin d'attirer sur soi ou sur sa famille, les bénédictions du ciel, comme ne pouvant faire d'action plus agréable à Dieu, en de prières en meilleure disposition, bref, soit devant, soit après les choses les plus importantes de la vie, comme étant depuis peu en bénéfice, ou office, ou mariage, afin d'y vivre selon les obligations de sa condition.<sup>47</sup>

Bien sûr, les sources contiennent beaucoup moins de passages sur le choix d'une condition que sur l'amendement de la vie, car d'une part, le choix d'un état constitue en fait une ramification de l'objectif de réforme de vie. D'autre part, la recherche d'une amélioration, voire de la perfection, au plan religieux et moral concernait tous les fidèles et en tout temps, tandis que le choix d'une vocation ne

---

<sup>46</sup> T. Dubay, « Retreats », *New Catholic Encyclopedia*, New York, Mc Graw-Hill Book Company, 1967, vol. 12, p.429.

<sup>47</sup> Huby, « Traité de la retraite... », pp.40-41.

se présentait qu'une fois dans une vie. Pour la survie de l'institution, il ne fallait pas laisser entendre aux Bretons que la retraite dévote ne servait qu'à déterminer si une personne devait opter pour la vie religieuse ou familiale. Quoiqu'un séjour au centre spirituel fût conseillé avant de déterminer son avenir, de façon générale, la retraite aidait plus souvent les catholiques à améliorer leur mode de vie qu'à embrasser un état.

## II. Les Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes

### A) L'émergence des congrégations de filles séculières au XVII<sup>e</sup> siècle

À l'aube de l'époque moderne, nombre de religieux sentaient de plus en plus le besoin d'agir parmi les fidèles. Comme les croisades avaient fait apparaître les ordres militaires, les réactions à la Réforme protestante et aux guerres de religion qui s'ensuivirent ainsi que les prescriptions du concile de Trente donnèrent naissance à des sociétés davantage axées sur la pastorale extérieure ou sur l'assistance sociale. Parmi ces nouveaux ordres, citons en exemple la Compagnie de Jésus, dont le mandat était d'abord le service de Dieu, l'apostolat.<sup>48</sup>

Le clergé séculier français participa également à cette réorientation des forces actives de l'Église. Les compagnies de prêtres se multiplièrent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, se consacrant entre autres à l'apostolat, dans le cas des lazaristes ou encore des eudistes par exemple. Pour plusieurs de ces compagnies, la vocation apostolique se doublait d'une tentative d'amélioration de la qualité du clergé par

---

<sup>48</sup> Robert Taveneaux, *Le catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1980, p.71 et Dominique Deslandres, *Le modèle français d'intégration socio-religieuse, 1600-1650*, Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1990, pp.149-153.

la formation des aspirants au sacerdoce. Ainsi, certains ecclésiastiques, conscients des tares du clergé, organisèrent des retraites pour les ordinands, dans le but de mieux les préparer aux responsabilités de la prêtrise. Cette entreprise, conduite en partie par saint Vincent de Paul et le cardinal de Bérulle, déboucha sur la fondation des premiers séminaires.<sup>49</sup>

Les femmes ne furent pas exemptes de la fièvre apostolique de la France post-tridentine. Elles voulurent participer à l'effort missionnaire enclenché par leurs homologues masculins.<sup>50</sup> Certes, pour les femmes de l'Ancien régime, la vie religieuse signifiait la rupture des liens familiaux, la prière, et évidemment, la clôture.<sup>51</sup> En revanche, certaines, comme les hommes de la même époque, voulaient déployer leurs activités à l'extérieur de l'enceinte des cloîtres, car chez elles se manifestait le désir d'assister plus directement le prochain. Le nouvel idéal spirituel en était un d'action, non plus uniquement de contemplation, impliquant donc un mode de vie différent de la pratique monastique : un mode de vie mixte.<sup>52</sup>

La vie semi-religieuse existait chez les femmes depuis le Moyen Âge. À compter du XIII<sup>e</sup> siècle, le béguinage, plus largement répandu dans le nord de l'Europe (nord de la France, Pays-Bas, Suisse, vallée du Rhin), et l'apparition des tiers ordres séculiers féminins, notamment en Italie, constituaient une forme

<sup>49</sup> Taveneaux, *Le catholicisme...*, pp.79-81 et Deslandres, *Le modèle français...*, pp.154-161.

<sup>50</sup> Dominique Deslandres, *Le modèle français d'intégration socio-religieuse, 1600-1650*, Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1990, pp.166-170.

<sup>51</sup> Le concile de Trente renforça la règle de la clôture, de sorte que les contacts entre la société et le cloître étaient restreints au minimum. À ce sujet, voir Elisja Schulte van Kessel, « Vierges et mères entre ciel et terre » dans Georges Duby et Michelle Perrot, dir. *L'histoire des femmes en Occident*, Tome III : *XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Plon, 1991, p.160.

<sup>52</sup> Jacques Lebrun, « Le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains » dans Michel de Certeau, dir. *Histoire spirituelle de la France*, Paris, Beauchesne, 1964, pp.246-247.

de vie associant contemplation et action. Les béguines vivaient en communauté et selon les principes de la vie religieuse, sans toutefois être encadrées par une organisation rigide et hiérarchisée comme un ordre. Ainsi, elles respectaient la chasteté, la pauvreté, et s'astreignaient à l'ascèse, mais ne prononçaient pas de vœux solennels comme les religieuses. De plus, pour assouvir leur zèle, elles se consacraient à l'assistance matérielle et spirituelle du prochain. Entre le célibat et la vie religieuse existait un créneau que les béguines s'approprièrent, afin de satisfaire leur volonté apostolique.<sup>53</sup>

Cependant, dès le siècle suivant, l'Église se fit de plus en plus méfiante à l'égard du mode de vie mixte et particulièrement envers le béguinage. Un décret du concile de Vienne (1311-1312) tenta de le supprimer, mais sans parvenir à éliminer complètement les communautés de béguines. Le béguinage dérangeait car, « en effaçant les distinctions entre clercs et laïcs, [il] semait la confusion dans le domaine juridique, notamment sur le chapitre du droit successoral ».<sup>54</sup> Pour sa part, Caroline Bynum considère l'hostilité des autorités ecclésiastiques envers le mode de vie semi-religieux dans la perspective d'un mouvement répressif plus large, qui visait à purger le christianisme des hérésies et des pratiques populaires de la religion.<sup>55</sup>

La pratique médiévale de la vie semi-religieuse, quoique minoritaire, se poursuivit en France à travers le Moyen Âge et le premier siècle de l'ère moderne. Au XVII<sup>e</sup> siècle, si le béguinage n'était plus qu'un souvenir, des

---

<sup>53</sup> Caroline Walker Bynum, *Holy Feast and Holy Fast : The Religious Significance of Food to Medieval Women*, Berkeley, University of California Press, 1987, p.17-20.

<sup>54</sup> Kessel, « Vierges et mères... », p.146.

<sup>55</sup> Bynum, *Holy Feast...*, pp.22-23.

femmes laïques continuaient à se vouer à Dieu et au service du prochain. Souvent célibataires ou encore veuves, les dévotes « avaient le temps et le loisir de se consacrer à la pratique de la piété », comme l'explique Elizabeth Rapley.<sup>56</sup> Pour ces femmes comme pour leurs ancêtres béguines, le cloître ne correspondait pas à l'idée qu'elles avaient de la mission apostolique, mais le mode de vie mixte n'était toujours pas reconnu officiellement par l'Église. Au contraire, la Réforme tridentine, puisant sa légitimité dans la tradition, préconisait plutôt un retour à la stricte clôture qu'une voie d'action dans le monde pour les religieuses.<sup>57</sup>

Les dévotes adoptèrent donc un mode de vie quasi religieux sans toutefois s'engager dans une communauté religieuse établie : leurs horaires étaient déterminés par les différents exercices spirituels auxquels elles se soumettaient, c'est-à-dire, la prière, les confessions et communions fréquentes, la mortification, la lecture d'œuvres de piété et, bien sûr, les activités caritatives.<sup>58</sup> Ces femmes pieuses se regroupèrent bientôt en communautés ou congrégations de filles séculières pour secourir les pauvres, tout en insistant sur le caractère laïc de leurs associations. Les sociétés de dévotes se rapprochèrent rapidement des ordres de religieuses par l'adoption de certaines règles, comme la vie en communauté, la pratique de dévotions quotidiennes, l'obéissance à une supérieure, etc. Ainsi, en dépit de leurs activités extérieures, les filles séculières évoluèrent vers une forme de vie de plus en plus réglementée, à la manière de celle des religieuses, mais en évitant toujours l'écueil des vœux solennels et de la clôture.<sup>59</sup>

---

<sup>56</sup> Rapley, *Les dévotes...*, p.13.

<sup>57</sup> Rapley, *Les dévotes...*, pp.38-42.

<sup>58</sup> Rapley, *Les dévotes...*, p.116 et Deslandres, *Le modèle français...*, p.167.

<sup>59</sup> Rapley, *Les dévotes...*, pp.129-130 et Taveneaux, *Le catholicisme dans la France...*, p.81.

Les congrégations de filles séculières remplissaient un apostolat complémentaire à celui pratiqué par les ecclésiastiques et les religieux. En effet, si les missions comme telles demeurèrent l'apanage des hommes, les filles séculières se spécialisèrent dans les œuvres caritatives, notamment l'enseignement ou encore la fondation d'instituts hospitaliers.<sup>60</sup> Quant aux Filles de la Retraite, en organisant des retraites fermées d'une semaine, elles se consacrèrent entièrement à la miséricorde spirituelle : leur raison d'être était d'abord le salut de leurs pairs.

#### B) La naissance des Filles de la Retraite

En 1669, Catherine de Francheville instigua les premières retraites féminines, auxquelles elle dédia son propre logement, constituant ce que nous pouvons considérer comme le premier centre de retraites pour femmes. Mais presque tout de suite, elle vit son œuvre lui échapper. Déjà le confesseur de la jeune femme, le jésuite Daran, présidait en quelque sorte à ces solitudes spirituelles : il choisissait les exercitantes parmi ses pénitentes et faisait office de directeur durant la retraite.<sup>61</sup> Puis, avec les différents aléas qui portèrent d'abord le centre spirituel féminin de Mlle de Francheville au collège des jésuites, puis à l'intérieur de l'enceinte des ursulines en 1671, pour se déplacer trois ans plus tard au séminaire du Mené et enfin aboutir à la construction de la maison de retraites de Saint-Salomon, Catherine de Francheville perdit quelque peu l'emprise sur sa propre fondation. Tantôt placées sous l'égide des jésuites, des ursulines ou de l'évêque,

---

<sup>60</sup> Taveneaux, *Le catholicisme dans la France...*, p.82 et Deslandres, *Le modèle français...*, pp.168-169.

les retraites dévotes pour femmes furent l'objet des rivalités entre les différentes autorités religieuses de Vannes.

Ce fut entre autres pour échapper à l'influence des religieux et ecclésiastiques vannetais que Catherine de Francheville fonda, le 21 octobre 1675, une congrégation de filles séculières responsable d'assurer le bon fonctionnement des retraites féminines. Par la création de cette congrégation, les Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes, la fondatrice cherchait à faire gagner une relative indépendance à son œuvre. Bien qu'elles tombaient sous la juridiction de l'évêque, les congrégations de femmes séculières jouissaient d'une certaine liberté dans leur administration interne. Et dans le cas qui nous intéresse, celui des Filles de la Retraite, l'évêque ne s'impliqua pas, en effet, dans la direction quotidienne de la congrégation. Catherine, première directrice, détenait le pouvoir de choisir les demoiselles qui feraient partie de sa congrégation, d'attribuer des fonctions à chacune d'elles, et de désigner l'une d'entre elles à sa succession.<sup>62</sup>

Si le centre spirituel pour femmes connut tant de traverses avant de s'établir définitivement à Saint-Salomon, c'est que l'élite vannetaise n'était pas toute entière gagnée aux idées de Mlle de Francheville. À une époque où les autorités romaines étaient toujours réticentes à l'intervention des femmes laïques dans l'entreprise missionnaire<sup>63</sup>, le rôle de Catherine de Francheville pouvait sembler un peu trop actif.

---

<sup>61</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.184.

<sup>62</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, pp.71-72.

<sup>63</sup> Rapley, *Les dévotes...*, pp.38-42.



On craignait aussi l'association de cette célibataire bien nantie, du grand vicaire et du jésuite Huby dans un projet nouveau et, par le fait même, dangereux. Comme l'explique Elisja Schulte van Kessel, au XVII<sup>e</sup> siècle, « la majorité des catholiques et des protestants s'accordèrent pour considérer qu'en matière de foi et de pastorat, c'était jouer avec le feu que de laisser collaborer hommes et femmes pieux ». <sup>64</sup> Tout en restant très discret quant à l'identité des opposants aux retraites pour femmes, le P. Champion notait que les trois fondateurs « eurent besoin d'un courage invincible, pour soutenir toutes les persécutions que l'enfer leur suscita dans les commencements ». <sup>65</sup>

Les supérieurs jésuites considéraient également d'un mauvais œil les relations entre Vincent Huby et Mlle de Francheville. Mis en garde par le provincial de Paris, le général de la Compagnie, le P. Jean-Paul Oliva, réprimanda le P. Huby au sujet de la retraite des femmes. Le supérieur jésuite interdit à Vincent Huby de s'impliquer de quelque façon que ce fût dans l'établissement et le déroulement des retraites féminines chez les ursulines, car ce « zèle imprudent » portait un « si grand préjudice moral » à la Compagnie. <sup>66</sup>

Les membres du clergé de Vannes s'inquiétaient également de voir des femmes laïques mener une vie de solitude durant huit jours, pour ensuite retourner à leurs activités quotidiennes. La coexistence des modes de vie religieux et laïc était inconcevable dans la mesure où toute religieuse, contrairement à ses homologues masculins, devait être cloîtrée et arborer les signes extérieurs de son état, c'est-à-dire le voile et l'uniforme religieux. Ainsi,

---

<sup>64</sup> Schulte van Kessel, « Vierges et mères... », p.171.

<sup>65</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.236.

les laïques ne pouvaient, ne serait-ce que pour une période déterminée, prétendre à la vie religieuse : la confusion qui en résulterait risquait de discréditer l'état religieux.<sup>67</sup>

Pour éviter de brouiller les limites entre chaque condition, il fut décidé que les retraitantes demeureraient cloîtrées pendant toute la durée de la solitude, ce qui signifiait qu'elles adoptaient en quelque sorte l'état religieux pour huit jours. Les femmes qui désiraient suivre la retraite se coupaient du monde et se consacraient à la vie intérieure afin de répondre aux critères monastiques et de repousser le mode de vie séculier. Les retraites de femmes furent donc transférées au cloître des ursulines quelques années à peine après leur inauguration.<sup>68</sup>

La question de la clôture refit surface lors de la fondation des Filles de la Retraite, mais cette fois, elle s'appliquait aux organisatrices plutôt qu'aux exercitantes. Catherine de Francheville avait le dessein de s'impliquer personnellement dans la conduite des retraites de femmes. Le rôle que la directrice et ses collaboratrices comptaient jouer à l'intérieur de la retraite gênait certains ecclésiastiques, car il s'apparentait fortement au pastorat. Catherine et ses Filles voulaient participer activement aux exercices de la retraite dévote : elles organiseraient les cérémonies de dévotions, expliqueraient les tableaux et images morales, feraient office de catéchistes. La fondatrice ne pouvait déléguer de telles tâches à des laïques sans risquer de déclencher les foudres du clergé

---

<sup>66</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, p.325.

<sup>67</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, p.254.

<sup>68</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome I, p.275.

vannetais contre son œuvre.<sup>69</sup> D'un autre côté, le cloître ne semblait pas lui non plus répondre à l'idéal de miséricorde spirituelle auquel tendait Mlle de Francheville, comme l'explique l'opuscule *La retraite de Vennes* : « On n'y reçoit point de pensionnaire pour y demeurer, si elles ne veulent se donner tout à fait à l'employ d'ayder à faire les retraites, et cela pour plusieurs raisons très importantes pour le bien de la maison ».<sup>70</sup>

La fondation des Filles de la Retraite permit à Catherine et ses collaboratrices de réellement prendre part à la direction spirituelle des exercitantes. Dans son ouvrage, le P. Champion soulignait que le rôle de la fondatrice était limité aux « soins domestiques » des retraitantes durant les premières années, mais dès la naissance de la congrégation, Mlle de Francheville occupa une place considérablement importante dans la conduite spirituelle : « Elle se chargea pendant le cours de la retraite de toutes les cérémonies de piété qu'on y pratique, et de certaines instructions et des lectures qu'on y fait, en sorte qu'elle parlait tous les jours près de trois heures. »<sup>71</sup> Ceci va à l'encontre de la relation de 1682 du P. Chaurand qui restreignait le rôle des Filles de Mlle de Francheville à celui de perroquets<sup>72</sup> :

... on les nourrit [les exercitantes] toutes dans la maison, à deux prix différents que l'on nomme la grande et la petite pension, cette sage Demoiselle [Catherine de Francheville] se charge de tout ce soin, elle a

---

<sup>69</sup> Ici, il n'est que de penser aux reproches que subit Michel Le Nobletz pour avoir employé des femmes comme catéchistes (voir Deslandres, *Le modèle français...*, p.280, Brémond, *Histoire littéraire...*, p.108-109 et Jean Meyer, « La vie religieuse en Bretagne à l'époque moderne » dans Dom Guy-Marie Oury, dir. *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, Éditions C.L.D., 1980, p.181).

<sup>70</sup> Huby, « La retraite de Vennes (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 11 (1907), p.40.

<sup>71</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.195 et p.187.

<sup>72</sup> Nous tenons à rappeler que le témoignage du P. Honoré Chaurand s'éloignait parfois de la réalité.

pour ce sujet des Servantes, et encore deux Demoiselles qui l'aident à faire les lectures, les explications des Tableaux, des Catéchismes, et le reste, qu'elles enseignent selon les écrits qu'on leur donne et qu'elles recitent par cœur.<sup>73</sup>

La fondation des Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes permit à Catherine de Francheville de réaliser pleinement l'œuvre des retraites féminines. Ce fut à travers cette congrégation que la fondatrice exprima et transmit à d'autres son esprit de service du prochain, en recrutant quelques demoiselles qui consacrèrent leur vie à la direction de conscience. Aussi, l'établissement d'une congrégation de filles séculières responsable du déroulement des retraites pour femmes assurait la pérennité de cette pieuse entreprise. En ce sens, la naissance des Filles de la Retraite, parachèvement de l'engagement socio-religieux de Catherine de Francheville, occupe sans doute une place centrale dans la vie de la fondatrice.

Cependant, son premier biographe ne mentionna même pas la fondation dans son récit, alors que ce type d'événements majeurs et pour le moins « édifiants » faisait généralement le plaisir des auteurs de *Vitae*. Le P. Champion tentait-il de masquer les évidentes querelles entre l'évêché vannetais et les jésuites à cette époque? Serait-ce parce que la congrégation de Catherine choisit comme confesseur un père carme plutôt qu'un des pères de la Compagnie de Jésus? Pourtant, après le décès de Mgr de Vautorte, le père carme fut remplacé par deux jésuites.

---

<sup>73</sup> Honoré Chaurand, « La maison de retraites de Vannes », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 1 (1906), p.23.

Peu importe la raison de cette omission, il est peu probable que ce fut un simple oubli ou encore que le P. Champion, qui fut lui-même directeur des retraites masculines, ne connût pas l'existence de la congrégation des Filles de la Retraite. Nous ignorons pourquoi ni Pierre Champion ni Honoré Chaurand ne signalèrent la fondation des Filles de la Retraite et nous croyons que G. Théry s'en indignait à juste titre : « Que faudrait-il penser d'un historien qui écrirait la biographie d'un saint ou d'une sainte et qui omettrait de mentionner la fondation faite par lui ou par elle d'une congrégation religieuse, hiérarchiquement organisée et canoniquement érigée? Or, cet historien existe : c'est le P. Champion lui-même. »<sup>74</sup>

#### IV. Prêtres et religieuses : leur participation aux retraites dévotes en Bretagne

Il est intéressant de souligner que le projet de fondation des maisons de retraites ne visaient pas uniquement les laïcs, mais également le clergé séculier et les religieux des deux sexes. Les fondateurs considéraient alors le programme de la retraite spirituelle dans la perspective d'une formation profitable, notamment pour les prêtres ainsi que pour les missionnaires. Quant aux supérieures de couvents, elles pouvaient, comme nous allons le voir, faire appel au P. Huby et à ses collaborateurs pour réformer leur institution.

---

<sup>74</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, p.66.

### A) La place du clergé dans les retraites

Les maisons de retraites spirituelles bretonnes, comme les missions, constituaient une réelle entreprise pédagogique : leur objectif était avant tout d'enseigner la doctrine chrétienne et d'amener les fidèles à mieux pratiquer leur religion. Pour y arriver, les animateurs des retraites dévotes agissaient à deux niveaux. D'une part, ils s'adressaient aux fidèles directement par le biais des exercices de la retraite; et d'autre part, ils attiraient et formaient une part du clergé breton qui, à son tour, s'occupait de ses ouailles dans le contexte paroissial. Par la retraite fermée, les centres spirituels se consacrèrent donc entre autres à la rénovation du clergé, à la manière des premiers séminaires.<sup>75</sup>

Le P. Vincent Huby et son collaborateur M. de Kerlivio affichaient la ferme volonté d'amener les ecclésiastiques à participer aux retraites spirituelles. Le directeur jésuite, dans son *Traité de la retraite*, invitait les recteurs à passer un séjour dans la maison de Vannes, en dépit des responsabilités qui les attachaient à leurs cures.<sup>76</sup> Selon lui, si les ecclésiastiques s'absentaient parfois en raison de maladie ou « d'affaires temporelles », pourquoi refuseraient-ils de quitter leurs paroisses pour progresser dans la vie intérieure? Par ailleurs, une retraite spirituelle ne constituait pas une dérogation au mandat des prêtres, mais bien une expérience enrichissante et profitable pour les clercs.<sup>77</sup>

---

<sup>75</sup> Il est profitable de rappeler qu'à l'origine des séminaires se trouvait la retraite des ordinands. Au sujet de la naissance des séminaires, voir Taveneaux, *Le catholicisme dans la France...*, pp.79-81 et Deslandres, *Le modèle français...*, pp.154-159.

<sup>76</sup> Dans le cas de la Basse-Bretagne, les curés portaient le nom de *recteurs*. Voir : Laurine Spohner, *Le regard clérical sur les missionnaires, les clercs et les paysans Bas-Bretons au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1997, p.15.

<sup>77</sup> Huby, « *Traité de la retraite...* », p.9.

Pour ce qui est de Louis Eudo de Kerlivio, relevant lui-même de l'autorité épiscopale, il encourageait fortement ses pairs ainsi que les religieux de tout acabit à fréquenter l'établissement qu'il avait fondé avec le concours du P. Huby : « C'était lui, comme grand vicaire, qui envoyait dans les paroisses les billets de retraites, qui les faisait publier et afficher dans les églises, et qui engageait les recteurs, les prédicateurs, les missionnaires et les prêtres, à recommander les retraites, et à y venir eux-mêmes pour y attirer le peuple par leur exemple. »<sup>78</sup> Il ne faut jamais oublier la force de l'exemple dans les mentalités du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup> : ce concept revient sans cesse dans les documents qui traitent des retraites spirituelles. Certes, les trois fondateurs des centres vannetais constituaient des exemples privilégiés et particulièrement efficaces dans la promotion des retraites dévotes, mais, en matière d'exemple, l'autorité suprême appartenait à l'évêque. Grâce à ce moyen de persuasion, le plus haut dignitaire du diocèse amenait à la fois clergé et laïcat à participer à différentes dévotions.

Il appert que l'épiscopat breton ait largement participé à la diffusion des retraites, notamment au sein du clergé séculier. Mgr de Rosmadec, l'évêque vannetais qui permit l'établissement de la première maison de retraites, exhortait son clergé à la fréquentation de l'institution du P. Huby : « ...l'autorité de Mgr l'évêque, sa recommandation, et celle de ses officiers dans les visites du diocèse, qui portent, autant qu'ils le peuvent, les ecclésiastiques à y venir ».<sup>80</sup> L'homologue trégorrois de Charles de Rosmadec préconisait également les

---

<sup>78</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.237.

<sup>79</sup> Deslandres, *Le modèle français...*, p.263.

retraites cléricales, en prêchant par l'exemple : « Le saint évêque de Tréguier, Baltasar Grangier de Liverdeys le [Vincent Huby] fit venir plusieurs années de suite pour donner les exercices de saint Ignace aux religieuses de son diocèse, et lui-même, avec tous ses domestiques, faisait chaque année une retraite sous sa conduite, à la manière de celles de Vannes. »<sup>81</sup>

D'après le P. Boschet, le même évêque, Baltasar Grangier, sollicita un des compagnons de Julien Maunoir pour procurer que des missions-retraites fussent données dans le diocèse de Tréguier : « M. de Trémaria, par l'ordre de M. l'Évêque de Tréguier, emmena le Père à Guingamps, où cet illustre missionnaire entretint cinq semaines trente missionnaires à ses frais, payant aussi de sa personne selon sa coutume.<sup>82</sup> Son emploi étoit de donner la retraite et d'enseigner à faire l'oraison. »<sup>83</sup>

De plus, d'après la biographie du P. Huby, Charles de Rosmadec ne regretta point son objection initiale au projet d'ouverture d'un séminaire à Vannes, car cette décision fut à l'origine de la fondation du centre spirituel : « Le prélat même reconnut que son opposition et celle de son clergé avaient servi à l'accomplissement du dessein de Dieu, et ravi des fruits merveilleux que produisaient les retraites, il employa hautement son autorité à les soutenir et à y attirer tout le monde ». <sup>84</sup>

---

<sup>80</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.28.

<sup>81</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.95.

<sup>82</sup> M. de Trémaria, seigneur de Kerazan et conseiller au parlement de Bretagne, disposait d'une fortune considérable. Il fut converti par le P. Maunoir lors d'une mission de 1659. Il reçut les Ordres sacrés à Paris et suivit ensuite le P. Maunoir dans ses missions bretonnes.

<sup>83</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.330.

<sup>84</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.233.



Aussi, les efforts que les fondateurs aidés de l'épiscopat déployèrent pour attirer le clergé et les religieux au centre spirituel ne semblent pas avoir été vains. L'auteur de *La retraite de Vennes* nous informait qu'il y venaient « des personnes de tous âges, et de toutes les conditions, des abbés, des chanoines, des recteurs, des curés, des docteurs, des missionnaires, des confesseurs, et le nombre de ces ecclésiastiques est grand pour l'ordinaire, et va quelques fois à cinquante et soixante... ».<sup>85</sup> Et le P. Champion de renchérir : « Un grand nombre d'ecclésiastiques distingués par leur naissance, par leur savoir et par leur vertu venaient de bien loin à Vannes faire des retraites, pour avoir l'avantage de communiquer avec le P. Huby et de profiter de ses lumières ».<sup>86</sup>

Que pouvaient rechercher le clergé et les religieux auprès du jésuite Huby? Apparemment, des conseils sur leur office : « Comme héritier du P. Rigoleuc, son maître, il donnait ses premiers soins dans les missions, dans les retraites, et dans ses entretiens particuliers à gagner à Dieu les prêtres et à les instruire de leurs devoirs ».<sup>87</sup> Le missionnaire et son adjoint, Louis de Kerlivio, insistaient effectivement sur la formation des clercs par différents exercices incorporés à la retraite spirituelle. Si la maison de Vannes n'offrait pas de retraites exclusivement cléricales, en revanche, l'horaire du séjour au centre spirituel prévoyait des activités réservées aux prêtres.

Les exercices s'adressant uniquement au clergé et aux religieux visaient, tout comme ceux du laïcat, le progrès des prêtres dans la vie intérieure, mais aussi l'amélioration du pastorat. Le grand vicaire de Vannes profitait de l'occasion

---

<sup>85</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.6.

<sup>86</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.95.

d'une retraite pour rassembler les clercs et leur faire voir « ... l'obligation qu'ont les prêtres d'être des hommes parfaits; et les moyens de parvenir à la perfection, et les aides que leur état leur donne pour cela. Il les invitait particulièrement à faire chaque jour, pour le moins, une demi-heure d'oraison mentale, et de temps en temps une retraite. »<sup>88</sup>

L'éducation du clergé semble avoir été une grande préoccupation pour Louis Eudo de Kerlivio, comme en témoigne son biographe Dom Lobineau. L'auteur souligna à plusieurs reprises les soins que donnait le grand vicaire pour l'éducation des prêtres et des missionnaires :

Le P. Rigoleuc lui avait, en mourant, laissé un grand nombre d'ouvriers évangéliques. Il eut soin de les entretenir, de faire former par eux les jeunes ecclésiastiques qu'on jugeait propres à travailler avec eux et à leur succéder, et de procurer qu'il se fit presque continuellement des missions, et souvent deux à la fois en divers lieux, l'une bretonne et l'autre française.<sup>89</sup>

Louis de Kerlivio, appuyé dans ses efforts par l'évêque Charles de Rosmadec, fut un véritable agent de la réforme pastorale, du moins pour le diocèse de Vannes. Au-delà des seules retraites, le principal vicaire de Vannes tenta de procurer aux ecclésiastiques une instruction suivie, entre autres par l'instauration des « conférences » :

Il établit les conférences, où les ecclésiastiques s'assemblaient tous les mois en divers quartiers du diocèse. Il en composa les règlements, et envoyait, au commencement de chaque année, aux directeurs des conférences, des feuilles imprimées où il avait marqué les sujets que l'on devait traiter cette année-là. C'était des matières importantes et de pratique; il ne proposait point de spéculations contentieuses et peu capables d'édifier. Il disait que les conférences étaient un moyen

---

<sup>87</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.78.

<sup>88</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.243.

<sup>89</sup> Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, Tome V, p.189.

également efficace pour retenir les prêtres dans une vie réglée, et pour les rendre capables de bien exercer leur ministère.<sup>90</sup>

M. de Kerlivio profita également du concours de Julien Maunoir dans ses efforts pour la rénovation du clergé breton. En effet, comme nous allons le voir, ce dernier employait certains exercices spirituels pour former des prêtres au travail des missions.

#### B) Julien Maunoir et les équipes de prêtres missionnaires

Le P. Maunoir participa à la formation du clergé, au même titre que son confrère Huby et que le grand vicaire de Vannes, mais de façon tout à fait originale : il employa des séculiers dans le travail apostolique. Compte tenu de l'état de la religion catholique en Bretagne dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle, une équipe de deux missionnaires, le P. Maunoir et un compagnon, était nettement insuffisante pour accomplir l'objectif assigné pour les missions, c'est-à-dire la conversion des fidèles. Deux missionnaires pouvaient difficilement, dans l'espace de quelques semaines, entretenir des contacts personnels avec les habitants de plusieurs paroisses réunis pour la mission. Cependant, certains exercices, dont le plus important était sans doute la confession, exigeaient une présence entière et dévouée du missionnaire envers le fidèle. Ainsi, l'étendue de l'entreprise missionnaire en Bretagne commandait la collaboration de plusieurs missionnaires, sous peine d'échec.

La Compagnie de Jésus n'étant pas en mesure de fournir à Maunoir les confrères dont il avait besoin, le missionnaire imagina d'employer à son service

---

<sup>90</sup> Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne...*, p.193.

des prêtres diocésains.<sup>91</sup> Les missions bretonnes prirent ainsi la teinte d'une collaboration entre réguliers et séculiers.<sup>92</sup> Ici, le P. Maunoir lançait cette association, en 1644 :

Comme le travail des missions croissoit avec la vogue des missionnaires, il fit l'essai d'un dessein que Dieu lui avoit inspiré, qui étoit d'associer à ses exercices quelques ecclésiastiques capables de l'aider, se promettant de grands fruits de cette association : en quoi il ne se trompa point, sinon que le succès alla au-delà de toutes ses vues, ainsi que nous le dirons dans la suite. Il prit donc, outre son compagnon, neuf prêtres séculiers qui voulurent bien se donner à lui pour travailler de concert à la vigne du seigneur.<sup>93</sup>

Le succès de cette première tentative entraîna bientôt d'autres ecclésiastiques à se joindre aux missionnaires jésuites, pour le plus grand bonheur du P. Maunoir. Le P. Boschet reprit les mots du grand missionnaire qui accueillait de nouveaux clercs parmi ses rangs à la suite d'une mission à Saint-Mayeuc :

Ces vertueux ecclésiastiques ayant connu dans cette occasion le grand service que les missionnaires rendoient à Dieu et au prochain, se sentirent tous portés intérieurement à se dévouer aux missions. M. Galerne [recteur de la paroisse de Mur] alla se jeter aux pieds de M. l'Évêque de Quimper, et le prier de lui permettre de se donner au P. Maunoir; ce qui lui fut accordé. Les six autres, imitant leur recteur, demandèrent la même permission, qu'ils obtinrent; et tous ensemble, sans différer, vinrent prier le P. Maunoir de les recevoir au nombre de ses compagnons, et de disposer d'eux, comme du P. Bernard, en tout ce qui regarderoit le ministère de l'Évangile. Le Père les embrassa de tout son cœur, et les recevant comme un présent du ciel, il leur dit : « Vous donnez un exemple qui va sanctifier tous les prêtres et sauver toute la Bretagne. Nous n'avons qu'une même fin, qui est la gloire de Dieu et le salut des âmes; nous n'avons qu'un même maître, et nous n'aurons non plus qu'un même esprit et qu'un même cœur. Et puisque vous le voulez, j'en userai avec vous comme avec le P. Bernard. Je l'aime comme mon frère, et je l'honore comme mon supérieur ».<sup>94</sup>

<sup>91</sup> Rouanet, « Le Bx Julien Maunoir... », p.608.

<sup>92</sup> À ce sujet, voir : Deslandres, *Le modèle français...*, pp.322-330.

<sup>93</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.161.

Le P. Maunoir exprimait là le grand idéal de collaboration entre séculiers et réguliers qui, par-delà des querelles qui les déchiraient, devait les unir dans un effort commun de conquête spirituelle : la Réforme catholique.

Ce fut peut-être la volonté de sauver le prochain et, par conséquent, de se sauver soi-même<sup>95</sup> qui entraîna tant d'ecclésiastiques à se plier, dans le cas des missions bretonnes, à la direction d'un jésuite. La soif du travail apostolique de la part du clergé diocésain explique sans doute l'harmonie qui régnait dans les missions; car, si on en croit le P. Boschet, les missions conduites à la fois par des religieux et des ecclésiastiques se déroulaient sans heurt :

L'on voyoit avec beaucoup d'édification non-seulement de jeunes prêtres, mais d'anciens ecclésiastiques, des recteurs considérables, des personnes de qualité, des savans, des bacheliers et des docteurs de Sorbonne, des personnes constituées en dignité ou en charge, des abbés, des officiaux, des grands-vicaires, se faire les compagnons d'un simple missionnaire de la Compagnie de Jésus et ne vouloir agir que par sa direction : des évêques assister aux missions du Père, se mêler parmi ses compagnons, travailler avec lui, l'obligeant à leur distribuer aussi leur tâche. Tous les missionnaires également contents de l'emploi que le Père leur avoit assigné, s'en acquittoient avec la même ponctualité que s'ils avoient fait vœu d'obéissance.<sup>96</sup>

À la fin de sa vie, Maunoir disposait d'un bassin d'environ un millier d'ecclésiastiques qui, à l'occasion, se joignaient à lui pour faire une mission.<sup>97</sup>

Pour hétéroclite qu'il fût (comme nous l'avons vu dans l'extrait précédent), ce

---

<sup>94</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, pp.190-191.

<sup>95</sup> Pour les clercs et les religieuses de cette époque, le salut individuel ne pouvait se réaliser qu'à travers le salut communautaire. Par exemple, cette hypothèse servit en partie de motif aux missions de l'intérieur comme aux missions lointaines. Voir : Dominique Deslandres, « Exemple aequo ut verbo : The French Jesuits' Missionary World » dans John O'Malley *et al.*, dir., *The Jesuits : Cultures, Sciences and the Arts 1540-1773*, Toronto, Toronto University Press, à paraître, p.261. Voir aussi : Dominique Deslandres, « Des ouvriers formidables à l'enfer. Épistémè et missions jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 111 (no.1 1999), p.8. Et : Deslandres, *Le modèle français...*, pp.67-68.

<sup>96</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.252.

groupe se distinguait bien sûr par la commune volonté de convertir, mais aussi par la préparation au métier de propagateur de la foi que tous recevaient. Julien Maunoir se chargeait personnellement d'assurer la formation de ces ecclésiastiques qui s'apprêtaient à embrasser momentanément l'état de missionnaire. Le missionnaire jésuite disposait le clergé au travail des missions par des exercices spirituels s'apparentant fort à ceux de la retraite, tels que la prière, la méditation, les examens de conscience, les lectures pieuses ou bibliques<sup>98</sup> : « Avant que la cloche eût cessé de sonner, un ou deux ecclésiastiques, chargés de faire la prière, se rendoient à l'église. Cependant le Père assembloit les autres pour réciter ensemble leur office; après quoi l'on faisoit la méditation, à moins que la foule des pénitens n'obligeât les confesseurs d'aller au confessionnal. »<sup>99</sup> Et :

Mais avant que de dîner, tous à genoux faisoient l'examen particulier, c'est-à-dire qu'ils s'examinoint particulièrement sur l'imperfection dont chacun d'eux prétendoit se corriger, ou sur la vertu qu'il se proposoit d'acquérir. A la fin de cet examen on récitoit tout haut, comme pour pénitence des fautes qu'on avoit faites, le psaume *De profundis*; et après avoir dit en commun le *Benedicte* ecclésiastique, on se mettoit à table. On lisoit durant tout le repas. La lecture commençoit par quelque chapitre de l'Écriture sainte; puis on lisoit quelque autre livre propre à instruire et à édifier.<sup>100</sup>

Tout comme Louis Eudo de Kerlivio, le P. Maunoir eut recours au moyen des « conférences » pour former les ecclésiastiques au travail des missions. Jean Rouanet considère ces réunions de prêtres comme le lieu d'un véritable

---

<sup>97</sup> Rouanet, « Le Bx Julien Maunoir... », p.612 et Brémond, *Histoire littéraire...*, Tome V, pp.92-93.

<sup>98</sup> Il est important de noter que la maison de retraites de Quimper, fondée avec le concours du P. Julien Maunoir, offrait, quatre ou cinq fois par année, des retraites uniquement adressées aux ecclésiastiques.

<sup>99</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.265.

« renouvellement sacerdotal ». <sup>101</sup> Les missionnaires du P. Maunoir participaient à deux « conférences » chaque jour, et encore à deux autres chaque semaine où s'inséraient des prêtres des paroisses voisines de la bourgade où se déroulait la mission.

Julien Maunoir ne présidait pas à toutes les « conférences », mais il décidait de quoi il y serait question : « Tout son but étoit d'instruire les prêtres et de leur apprendre à exercer dignement cet emploi formidable de juge et de médiateur entre Dieu et les hommes ». <sup>102</sup> En effet, la confession constituait pour « l'apôtre de la Basse-Bretagne » un art que les prêtres devaient tenter de maîtriser pour le service du prochain.

### C) Les retraites spirituelles dans les cloîtres

En raison de la règle de la clôture, les religieuses ne pouvaient se rendre au centre spirituel afin d'y suivre une retraite. Ainsi, sur demande de la supérieure, les fondateurs des maisons vannetaises se déplaçaient ou envoyaient un directeur de conscience dans un couvent pour donner la retraite aux religieuses : « On l'a vu [Vincent Huby], avec le P. Rigoleuc faire de longs voyages à pied pour aller donner les exercices dans les maisons religieuses qui le demandaient ». <sup>103</sup>

La pratique d'administrer la retraite spirituelle aux membres de monastères, hommes ou femmes, n'était pas nouvelle au XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis les débuts de la Compagnie de Jésus, le livre des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola

---

<sup>100</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.273.

<sup>101</sup> Rouanet, « Le Bx Julien Maunoir... », p.611. Au sujet des « conférences », voir aussi : Deslandres, *Le modèle français...*, pp.322-330.

<sup>102</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.277.

représentait une arme contre le relâchement observé dans certaines communautés. À plusieurs reprises, la retraite ignatienne fut employée comme outil de réforme spirituelle ou de mœurs auprès de religieux, car les exercices qui la constituaient rapprochaient les fidèles de Dieu. À Vannes comme ailleurs, la solitude d'inspiration ignatienne agencée par Huby portait fruits : « Il n'y a guère de monastères de religieuses en Bretagne qui n'aient ressenti les effets de son zèle, et l'on remarque dans ceux qu'il a cultivés une régularité, une ferveur, un esprit de recueillement et d'oraison, un attrait pour la vie intérieure qui sont les fruits de ses travaux ».<sup>104</sup>

Les retraites données dans des cloîtres s'adressaient généralement aux religieux qui les habitaient, mais à l'occasion, les églises des monastères se transformaient en maisons de retraites pour laïcs. En effet, le P. Maunoir organisa, dans les dernières missions de sa vie, une mission-retraite dans l'abbaye de Saint-Sulpice, dans le diocèse de Rennes. La coopération de l'abbesse a permis à la « retraite dans la mission » de prendre le caractère d'une retraite fermée, les « dames de qualité » pouvant se « renfermer dans l'abbaye pour y faire une retraite de huit jours », comme dans les centres vannetais.<sup>105</sup>

Dans le cas de l'abbaye de Saint-Sulpice, les religieuses remplirent non seulement le rôle de retraitantes, mais elles participèrent activement à l'administration des exercices. Le missionnaire Julien Maunoir invita les moniales du couvent à intervenir dans la retraite en tant que directrices spirituelles, à la manière des Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes.

---

<sup>103</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.79 et p.266.

<sup>104</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.79.



Le P. Boschet nous racontait que : « La piété et l'assiduité avec laquelle toutes les Dames religieuses assistèrent aux exercices excitèrent la ferveur du peuple et celle des missionnaires. Elles firent même l'office d'un missionnaire, chantant les cantiques et apprenant au peuple à les chanter ».<sup>106</sup>

Profondément fervents, les quatre premiers animateurs des retraites spirituelles du XVII<sup>e</sup> siècle fondèrent des institutions qui connurent un succès notoire en Bretagne. La réputation de mystique du P. Huby attira autour de lui des personnes d'une foi et d'un zèle peu communs, qui, grâce à leur sens de l'initiative et de l'organisation, contribuèrent largement à donner une structure concrète aux projets du jésuite. Ainsi, Vincent Huby et ses collaborateurs M. de Kerlivio, Mlle de Fancheville et le P. Maunoir participèrent largement au renouvellement religieux breton par l'établissement des maisons de retraites dévotes et la diffusion des retraites par le biais des missions.

Certes, le cercle de dévots gravitant autour du P. Huby participa à la mise en place des centres spirituels, mais là ne fut pas son unique réalisation. Par exemple, Catherine de Francheville chercha à combler son désir d'apostolat en fondant la congrégation des Filles de la Retraite de Vannes. Pour leur part, le grand vicaire et le P. Maunoir se consacrèrent à l'éducation des ecclésiastiques et des religieux, notamment en ce qui a trait au ministère des prêtres et à la tâche de missionnaire. Enfin, ces derniers ainsi que le P. Huby firent en sorte que des

---

<sup>105</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.364.

<sup>106</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.364.

religieuses puissent bénéficier de la retraite spirituelle à l'intérieur même des murs de leurs cloîtres.

Au centre de toutes les fondations et activités dévotes organisées par les pères jésuites Huby et Maunoir, Catherine de Francheville et Louis de Kerlivio, se trouve la retraite spirituelle. Elle représentait pour eux le moyen de parvenir à pratiquer la religion chrétienne avec plus de ferveur et de constance, à vivre selon des mœurs impeccables et surtout, à mieux aimer Dieu. En effet, suite à l'expérience de la solitude spirituelle, il était attendu des exercitants qu'ils réformassent leurs habitudes afin de s'éloigner du péché et, somme toute, qu'ils vivent en bons chrétiens, selon la volonté divine. Et pour certains, la retraite dévote ne servait pas uniquement à mettre de l'ordre dans leurs existences, mais à interroger Dieu sur l'état qu'ils devaient embrasser, de la religion ou du laïcat.

La perfection que les fondateurs des centres spirituels visaient ne pouvait être atteinte que par les exercices de la solitude intérieure. Il importe donc de s'attarder sur les différentes activités qui composaient, au XVII<sup>e</sup> siècle, la semaine de retraite vannetaise.

### Chapitre III

#### La méthodologie des retraites fermées et ses impacts

La retraite spirituelle imaginée par les PP. Huby et Maunoir, Louis Eudo de Kerlivio et Catherine de Francheville constituait un exercice religieux hors du commun. D'après les fondateurs, seul un séjour dans un centre spirituel permettait aux fidèles d'accéder à une expérience religieuse vraiment personnelle. Vincent Huby, véritable organisateur des retraites fermées, élaborait tout un programme spirituel à l'endroit des retraitants. Cet horaire, inspiré de celui des *Exercices spirituels* de saint Ignace, représentait la charpente même des retraites dévotes. Pour meubler cet édifice, le P. Huby imagina différentes méthodes qui devaient toucher les cœurs des exercitants, et ainsi, susciter leur conversion.

Le fonctionnement des retraites spirituelles, ainsi que les méthodes employées dans les maisons de Vannes représentent deux aspects fondamentaux qu'il faut approfondir. L'étude du discours et des exercices des retraites dévotes permettent à la fois de comprendre la spécificité de cette institution et sa position dans la grande entreprise de conversion que l'on désigne par le nom de Réforme catholique. En effet, il est important de considérer comment les centres spirituels s'inséraient dans la pastorale de la Compagnie de Jésus, premier ordre de l'Église tridentine.

L'analyse du déroulement des retraites fermées s'accomplira en plusieurs volets. D'abord, afin d'illustrer l'essence même de la retraite, nous examinerons le fonctionnement et la disposition matérielle des lieux, pour ensuite étudier le

cheminement spirituel proposé aux retraits. Dans un deuxième temps, il sera question des méthodes de conversion particulières employées par les directeurs des maisons vannetaises. Si le P. Huby consacra sa vie à l'œuvre des retraites, il tenta également de dépasser les murs de la maison en fondant différentes dévotions capables de maintenir les fidèles dans la ferveur de la retraite, et ce même après le séjour. Une section du chapitre présent sera ainsi consacrée à ces dévotions. Enfin, pour faire suite à l'analyse des exercices de la retraite spirituelle, il serait intéressant de considérer les réactions des exercitants à leur séjour dévot.

## I. Fonctionnement des maisons de retraites vannetaises

### A) La maison de retraites : une institution égalitaire au XVII<sup>e</sup> siècle

Comme les missions, les maisons de retraites spirituelles s'adressaient à tous les fidèles, tous états confondus. En effet, aussi révolutionnaire que cela puisse sembler pour les esprits du XVII<sup>e</sup> siècle, les fidèles de toutes conditions étaient invités à suivre la retraite dévote. Les sources révèlent que les centres spirituels accueillait les nantis comme les indigents, le clergé comme toutes les classes sociales qui divisaient le laïcat.

Le P. Huby, dépassant l'enseignement du jésuite Louis Lallemand comme nous l'avons vu au premier chapitre, croyait que les expériences spirituelles étaient à la portée de tous les chrétiens, peu importe le niveau d'instruction de ces derniers. Le P. Huby, repris par le P. Champion, soulignait que la contemplation ne requérait pas d'érudition, mais plutôt un grand amour de Dieu :

Il y en a peu, dit-il, qui puissent fournir d'eux-mêmes à une méditation dans les formes, mais où il ne s'agit que de l'affection, c'est de quoi tout le monde est capable, et Dieu ne demande autre chose, sinon que nous l'aimions. Aimons-le, quoique sans discours et sans paroles, ayons les plus belles pensées, disons les plus belles paroles du monde dans l'oraison : si elles sont sans amour, cela ne contente point Dieu, cela ne nous sauvera pas.<sup>1</sup>

Non seulement le fondateur des centres spirituels prônait-il l'expérience spirituelle populaire, mais il craignait également les effets de la trop grande méfiance, voire du mépris, qu'éprouvait le clergé à l'égard du peuple des fidèles. La crainte des divergences religieuses ou « superstitions » des classes paysannes du XVII<sup>e</sup> siècle entraînait parfois le clergé à décourager et discréditer les élans intérieurs des dévots. Par exemple, un homme aussi imprégné de Dieu qu'a pu l'être le P. Julien Maunoir affichait clairement sa volonté de ne pas être dupé par le paysan Yves Le Goff qui prétendait avoir eu des apparitions de la Vierge. Le grand missionnaire, avant de prêter foi aux déclarations du pieux Breton, s'assura de l'éprouver à travers différents tests.<sup>2</sup> Cet épisode nous montre à quel point le souci de la vérité et de la lucidité préoccupait les religieux de l'époque. Selon le P. Huby, cette défiance du clergé par rapport à « l'ignorance » du peuple pouvait gêner le parcours spirituel des fidèles :

On lui a ouï dire qu'il est à craindre qu'en combattant la fausse spiritualité on ne blesse la vraie; que les savants qui n'ont point l'expérience de la vie mystique, condamnent quelques fois les plus sublimes opérations de la grâce, faute de les entendre, et que rien n'est plus dangereux que de tomber entre les mains d'un directeur enflé de la science, et qui veut tout régler par la raison humaine.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Pierre Champion, *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*, 2<sup>e</sup> éd., Lille, Desclée De Brouwer, 1886 (1697), pp.73-74.

<sup>2</sup> Voir l'annexe I, pp.viii-x. Sur la méfiance du clergé par rapport aux expériences mystiques des laïcs, voir : Véronique Bibeau, « La prière comme signe de la conversion », *Cahiers d'Histoire*, 18 (no.2 1998), pp.133-135.

<sup>3</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.82.

Ainsi, Vincent Huby encourageait le rapprochement entre le croyant et Dieu, indépendamment du niveau d'instruction de la personne. Dans cette perspective, l'accès à la maison de retraites pour l'ensemble des fidèles était tout naturel, car de toutes façons, « les uns [roturiers] ne nuisent point aux autres [nobles] pour le spirituel ».<sup>4</sup>

En revanche, pour éviter les désagréments que pouvait occasionner la rencontre des « ecclésiastiques avec les laïques, des personnes de qualité avec le petit peuple »<sup>5</sup>, les directeurs des maisons de Vannes choisirent de distinguer les exercitants d'abord en fonction de leur sexe (une maison pour les hommes et une autre pour les femmes), mais aussi, à l'intérieur des deux établissements, en fonction de leur condition. Ainsi, les fondateurs des centres spirituels, apparemment très égalitaires pour les esprits du XVII<sup>e</sup> siècle, imposaient une stricte séparation des fidèles selon leurs états, et ce, pour la quasi totalité de la retraite.<sup>6</sup> Les contacts entre noblesse et roture se limitaient à la chapelle et à la salle commune, durant certains exercices, comme le précise le P. Huby au sujet de la maison des femmes :

Celle cy [la maison des femmes] dont je parle est aussi fort grande, disposée; en sorte que les personnes de qualité ne sont nullement incommodées de la part de celles de basse condition; y ayant des appartements si bien séparés pour les unes et pour les autres, qu'elles ne se trouvent toutes ensemble que dans le chœur, pour entendre la messe, et les exhortations; et dans la salle commune pour les explications des tableaux, lectures, et entretiens que leur font les demoiselles de la maison.<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Vincent Huby, « La retraite de Vennes (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 11 (1907), p.9.

<sup>5</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.57.

<sup>6</sup> Robert Mandrou, « Spiritualité et pratique catholique au XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales E.S.C.*, 16 (no.1 1961), p.141.

<sup>7</sup> Huby, « La retraite de Vennes.. », p.37.

La maison des hommes, quant à elle, comptait deux réfectoires et deux types de pensions, pour accommoder la bourse de chacun.

En dépit de toutes les précautions prises par le P. Huby et Louis de Kerlivio, le clergé gardait certaines réserves à l'égard du mélange des différents états et classes sociales. Le lecteur attentif devine les critiques qu'ont subies les fondateurs des maisons vannetaises en parcourant l'ouvrage de Champion qui, après avoir énoncé l'aspect « démocratique » de la retraite, s'empressait de justifier cette particularité :

Plusieurs ont trouvé à redire à ce mélange, et eussent été d'avis qu'on fit des bandes séparées. La raison même, en spéculation, semblait autoriser ce parti, mais ni le P. Huby ni Monsieur de Kerlivio n'y ont jamais voulu consentir, et la pratique fait voir que leur sentiment est le meilleur, au moins à l'égard de Vannes.<sup>8</sup>

Si, dans l'extrait précédent, le biographe de Vincent Huby faisait référence à l'exemple vannetais, c'est sans doute que d'autres maisons de retraites divisaient les exercitants selon leur appartenance à une condition sociale. Par exemple, la maison de Quimper, fondée par Julien Maunoir en 1670, s'inspira grandement de son aînée vannetaise, à l'exception du mélange des états qu'on y faisait. Le P. Maunoir considérait que la direction de conscience serait facilitée par une séparation des retraitants en fonction de leurs états, car une telle séparation permettait de mieux cibler l'auditoire, en employant un discours à sa portée. Voilà bien l'obsession de l'efficacité et de l'organisation de Maunoir :

Mais la raison qui acheva de déterminer le Père à cette entreprise, fut que les missions se proposant tout à la fois, la réformation de toutes sortes

---

<sup>8</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.57.

d'états et de conditions, l'on est obligé d'y parler en général; ou si l'on descend à chaque état en particulier, alors ce qui se dit pour un état sert fort peu ou point du tout à ceux qui n'en sont pas : au lieu que dans la retraite on pourroit donner les exercices à chaque état séparément; par exemple aux ecclésiastiques en un temps, et dans un autre aux laïques; et entre les laïques, séparant encore les gentilshommes et les bourgeois d'avec les artisans et les paysans. Ce qui seroit extrêmement utile, parce que de la sorte, on accommoderoit les discours et les méditations à l'état de ceux à qui l'on parleroit : ainsi rien ne porteroit à faux, et tout le monde profiteroit de tout ce qui se diroit.<sup>9</sup>

Il est vrai que, même à l'intérieur du centre de Vannes, les directeurs séparaient parfois les exercitants pendant les exercices, mais uniquement pour des raisons pratiques. En effet, l'emploi du temps de la retraite prévoyait des moments pour la lecture<sup>10</sup> ou la méditation personnelle et, durant ces intervalles, les pères de la retraite entretenaient les « bonnes gens » de différentes façons :

Entre l'Exhortation et le dîner, ceux qui en sont capables font une méditation en leur particulier, pendant ce temps, et les autres de la journée, auxquels on ne fait pas d'exercices communs à tous; on occupe utilement les personnes qui ne savent pas lire, soit en leur faisant des lectures, ou instructions, ou en leur faisant reciter le Chapelet tout haut à deux chœurs, et adjoûtant à chaque *Ave*, une priere courte, ou un acte conforme à la méditation du matin, et un Pere assiste à cet exercice qui leur fait une petite instruction, ou le Lecteur; on prie aussi quelqu'un de la Retraite qui sait lire, de leur faire quelques lectures. Ils font aussi dans quelqu'un de ces temps, les stations devant des images devotes placées en divers endroits...<sup>11</sup>

L'expérience avait appris aux fondateurs de la retraite que les travailleurs manuels, peu enclins aux longues périodes d'oraison sans direction spirituelle, ne

<sup>9</sup> Antoine Boschet, *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1834 (1697), pp.310-311.

<sup>10</sup> Dans la maison des hommes à Vannes, par exemple, l'on sait que certains livres étaient mis à la disposition de chaque retraitant. Les plus considérables sont *L'imitation de Jésus-Christ* de Thomas a Kempis; le *Busée*, qui est un manuel de méditations; les *Stations de Notre-Seigneur en sa Passion* du P. Adrien Parvilliers; et des livres et feuillets composés par le P. Huby, dont *La pratique de l'amour de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ* (1672). Voir : Vincent Huby, « La retraite de Vannes... », p.20.

<sup>11</sup> Huby, « La retraite de Vannes... », p.22.



profitaient pas des exercices de méditation ou de lecture. Ainsi, les temps libres, figurant en grand nombre dans le programme des premières retraites, s'estompèrent peu à peu, et ce, dès les années 1660, en raison du poids démographique des classes plus modestes à l'intérieur de cette institution. Remplacés par des cérémonies et exercices en commun, donc par des temps réglementés, les moments de réelle méditation furent presque entièrement évacués de l'emploi du temps des maisons vannetaises. La prédication s'inséra donc graduellement dans les retraites spirituelles, afin d'éviter que les exercitants s'ennuient, divaguent ou brisent la règle du silence.<sup>12</sup> Au sujet de la prédication durant les retraites, les centres spirituels divergeaient tout à fait de l'esprit des *Exercices* de saint Ignace qui décrivaient le rôle du directeur « comme soutien, comme stimulant, comme guide »<sup>13</sup>, mais qui insistaient avant tout sur la liberté de l'exercitant. Mais n'était-ce pas là le prix à payer pour l'égalitarisme de la retraite dévote?

L'horaire<sup>14</sup> de la semaine de retraite fermée nous frappe par la densité des activités qui y étaient organisées : on permettait aux retraitants à peine une heure de récréation par jour, et encore, on encourageait ceux qui ne savaient pas lire à profiter de cette heure pour assister à une instruction quelconque. D'après les fondateurs des premières maisons de retraites, c'est ce « bourrage » qui assura son succès à l'institution. Le P. Huby vantait la diversité des exercices de la retraite, expliquant ainsi l'enthousiasme des retraitants :

---

<sup>12</sup> G. Théry, *Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraites de femmes*, Tours, Mame, 1957, Tome II, p.186.

<sup>13</sup> François Courel, *Saint Ignace de Loyola. Exercices spirituels*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, p.18.

<sup>14</sup> Voir l'annexe II, infra p.xi.

De ce qu'un si grand nombre, et de toutes conditions y fassent la retraite, et qu'ils y viennent de tant d'endroits différens, et si éloignez les uns des autres, qu'ils s'y trouvent à même temps et à même jour, et sans qu'on ait écrit à aucun d'eux... Il y a dis-je sujet de s'étonner de tout cela : mais quand on sçaura la manière dans laquelle on fait ces retraites, l'ordre et la variété des exercices qui s'y font : quand on sçaura aussi les moyens dont on se sert pour y faire venir le monde, on n'a pas peine à croire tout ce que j'en ay dit.<sup>15</sup>

Et,

Il y a sujet de s'étonner, de ce que des personnes qui semblent si peu propres aux Exercices spirituels, comme le sont les artisans et les paisans profitent de ces retraites, comme ils font : que des Cavaliers, et en si grand nombre, comme il en vient, s'assujettissent à y demeurer huit jours enfermez, et y passent ce temps si agréablement, qu'ils avoient n'avoir jamais passé de huitaine avec plus de satisfaction.<sup>16</sup>

Le P. Huby, dans son ouvrage sur la maison de Vannes, alla même jusqu'à affirmer que les retraites en commun étaient plus souhaitables que celles faites individuellement. Mais peut-être s'agissait-il ici de personnes moins éclairées sur les choses de la foi, car beaucoup de retraites, notamment celle du troisième an, obligatoire pour les jésuites, se déroulaient en solitude. Il semble que Vincent Huby s'inquiétait de voir des exercitans incapables, sans direction spirituelle, de progresser dans la vie intérieure, et qui, ainsi laissés à eux-mêmes, perdraient leur temps dans une retraite peu fructueuse :

...étant persuadé par l'expérience que j'en ay, et dont tout ceux qui en ont connaissance, demeurent d'accord que ce qui opère avec la grâce de Dieu, ces effets si admirables, et qui fait que l'esprit est si content, qu'on y passe les huit jours de la retraite, non seulement sans ennuy mais même agréablement, c'est la manière dont on y fait les exercices; ce que n'opèrent pas les retraites faites dans le particulier, étant seul dans une chambre avec des livres, c'est cette quantité et cette variété d'exhortations, d'entretiens, d'explications de tableaux, d'expositions d'images, de lectures, de prières, et des autres choses dont j'ay parlé, et qui se font en commun, qui nous paroissent un moyen si puissant pour gagner les âmes à Dieu, que je donnerois de tout mon cœur avec mon

<sup>15</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.19.

<sup>16</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.19.

bien, jusqu'à la dernière goutte de mon sang, s'il étoit nécessaire, pour procurer que de semblables maisons fussent établies partout.<sup>17</sup>

B) Les retraites en commun : fidélité ou rupture avec l'esprit des *Exercices*?

Par son calendrier, la maison de retraite de Vannes demeurait assez fidèle à la pensée du fondateur de la Compagnie de Jésus. Cependant, l'idée même d'une maison de retraite, d'un établissement où plusieurs personnes feraient des exercices spirituels, cette idée donc, était-elle conforme à la représentation qu'Ignace se faisait de la retraite? En d'autres mots, s'il avait toujours été en vie lors de la conception du projet vannetais, y aurait-il adhéré?

Nous n'aurons évidemment jamais réponse à ces questions, mais il est tout de même possible d'établir un certain nombre d'affinités et de contrastes entre la retraite ignatienne et la retraite de Vannes, afin de discerner si l'institution du P. Huby s'insérait dans l'esprit des *Exercices spirituels*, ou, au contraire, si elle constituait une rupture avec le texte fondateur de la Compagnie de Jésus.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les *Exercices spirituels* étaient réservés à un public privilégié. Les jésuites donnaient la retraite ignatienne à plusieurs classes de personnes différentes, comme à des prêtres séculiers, des moines, mais aussi à des laïcs, généralement sous la recommandation de leurs directeurs de conscience. La nouveauté de la maison de retraite de Vannes est qu'elle accueillait tous les fidèles qui désiraient y participer; ce qui engendrait nécessairement une adaptation des exercices prévus par Ignace. À ce sujet, les historiens qui se sont penchés sur la spiritualité des jésuites semblent unanimes :

---

<sup>17</sup> Huby, « La retraite de Vannes... », p.47.

l'auteur des *Exercices* non seulement permettait, mais encourageait les directeurs à adapter le texte de la retraite en fonction du retraitant.

En effet, les *Exercices spirituels* sont caractérisés par une grande souplesse que la majorité des historiens contemporains soulignent. Par exemple, Joseph de Guibert rappelle que « pleine autorité est laissée au directeur pour abrégier allonger, adapter, déroger à la lettre du livre, selon ce que demandent l'état d'âme du retraitant, les résultats déjà obtenus ou encore attendus... ».<sup>18</sup>

De même, Jacques Lewis revient à plusieurs reprises sur le concept de la flexibilité de la retraite ignatienne, et va même jusqu'à dire que « le contenu même des *Exercices* indique, si on l'examine de près, que saint Ignace avait en vue plusieurs catégories de retraites, qu'il visait plusieurs types d'exercitants », impliquant qu'il n'y a pas « les *Exercices spirituels*, mais des *Exercices spirituels* ». <sup>19</sup>

Pour Victor Codina, la retraite de saint Ignace s'apparenterait à un « rituel rigide »<sup>20</sup> s'il n'était pas de la capacité des *Exercices* de s'adapter à chaque retraitant, afin d'obtenir une réelle conversion, une élection réussie. Henry Marsille pense de la même façon lorsqu'il affirme que le P. Huby veillait au succès de la retraite en donnant des méditations à « ceux qui en sont capables », et en assurant, pour les paysans et les artisans, des activités plus concrètes,

---

<sup>18</sup> Joseph de Guibert, *La spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*, Rome, IHSI, 1953, p.121.

<sup>19</sup> Pour les deux citations : Jacques Lewis, *Connaissance des Exercices spirituels de saint Ignace*, Montréal, Bellarmin, 1981, p.30.

<sup>20</sup> Victor Codina, « La religion populaire dans les *Exercices* de saint Ignace », *Christus*, 158 (avril 1993), p.243.

comme des « prières en commun, instructions, cérémonies, chapelets, lectures publiques ». <sup>21</sup>

Bref, les auteurs qui s'intéressent à la spiritualité jésuite considèrent que l'adaptation des exercices spirituels de la retraite d'Ignace ne transgresse pas à la volonté du fondateur de la Compagnie. Par contre, il n'en est pas de même pour ce qui est de la retraite suivie en commun.

Le P. de Guibert mentionne que saint Ignace gardait des réserves sur la qualité des retraites données à plusieurs personnes à la fois. Pour le saint, le directeur devait se consacrer entièrement à son retraitant dans le cas des exercices longs, mais les exercices de la première semaine pouvaient être donnés en commun. En dépit de cette permission, l'auteur des *Exercices* maintenait que la solitude favorisait l'action de la grâce sur les retraitants, car ces derniers étaient alors uniquement concentrés sur le service de Dieu. <sup>22</sup> Comme le souligne le texte des *Exercices*, l'isolement était d'une grande importance pour le dévot. Celui-ci devait quitter son quotidien, se retirer et couper temporairement les liens avec son entourage pour se consacrer pleinement à la méditation. <sup>23</sup>

Jacques Lewis convient, pour les mêmes raisons que Joseph de Guibert, que la solitude convenait mieux à l'esprit de saint Ignace que la retraite accomplie en groupe. L'auteur présente les retraites en commun comme un phénomène peu souhaitable, à cause de sa tendance à éloigner le directeur du retraitant. Lewis insiste pour dire que, dans les cas où les *Exercices* étaient donnés à plusieurs à la

---

<sup>21</sup> Pour les deux citations : Henry Marsille, « Vincent Huby : fondateur du premier centre spirituel », *Christus*, 164 (octobre 1994), p.480.

<sup>22</sup> Guibert, *La spiritualité de la Compagnie...*, pp.119 et 125.

<sup>23</sup> François Courel, *Saint Ignace de Loyola. Exercices spirituels*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, p.25.

fois, le directeur devait tout de même s'assurer de la progression de chacun par des entretiens personnels avec les retraitants.<sup>24</sup>

Pour ce qui est d'Henri Marsille, qui n'étudie pas particulièrement le texte des *Exercices spirituels*, mais plutôt l'institution des maisons de retraites, il garde le silence sur cet avantage, évident selon plusieurs autres auteurs, que représentait la solitude. Assurément, Henri Marsille rappelle que les retraites collectives existaient avant l'initiative du P. Huby, mais aucun commentaire n'est émis à propos de la question de l'isolement, qui semble préoccuper les auteurs mentionnés plus haut.<sup>25</sup> Comment expliquer cette omission? Volontaire ou non, elle est certainement préférable dans un article qui exalte l'œuvre du fondateur des maisons de retraites spirituelles...

Ainsi, les trois auteurs cités plus haut, en dépit de leur commune appartenance à la Compagnie de Jésus, ne sont peut être pas tous du même avis en ce qui a trait à l'orthodoxie d'une institution comme la maison de retraites spirituelles. Là-dessus, nous pouvons sans doute retenir la pensée de Joseph de Guibert, qu'il synthétise ici de façon habile et franche:

si nous considérons d'un peu près ces retraites du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle dont les libertés nous étonnent, nous nous apercevons vite qu'en fait c'était bien quelque chose d'analogue qu'elles entendaient faire, en introduisant dans le cadre des *Exercices* des considérations aimées de ceux auxquels elles s'adressaient, encore qu'elles ne l'aient pas toujours fait de manière très heureuse<sup>26</sup>.

En somme, les directeurs des maisons de retraites disposaient de plusieurs moyens pour convertir les exercitants, c'est-à-dire les amener à pratiquer avec

<sup>24</sup> Lewis, *Connaissance des Exercices...*, pp.32 et 69.

<sup>25</sup> Marsille, « Vincent Huby... », p.479.

plus de ferveur et les pousser vers une réforme des mœurs. Les méthodes de conversion faisaient appel à l'ouïe, notamment avec la prédication, mais également au sens de la vue, par le biais des images pieuses, des tableaux huilés, dont on expliquera la nature plus loin dans ce chapitre, et des objets de culte. Afin de mieux comprendre les différents moyens qu'employaient les pères durant les retraites, il faut considérer le cheminement spirituel qu'ils offraient aux dévots. Nous proposons donc d'étudier brièvement le fond du discours missionnaire, pour ensuite en dégager les nombreuses formes.

### C) Parcours spirituel proposé aux retraitants

La retraite fermée, comme la mission, constituait en fait une énorme entreprise pédagogique. À travers un parcours spirituel particulier, les retraitants devaient apprendre les grands traits de la doctrine chrétienne, ou encore s'appliquer à mieux les comprendre. L'ordre et la teneur des différents exercices proposés à l'intérieur des centres spirituels engendraient généralement la conversion des retraitants. En effet, le P. Huby conçut le programme<sup>27</sup> de la retraite en fonction des techniques pastorales du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, comme l'expliquait Alain Croix au sujet de la mission, qu'il fallait d'abord «accrocher les fidèles, puis instruire tout en maintenant une certaine pression, et assurer un crescendo final».<sup>28</sup>

Pour l'exemple vannetais, qui servit de modèle aux autres maisons de France, la retraite spirituelle s'ouvrait sur une méditation au sujet de la raison de vivre

---

<sup>26</sup> Guibert, *La spiritualité de la Compagnie...*, p.539.

<sup>27</sup> Voir l'annexe III, infra p.xii.

des chrétiens, c'est-à-dire la lutte pour le rachat de leurs âmes. La retraite spirituelle s'enchaînait ensuite avec la réflexion sur le péché, thème de la première semaine des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola. Le retraitsant était appelé à regretter ses errements, en considérant à quel point ils l'ont éloigné du salut. La méditation sur le péché glissait tout naturellement vers celle de la mort du pécheur, thème décisif dans le processus de conversion de la retraite. En effet, la réflexion sur la mort, qui survenait le troisième jour, marquait la dernière méditation de la retraite spirituelle avant le retour de l'exercitant à Dieu, c'est-à-dire sa conversion.

Jean Delumeau<sup>29</sup> et Alain Croix ont beaucoup insisté sur l'importance de la mort et de l'enfer dans le discours apostolique du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment celui qu'on retrouvait dans les missions et les centres spirituels. Selon Alain Croix, la pensée de la mort était omniprésente dans les retraites dévotes. Il écrit, au sujet d'une journée de la retraite : « Pensez, pensez, pensez à la mort : le thème revient ensuite comme un leitmotiv, bientôt précisé – deuxième point de la méditation – par des considérations sur la mort du pécheur, et donc la perspective de la damnation »<sup>30</sup>. S'il est vrai que le P. Huby usa abondamment de cet artifice du discours pour ramener les chrétiens dans le droit chemin<sup>31</sup>, il faut tout de même nuancer les propos d'Alain Croix. En effet, la méditation sur la mort occupait

---

<sup>28</sup> Alain Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine S.A. Éditeurs, 1981, p.1218.

<sup>29</sup> Jean Delumeau, *Le péché et la peur : la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1983.

<sup>30</sup> Alain Croix, *Culture et religion en Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p.289.

<sup>31</sup> Par exemple, dans son *Traité de la retraite*, le P. Huby exhortait le lecteur à suivre la retraite, juste après un passage sur la damnation : « ... faites la retraite, conseillez-la, ordonnez-la et vous verrez que vous et eux vous vous en trouverez bien, et pour ce monde et pour l'autre ». Voir :



tout au plus trois des huit jours de la retraite fermée, ce qui est considérable, mais n'apparaît pas abusif. La seconde portion de la retraite abordait des objets de méditations plus positifs.

À compter du quatrième jour, le retraitsant se recueillait sur les différentes voies du salut : crainte de Dieu, ou amour et confiance en Dieu.<sup>32</sup> Les directeurs des maisons de Vannes, en rappelant la parabole de l'enfant prodigue, incitaient les retraitsants à se tourner vers Dieu par la pénitence, et, évidemment, la confession. Les exercitants devaient ensuite prouver leur amour de Dieu en dressant un règlement de vie pour l'avenir, dans lequel chacun tentait d'enrayer ses défauts et d'augmenter ses vertus, à la manière de certains clercs de la même époque<sup>33</sup>. Ces méditations, qui s'étendaient sur les trois derniers jours de la retraite, se faisaient sur les différentes étapes de la vie du Christ, car celle-ci servait de modèle aux retraitsants.

Ainsi, grâce à ses méditations, les maisons de retraites spirituelles accueillait des chrétiens en état de péché et tentaient d'en faire des chrétiens exemplaires, du moins pour quelques temps. Le P. Huby, pour choisir les thèmes que les retraitsants méditeraient durant la retraite, s'inspira largement des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola. En effet, les grands exercices, ou exercices complets, débutaient avec une réflexion sur les péchés, pour ensuite dériver sur la méditation des étapes de la vie du Christ. La deuxième semaine

---

Vincent Huby, « Traité de la retraite (1678) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 63 (1920), pp.5-6.

<sup>32</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.63.

<sup>33</sup> À ce sujet, les biographies des missionnaires bretons Michel Le Nobletz et Julien Maunoir regorgent d'exemples de ces « listes » ou encore « règles de perfection » qu'ils composèrent pour leur propre usage. Voir Laurine Spehner, *Le regard clérical sur les missionnaires, les clercs et les paysans bas-bretons au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1997, pp.58-59 et 71-72.

s'intéressait à la vie du Christ jusqu'au jour des Rameaux (vie publique), la troisième semaine portait sur la Passion (vie souffrante), et la dernière était sur la Résurrection et l'Ascension (vie glorieuse).<sup>34</sup> Cependant, alors que les *Exercices spirituels* donnés dans leur ensemble étaient réservés, selon les vœux d'Ignace, à une élite spirituelle, les retraites vannetaises, nous l'avons déjà mentionné, accueillait n'importe qui. L'accès aux maisons de retraites présentait en ce sens un caractère révolutionnaire pour le XVII<sup>e</sup> siècle car, comme le soulignait le P. Champion, le cheminement religieux des exercitants représentait « l'abrégé de toute la vie spirituelle »<sup>35</sup>.

Voilà pour le contenu des retraites spirituelles. Maintenant, comment les responsables des maisons vannetaises présentaient-ils les méditations? Les méthodes qu'employaient les directeurs abondaient, nous allons le voir, dans le sens de la diversité.

## II. Les exercices de la retraite

### A) De l'oreille au cœur<sup>36</sup> : la prédication dans la retraite fermée

En raison du nombre d'exercitants qui suivaient la retraite ensemble, soit environ deux cents, la prédication s'inséra obligatoirement à l'intérieur des murs des maisons de Vannes. Lors d'une retraite individuelle, le directeur spirituel intervenait régulièrement auprès du dévot pour stimuler son cheminement dans la vie intérieure : son rôle consistait principalement à expliquer les méditations et

<sup>34</sup> Courel, *Saint Ignace...*, pp.15-16.

<sup>35</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.64.

<sup>36</sup> L'expression est de Paul-André Dubois, il s'agit du titre de son ouvrage : Paul-André Dubois, *De l'oreille au cœur : naissance du chant religieux en langues amérindiennes dans les missions de Nouvelle-France, 1600-1650*, Sillery, Septentrion, 1997.

autres exercices de la retraite à l'exercitant. Pour ce qui est des maisons vannetaises, les fondateurs remplacèrent la direction spirituelle personnelle par la prédication, car le contexte des retraites en commun ne permettait pas de consacrer autant d'attention à chaque fidèle. Contrairement aux solitudes particulières, la formule du centre spirituel ne laissait que peu ou pas de contacts personnels entre le directeur et le retraitant.<sup>37</sup> En conséquence, l'explication des méditations se faisait sous la forme d'un prêche, auquel assistaient tous les retraitants d'une même « bande ».<sup>38</sup>

Manifestement, les fondateurs des retraites spirituelles, sous forme de centre ou de mission-retraite, détenaient le talent oratoire nécessaire à la carrière apostolique. Les mentions sur l'habileté rhétorique des PP. Huby et Maunoir figurent en grand nombre dans les sources. À ce sujet, le P. Champion encensait le P. Huby :

Il savait y joindre ensemble l'art d'enseigner, celui de plaire et celui de toucher, renfermant dans ses exhortations et dans ses instructions de huites [*sic*] jours tout ce qui peut servir à la conversion et à la perfection des âmes, et ce qui regarde les devoirs de chaque condition, mêlant dans ses discours des digressions agréables et des petits traits qui divertissent l'esprit, excitant dans les cœurs des mouvements de crainte ou d'amour, selon les divers sujets qu'il traitait.<sup>39</sup>

Le P. Huby comptait également sur son talent oratoire pour susciter l'attention des retraitants : « Il interrogeait de temps en temps ses auditeurs et puis s'arrêtait un peu, comme s'il eût attendu leur réponse, ce qui servait extrêmement à

---

<sup>37</sup> Adrien Demoustier, « La naissance des retraites modernes, XVII<sup>e</sup> siècle », *Christus*, 32 (no.126, 1985), p.234.

<sup>38</sup> Le terme « bande » est celui qu'employaient les auteurs de l'époque. Voir, Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.57; Honoré Chaurand, « La maison de retraites de Vannes au XVII<sup>e</sup> siècle (1682) », *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 1 (1906), p.7, Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.316.

réveiller leur attention et à les faire entrer davantage dans son sujet. Il jetait parfois sur eux certaines œillades qui perçaient les cœurs ». <sup>40</sup> Ne dirait-on pas qu'il s'agissait là du regard meurtrier de la Milady d'Alexandre Dumas? Évidemment non, mais le coup d'œil du P. Huby semblait tout aussi perçant que celui du personnage fictif.

Quant à Julien Maunoir, ses talents d'orateur ne sont pas à mettre en doute, si l'on porte foi à son biographe. À ce sujet, le P. Boschet ne tarissait pas d'éloges pour son héros. Optant pour un discours simple sans doute, mais à la portée de ses auditeurs, le missionnaire détenait la clef d'un succès assuré :

Aussi faut-il avouer qu'il avoit un talent rare d'enseigner la doctrine chrétienne. Les plus habiles gens l'admiroient dès lors [*sic*]; il expliquoit les mystères et les vérités de la religion avec une netteté qui les rendoit sensibles aux plus grossiers, et dans un ordre qui les leur faisoit retenir. Il assaisonna ses instructions d'un sel et d'une vivacité propre à réveiller l'auditeur. Ce n'étoit pas une doctrine sèche et stérile; en éclairant l'esprit, il touchait le cœur, et à mesure qu'il dissipoit l'ignorance, il changeoit aussi les mœurs. <sup>41</sup>

Le P. Maunoir s'appliquait aussi à adapter son discours à chaque profession, ce qui permettait de mieux cibler les fidèles, notamment lors de la retraite dans la mission : « Il avoit fait une étude particulière des mœurs du pays, savoit parfaitement les défauts de chaque état et de chaque condition; et il avoit une grâce particulière à les exposer dans la chaire, d'une manière naturelle, mais sage et chrétienne ». <sup>42</sup>

---

<sup>39</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.65.

<sup>40</sup> Champion, *La vie du P. Vincen Huby...*, pp.65-66.

<sup>41</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, pp.43-44.

<sup>42</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.246. Sur la prédication de Julien Maunoir, voir aussi Dominique Deslandres, *Le modèle français d'intégration socio-religieuse, 1600-1650*. Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1990, pp.328-330; et Alain Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles...*, pp.1219-1222.

En dépit de leurs talents d'orateurs, les pères des retraites dévotes comptaient sur d'autres techniques rhétoriques afin de rendre leur prédication plus captivante ou plus profitable pour les exercitants. Effets de voix, de geste, rien n'était épargné pour rendre le discours plus sensible aux auditeurs. Par exemple, le P. Huby semblait particulièrement doué dans l'art d'enseigner l'oraison, et ce, rappelons-le, à des personnes qui n'en avaient pas l'habitude: « Ses entretiens et ses lettres inspiraient l'amour de l'oraison et il avait un talent particulier pour en apprendre la pratique à tout le monde, selon la portée et l'attrait de chacun ». <sup>43</sup> Et comment les pères de la retraite s'y prenaient-il pour montrer à faire oraison? « Le Lecteur leur dit tout haut les prières du matin avec les Actes; Et ensuite un pere leur donne la Meditation, leur explique les points au long, fait aussi les Actes tout haut, qu'il interrompt, laissant un peu de temps entre chacun, pour donner lieu de les goûter et de les dilater, et par ce moyen on leur enseigne à faire Oraison ». <sup>44</sup>

Une seule carte semble manquer au jeu du P. Huby : il ne se servait pas du miracle dans sa prédication. Contrairement à son confrère Maunoir, qui lui l'employait le plus possible <sup>45</sup>, le fondateur de la maison vannetaise évitait de se servir du miracle pour impressionner et convaincre les retraits. Cependant, il n'hésitait pas à citer en exemple les fidèles qui, après avoir suivi la retraite,

---

<sup>43</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.40.

<sup>44</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.21.

<sup>45</sup> Sur l'usage du miracle chez Maunoir, voir Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles...*, p.1221. Voir aussi Deslandres, *Le modèle français...*, p.328.

affichaient une conduite pieuse et irréprochable, un revirement de comportement que Vincent Huby considérait extraordinaire, voire même miraculeux.<sup>46</sup>

#### B) L’instruction par l’œil : un moyen percutant

Si la prédication constituait la pierre angulaire des premières maisons de retraites, d’autres moyens, visuels cette fois, y furent conjugués afin de susciter l’attention des fidèles. Les maisons de retraites étaient truffées de référents iconographiques qui rappelaient les instructions magistrales. Les fondateurs des centres spirituels avaient compris l’importance de l’aspect visuel dans l’apprentissage, en témoigne l’organisation matérielle des lieux: « On y voit dans les salles, les escaliers, dans les réfectoires, dans les dortoirs, des statues, des tableaux, des images et des feuilles imprimées qui contiennent diverses instructions pour toutes sortes d’états ».<sup>47</sup>

Les jésuites des maisons de retraites dévotes utilisaient également l’image comme support pédagogique, notamment pour ce qui est des *taolennou* ou, dans le langage du XVII<sup>e</sup> siècle, les « tableaux mystérieux » ou encore « images morales ». L’explication des tableaux, en usage depuis les missions bretonnes de Michel Le Nobletz (1608-1652)<sup>48</sup>, apparut dans les maisons de retraites vannetaises vers 1675, remplaçant ainsi les « conférences », genre d’entretien familial entre les directeurs et les exercitants. L’explication des tableaux constituait en fait une récréation pour les retraitants, notamment pour ceux qui étaient incapables de longues méditations. À ce propos, l’endroit où avait lieu

---

<sup>46</sup> Au sujet de la réforme de vie des retraitants, voir la section « Réforme de vie, conversion, miracle : les effets de la retraite en commun », pp.127-134.

<sup>47</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.57.

l'explication des tableaux est significatif : elle se déroulait dans la salle commune, alors que, comme nous le verrons, l'exercice rattaché aux tableaux huilés prenait place dans la chapelle. Pour Fanch Roudaut, Alain Croix et Fanch Broudic, il s'agissait de choisir «un endroit profane, pour une prédication qui se veut en même temps récréation ».<sup>49</sup>

Dans sa *Vie*, le P. Champion attribuait faussement l'invention des images morales à Vincent Huby, alors que nous savons maintenant que, pour le cas de la Bretagne, Michel Le Nobletz fut le premier à utiliser cet instrument de conversion.<sup>50</sup> Il fut imité en cela par le P. Maunoir, qui récolta les *taolennou* de Le Nobletz, et par le P. Huby, qui créa lui-même une série d'images adaptées à l'usage des retraites.<sup>51</sup>

Comme le décrit Alain Croix, les tableaux étaient, à l'origine, constitués d'images peintes sur des peaux de mouton d'environ 50-60 cm sur 80-90 cm. Pour les maisons de retraites, le P. Huby s'inspira des « cartes peintes » de Le Nobletz mais en fit des gravures sur papier accompagnées d'une brève explication.<sup>52</sup> Les représentations aussi prirent une nouvelle allure avec la création du corpus du P. Huby. Le jésuite reprit le modèle du « cœur »<sup>53</sup>, c'est-à-dire que l'illustration était constituée d'un énorme cœur surmonté d'une tête,

---

<sup>48</sup> Spehner, *Le regard clérical...*, pp.21-22.

<sup>49</sup> Fanch Roudaut, Alain Croix et Fanch Broudic, *Les chemins du paradis. Taolennou ar baradoz*, Douarnenez, Éditions de l'Estran, 1988, p.160.

<sup>50</sup> Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles...*, p.1222.

<sup>51</sup> Alain Croix, « Les cartes de Michel Le Nobletz », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 116 (1987), p.232.

<sup>52</sup> Les aléas du temps ont fait disparaître les deux feuilles d'explication qui accompagnaient les images morales, comme le souligne Anne Sauvy : « feuilles que personne n'a jamais réussi à retrouver, que nous avons nous-même cherchées en vain et dont il faut probablement considérer que tous les exemplaires sont perdus ». Pour ce qui est de l'album d'images, trois copies ont subsisté; elles se trouvent respectivement à la Bibliothèque nationale, dans les archives des

soulignant ainsi l'importance de la symbolique cordiale dans sa spiritualité.<sup>54</sup> À l'intérieur du cœur, différents dessins représentaient les péchés, le diable, la mort; mais aussi les œuvres de charité, la pénitence, la mortification, l'ange gardien. L'emploi du cœur dans l'album du P. Huby constitue l'aspect de cette œuvre à la fois le plus original et le plus important au niveau iconographique.<sup>55</sup>

L'album d'images morales du P. Huby, terminé en 1682, contenait douze estampes que les missionnaires expliquaient selon le thème des méditations de la journée. Durant la première partie de la semaine de retraite, les pères ne montraient qu'un tableau par jour, tandis que pour les quatre derniers jours, ils présentaient un couple d'images représentant des situations opposées.<sup>56</sup> Le fondateur de la retraite des hommes décrivait l'usage des tableaux de la façon suivante : « On en expose chaque jour un différent, et quelques fois deux selon que le sujet le requiert; par exemple l'image de celui qui persevere dans le bien, et de celui qui retombe dans le péché, ceux de la bonne et de la mauvaise mort, du salut et de la damnation ».<sup>57</sup>

Le P. Huby créa deux recueils d'images morales: un pour les retraites féminines et un pour les retraites masculines. Les thèmes choisis se répétaient d'une série à l'autre, mais les représentations mettaient en vedette des femmes ou des hommes, en fonction de la maison à laquelle elles étaient destinées.

---

jésuites de Brest et dans celle de la basilique de Sainte-Anne-d'Auray. Voir Anne Sauvy, *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Cerf, 1989, p.158-163.

<sup>53</sup> Voir l'annexe IV, p.xiii.

<sup>54</sup> Jean-Louis Le Floc'h, « Les taolennou », *Archives de l'Église de France*, 40 (1993), p.14.

<sup>55</sup> Sauvy, *Le miroir du cœur...*, pp.164-165.

<sup>56</sup> Pour la liste complète des thèmes de l'album, voir Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, p.203.

<sup>57</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.23.



D'après Champion, l'explication des tableaux, en faisant appel au sens de la vue, constituait un exercice très profitable pour les retraits. Cette forme de prédication provoquait le rire ou les pleurs, mais l'important était d'émouvoir l'auditoire. Le P. Huby gardait toujours à l'esprit le niveau d'instruction religieuse et morale de son auditoire : « L'usage de ces Tableaux est fort utile, parce qu'ils rendent comme sensibles les veritez qu'on veut faire connoître, et l'impression s'en fait bien plus facilement et plus fortement, que si on les entendoit seulement ». <sup>58</sup> Et le P. Champion de renchérir :

La troisième invention de son zèle sont les peintures ou images morales de deux sortes, les unes pour les retraites des hommes et les autres pour celles des femmes. On y représente de manière sensible les choses spirituelles qui regardent les divers états de l'âme, sur la vie, la mort, l'état du péché, l'état de la grâce, le passage de l'un à l'autre de ces deux états. C'est comme un abrégé de toute la morale chrétienne. L'expérience a montré que rien n'est plus propre pour instruire le peuple que ces tableaux, et c'est pour cela que le P. Huby en fit graver des estampes qui ont été imprimées à Paris avec leur explication. Les missionnaires et les autres ouvriers évangéliques s'en servent avec beaucoup de fruits. <sup>59</sup>

Si le P. Champion faisait un tel éloge de l'explication des *taolennou*, c'est sans doute qu'il estimait grandement cet exercice, mais aussi parce que les directeurs des centres spirituels tentaient de justifier cette pratique. En effet, ils connaissaient les réticences de certains envers une forme de prédication jugée « nouvelle » et « extraordinaire ». Les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, Champion, Chaurand et Huby, pratiquement muets à ce sujet, mentionnaient seulement que des « personnes de qualité » ou encore « assez graves » s'opposaient à

<sup>58</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.22.

<sup>59</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.68.

l'explication des tableaux. Dans cette perspective, on comprend bien le ton apologétique du P. Champion dans le passage précédent.<sup>60</sup>

Le fondateur Vincent inventa un second exercice fondé sur une représentation iconographique : l'explication des tableaux huilés. Les huilés étaient en fait d'autres images morales, peintes sur un papier enduit d'huile et donc transparent. Le P. Huby avait imaginé de dévoiler ces images au moyen de chandelles, qui, placée derrière le tableau, en feraient ressortir le dessin, créant ainsi un éblouissant contre-jour. De plus, cette cérémonie prenait place à l'intérieur de la chapelle plongée dans l'obscurité, ce qui ajoutait au dramatique de la mise en scène. Vincent Huby, dans sa *Relation*, nous décrit admirablement cet exercice :

... ensuite tous vont à la Chapelle qui est joignante, où ils trouvent une image transparente de Notre Seigneur en priere au Jardin des Olives, placée sur l'Autel, éclairée par des chandelles qui sont au derriere dans une forme d'armoire dans l'obscurité; là le Pere qui a fait l'entretien, et a assisté aux prieres, se met auprès de l'autel, vers le costé, et fait un petit discours d'une manière fort touchante au sujet de cette Image, et l'apostrophant, et le saint Sacrement qui est au derriere; ensuite dequoy, tous disent un *Pater*, et un *Ave*, baisent la terre, et se retirent en leurs chambres, en silence, et se couchent à neuf heures. Tous les soirs on expose de la même façon une Image de la Passion de N. S. mais toujours différente, et de suite, suivant le cours de la Passion.<sup>61</sup>

Nous assistons ici à l'art théâtral dans son plus grand raffinement! Le P. Huby participait bien à la tradition des Le Nobletz et Maunoir qui, comme tous les

---

<sup>60</sup> On ne connaît pas l'identité des opposants à l'explication d'images morales, car les auteurs étudiés se sont abstenus de les nommer. Les motifs de leur méfiance ou mécontentement semblent résider principalement dans le caractère nouveau de cet exercice. Le missionnaire Le Nobletz connut également quelque traverse au sujet des *taolennou*, notamment parce qu'il en avait laissé l'usage à des femmes pieuses. Dans le même ordre d'idées, il se pourrait aussi que l'explication des images morales par Catherine de Francheville et ses Filles soulevât des protestations. Sur l'opposition aux explications d'images morales, voir: Spehner, *Le regard clérical...*, pp.75-78; Roudaut, *Les chemins du paradis...*, pp.158-159; Sauvy, *Le miroir du cœur...*, pp.166-168.

missionnaires de cette époque, prévoyaient tout, mettaient tout en œuvre afin de susciter un choc émotif chez les fidèles.<sup>62</sup>

### C) Les cérémonies diverses

Les explications d'images morales ou de tableaux huilés constituaient des entretiens plutôt familiers, servant de récréation aux retraitants. En revanche, les multiples cérémonies qui se déroulaient chaque jour dans les maisons de retraites détenaient un caractère plus sérieux. Là encore, les missionnaires s'efforçaient d'impressionner les fidèles, notamment par le recours à une gestuelle bien précise et surtout très symbolique.

Pour les cérémonies, qui se déroulaient à la chapelle, les pères de la maison faisaient appel à un « appareil extraordinaire » qui imposait le respect des retraitants. Les objets de culte, les vêtements liturgiques des prêtres, le décor de la chapelle : les cérémonies rassemblaient des éléments qui frappaient l'imaginaire des exercitants, les amenant ainsi à participer avec plus de conviction.

Plusieurs passages de la *Relation* du P. Huby décrivent les cérémonies qui se tenaient chaque jour dans la retraite des hommes. L'extrait le plus intéressant est sans doute la description de la cérémonie de clôture du séjour :

A huit heures et demie tous se rendent à la Chapelle, et un Prêtre revêtu d'un Sureplis, de l'Estole, et de la Chape, assisté de deux autres Prêtres aussi en Sureplis, estans au milieu de l'Autel, commence le verset *Panis Angelicus*, que tous poursuivent, pendant lequel il encense le saint Sacrement, puis le prend en ses mains, se retourne vers les Exercitants, et le tient devant eux pendant qu'un des Peres explique d'une maniere

<sup>61</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.21.

<sup>62</sup> Bernard Dompnier, *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, pp.208-210.

dévote et touchante toute la cérémonie qu'on va faire, qui est de protester à Dieu, en présence du saint Sacrement, de la Bible, du Crucifix, et des saintes Reliques qui sont au devant de l'Autel sur une table exposez sur un tapis, qu'on luy sera fidelle à l'avenir, et qu'on ne l'offensera plus; et à cet effet on renouvelle les promesses que leurs parains ont faits pour eux à Baptême, en témoignage dequoy on s'agenouille devant lesdites choses saintes : on baise la terre, et puis on baise la sainte Ecriture, le Crucifix, et les saintes Reliques. Le Pere commence, pour leur montrer comment il faut faire, et fait tout haut estant à genoux tous les Actes de renovation, et de protestation, que tous font en même temps tout bas, et ensuite du Pere ils ne font que baiser la terre, et lesdites choses saintes.<sup>63</sup>

Plusieurs choses sont à souligner dans ce passage. D'abord, notons l'importance que l'auteur accorde à la description de l'habillement des pères. À une époque où les prescriptions tridentines tentaient d'imposer le port de la soutane, la mention du P. Huby au sujet du surplis, de l'étole et de la chape était très significative. Le port des attributs liturgiques ajoutait au caractère officiel de la cérémonie, mais il rappelait aussi l'appartenance des prêtres à une élite spirituelle, à un état différent de celui des fidèles.<sup>64</sup>

À la lecture de l'extrait précédent, nous sommes également frappée par l'usage des objets de culte au cours de la dernière cérémonie de la retraite. Le rite religieux voulait, en fait, consacrer la conversion du fidèle, en obtenant de lui un engagement solennel d'amour et de loyauté envers Dieu. Pour ce faire, le retraitant devait faire sa promesse sur les « choses saintes », c'est-à-dire sacrées. Ainsi, si le fidèle venait à rompre son serment, en vivant dans le péché par exemple, il commettait à la fois un parjure et un sacrilège.

---

<sup>63</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.26.

<sup>64</sup> Jacques Lebrun, « Le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains », dans Michel de Certeau, dir. *Histoire spirituelle de la France. Spiritualité du catholicisme en France et dans les pays de langue française des origines à 1914*, Paris, Beauchesne, 1964, p.263.

Enfin, il est intéressant de constater que le renouvellement des promesses du baptême figurait non seulement au programme de la retraite fermée, mais également à celui de la mission. En effet, Boschet nous apprend que le P. Maunoir institua cette méthode de conversion en l'intégrant à la mission dès l'année 1667 : « Il ajouta durant cette expédition, à tous les exercices que j'ai rapportés, une nouvelle pratique qu'il appeloit le renouvellement des promesses du baptême, et qui étoit fort touchante et fort efficace de la manière qu'il la mettoit en œuvre ». <sup>65</sup> D'après la suite du passage, le jésuite Maunoir semblait axer la cérémonie sur la prédication plutôt que sur les objets sacrés, mais le sens de la pratique était identique à celui du P. Huby : « Souvenez-vous, mes frères, que c'est à Dieu que vous venez de faire des promesses. Vous savez ce qu'on dit ordinairement, qu'un honnête homme n'a que sa parole. Que si un homme est obligé de tenir la parole qu'il a donné à un autre homme; à combien plus forte raison un chrétien doit-il accomplir ce qu'il a promis à Dieu? ». <sup>66</sup>

Nous avons donné l'exemple de la dernière cérémonie du séjour à la maison des hommes, mais est-il nécessaire de rappeler que ce genre de rite se répétait tous les jours durant la retraite, générant ainsi une foule de « motions spirituelles »? En effet, le discours, le geste et le décor entourant l'action des pères créaient une atmosphère intense et, selon la sensibilité religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle, « tout le monde fond en larme ». <sup>67</sup>

---

<sup>65</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.291.

<sup>66</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.294.

<sup>67</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.63.

#### D) Les prières chantées

Il est sans doute étonnant de voir des retraitants, s'élevant parfois au nombre de deux cents, suivre une solitude de huit jours sans briser la règle du silence. Aussi, les fondateurs des centres spirituels consacrèrent-ils une partie de la journée de retraite à l'expression orale. S'ils ne permettaient pas le bavardage inutile, les jésuites encourageaient par contre les retraitants à prier à voix haute, que ce fût sous forme de chapelet ou encore de psaume.

Le P. Huby inventa des façons divertissantes de réciter le chapelet :

... pendant ce temps, et les autres de la journée, auxquels on ne fait pas d'exercices communs à tous; on occupe utilement les personnes qui ne savent pas lire, soit en leur faisant des lectures, ou instructions, ou leur faisant réciter le Chapelet à deux chœurs, et adjoûtant à chaque *Ave*, une priere courte, ou un acte conforme à la meditation du matin...<sup>68</sup>

De plus, les sources, par des indications sporadiques, montrent que le chant occupait une place importante dans les cérémonies quotidiennes de la retraite. Par exemple, afin de rendre hommage à la Sainte Vierge, les retraitants baisaient ses pieds sur une image, puis, entonnaient les litanies de la Vierge. Dans une autre cérémonie, de réparation au saint Sacrement cette fois-ci, les fidèles chantaient une antienne du saint Sacrement.<sup>69</sup> Évidemment, pour conclure le séjour à la maison de retraites, les exercitants s'assemblaient et chantaient le *Te deum* avant de faire leurs adieux.<sup>70</sup>

Pour ce qui est du P. Maunoir, sa foi en l'efficacité des cantiques spirituels n'est pas à remettre en question. Reprenant cette méthode qu'il avait éprouvée dans le cadre des missions, Julien Maunoir composa, dès les premiers

<sup>68</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.22.

<sup>69</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », p.25.

tâtonnements de la « retraite dans la mission », des cantiques sur l'apprentissage de l'oraison. Boschet a feuilleté les mémoires du P. Maunoir au sujet de cet exercice de la mission-retraite :

J'y trouve seulement qu'une nuit ne pouvant dormir contre son ordinaire, car la grande fatigue lui donnoit toujours quatre heures d'un profond sommeil, il eut une si forte pensée de réduire en vers bretons la manière de méditer sur les souffrances de notre Seigneur, qu'il fallut le faire à l'heure même. Le Père marque aussi qu'on les chanta avec une si grande bénédiction du ciel dans les paroisses de Crozon, de Camaret et de Roscanvel, que trois mille personnes apprirent par là à méditer la passion du Sauveur.<sup>71</sup>

### III. Et après la retraite? Les dévotions extra-muros

Le P. Huby créa ou relança plusieurs pratiques dévotes dans la région du Vannetais. Ces « inventions de son zèle » devaient à la fois contribuer à maintenir les retraits dans le droit chemin après leurs séjours aux centres spirituels, et aussi à promouvoir les retraites fermées. En effet, les exercices de piété que recommandait le P. Huby rappelaient aux fidèles l'importance de la vie intérieure et, ainsi, les incitaient à suivre la retraite spirituelle.

#### A) Les congrégations mariales

Dans le domaine des dévotions, l'introduction des congrégations mariales en Bretagne fut sans contestation la plus grande œuvre du jésuite Huby. Comme nous l'avons vu, l'instigateur des maisons de retraites organisa les premières congrégations de la Vierge dans le but d'entretenir la piété des exercitants, en réunissant les plus pieux parmi eux après leur séjour à la maison de Vannes.

---

<sup>70</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*p.62.

Suivant l'exemple du P. Huby, le missionnaire Maunoir, érigea aussi des congrégations, comme le rappelle cet extrait :

On renouvela dans Carrhais le culte de la Sainte Vierge : et pour entretenir cette dévotion, qui attire toujours la bénédiction du Ciel sur toute une ville, on érigea à l'honneur de la Mère de Dieu une congrégation de bourgeois, qui subsiste encore aujourd'hui avec beaucoup d'édification.<sup>72</sup>

Les congrégations mariales avaient cela d'intéressant qu'elles ne représentaient pas, contrairement à la retraite dévote, une coupure dans le quotidien, mais bien un nouveau mode de vie.<sup>73</sup> Les dévotions des congréganistes se poursuivaient, de manière quotidienne, au-delà des huit jours de la retraite et s'incorporaient à leurs horaires, de sorte que leurs vies étaient essentiellement tournées vers la pratique du catholicisme. Pour Vincent Huby, les congrégations aidaient à parfaire l'élection, c'est-à-dire à conserver les bonnes résolutions prises au cours de la retraite.

Le projet des congrégations mariales et celui des centres spirituels, tous deux des initiatives de la Compagnie de Jésus, participaient de la même conception tridentine du chrétien idéal: un homme maître de lui, pour qui la vie intérieure et les dévotions ont la plus grande importance, un homme enfin, qui, grâce à la protection de la Vierge, se pose en défenseur du catholicisme, de l'orthodoxie.<sup>74</sup> De telles exigences supposaient une sélection sévère des congréganistes afin bien sûr de s'assurer de recueillir l'élite religieuse parmi la masse des fidèles. Ainsi,

---

<sup>71</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, pp.324-325.

<sup>72</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.335-336.

<sup>73</sup> Louis Châtellier, « Les jésuites et la naissance d'un type : le dévot » dans G. et G. Demerson, B. Dompnier et A. Regond, dir. *Les jésuites parmi les hommes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, A.P.F.L.S.H.C.F., 1987, p.262.



entre la maison de retraites, ouvertes à tous les catholiques, et les congrégations, dont les membres étaient recrutés avec soin, la dimension « démocratique » de l'œuvre de Vincent Huby disparut. Pierre Champion soulignait le processus de sélection des congréganistes dans sa *Vie* : « On n'y admet que des personnes d'une vie exemplaire et l'on en donne la direction à des prêtres zélés qui ont du talent pour cet emploi ». <sup>75</sup> Les membres des congrégations étaient appelés à transmettre à leur tour la piété à leur entourage, et ce notamment par la force du bon exemple de leurs vies.

Initialement, les congrégations bretonnes ne s'adressaient qu'aux hommes, mais bientôt, les recommandations du P. Huby aboutirent à la création de congrégations pour femmes :

Il désirait aussi avec ardeur de voir des Congrégations établies pour les femmes et pour les filles dans les monastères des Ursulines. Mais il ne trouva que celles de l'institut de Bordeaux qui voulussent entrer dans les desseins de son zèle, comme elles ont fait en divers lieux et particulièrement à Vannes, à Josselin et à Kimperlé. <sup>76</sup>

#### B) Dévotions diverses

Le P. Huby contribua considérablement à l'essor du culte de la Vierge en Bretagne. Non seulement encourageait-il la dévotion mariale à travers les congrégations, mais aussi par le biais de différentes pratiques pieuses auxquelles il donna naissance. Ces dévotions sur l'amour de la Vierge Marie s'adressaient à tous les catholiques plutôt qu'aux seuls retraitants et congréganistes. Par exemple, le jésuite fit frapper des médailles à l'effigie des cœurs de Marie et de

---

<sup>74</sup> Louis Châtellier, « À l'origine d'une société catholique. Le rôle des congrégations mariales aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 3 (no.2 1984), p.209. Voir aussi : Louis Châtellier, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

<sup>75</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.69.

Jésus pour développer leur culte. Ces médailles servaient de support à un nouveau type de chapelet dit « du cœur ». Le chapelet du cœur figure au nombre des différents chapelets qu'imagina le P. Huby et que G. Théry décrit exhaustivement dans sa biographie de Catherine de Francheville.<sup>77</sup> Ce chapelet, véritable produit de la spiritualité du P. Huby, prônait l'oraison mentale au détriment des prières vocales, c'est-à-dire une prière affective plutôt qu'intellectuelle<sup>78</sup>, et ce, même pour les « personnes les plus grossières, des ignorants, des enfants, des infirmes, des malades »<sup>79</sup> :

Il consiste à regarder amoureusement ou à baiser, ou à serrer contre son cœur la médaille du cœur de Jésus ou du cœur de Marie, ou un Crucifix, ou une croix, autant de fois qu'il y a de grains dans le chapelet, ce qu'on fait posément et sans dire ni *Pater* ni *Ave* ni aucune prière vocale, sinon peut-être quelques mots de tendresse que l'affection du cœur suggère. On peut aussi, en même temps qu'on laisse tomber les grains de son chapelet, les baiser comme si on baisait les pieds de Notre-Seigneur ou ceux de la sainte Vierge, ou leur sacré Cœur, et par cette action, sans rien dire de bouche, on a intention de protester de cœur à Jésus-Christ qu'on l'adore, qu'on l'aime, qu'on le remercie, qu'on lui demande pardon, qu'on se soumet à toutes ses volontés, qu'on s'abandonne à sa conduite.<sup>80</sup>

Comme le chapelet du cœur, d'autres pratiques encore visaient l'accroissement du culte de la Vierge en Bretagne. Le P. Huby invitait chaque famille de fidèles à se consacrer à la Vierge « par un acte public de donation qui se renouvelât tous les ans, en présence de tous les domestiques ». Aussi, chaque foyer devait-il se procurer une image de la Vierge « que l'on honorât sous le titre de Notre-Dame de Charité, pour obtenir qu'elle y conservât l'union et la paix ».<sup>81</sup>

---

<sup>76</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.70.

<sup>77</sup> Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, pp.198-201.

<sup>78</sup> Bibeau, « La prière comme signe... », pp.122-123.

<sup>79</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.73.

<sup>80</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.73.

<sup>81</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.74.

Le P. Huby, qui tentait de s’immiscer ainsi dans les ménages bretons pour accroître le culte marial, insistait d’autant plus quand il s’agissait d’endroits publics. Son biographe nous racontait qu’il obtint que « sur les portes des villes, dans les places publiques, aux fontaines, dans les lieux les plus honorables des bourgs d’une grande partie de la Basse-Bretagne, on mît des statues de Notre-Dame, devant lesquelles on chantait tous les soirs les litanies ». <sup>82</sup>

Le P. Huby accordait beaucoup d’importance aux signes tangibles de Dieu, comme les médailles, les statues, et les croix. Selon lui, ces objets rappelaient aux fidèles la présence de Dieu. Le P. Huby fut le premier à recommander à ses ouailles de porter sur le bras une croix brodée qui constituait en fait « un signal de l’amour de Dieu, un signal du vice que l’on combat ou de la vertu que l’on veut acquérir ». <sup>83</sup> Cette croix, apposée directement sur les vêtements, représentait particulièrement le triomphe de la simplicité et de l’humilité sur la vanité et la mondanité.

L’analyse des méthodes de conversion employées par Vincent Huby et ses collaborateurs, notamment à l’intérieur des centres spirituels, mène naturellement au questionnement sur l’impact de ces méthodes. Étaient-elles efficaces? Si oui, dans quelle mesure? Quelles formes prirent les résultats de tant d’efforts d’évangélisation? Quelles étaient les limites des exercices et dévotions multiples prônées par les fondateurs des maisons de retraites dévotes? Il s’agit des

---

<sup>82</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.75.

<sup>83</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.70.

différentes réponses aux méthodes de conversion qui seraient intéressant de considérer à présent.

#### IV. Les réactions à la fondation des maisons de retraites fermées

##### A) Réforme de vie, conversion, miracle : les effets de la retraite en commun

Si l'on en croit les premiers biographes des fondateurs des maisons de retraites bretonnes, ces dernières connurent un franc succès, non seulement quant au nombre d'exercitants qui se présentaient à chaque nouvelle retraite, mais aussi par la qualité de leurs conversions. Les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle racontaient comment les exercices de la retraite opéraient chez les fidèles une « réforme générale de vie », c'est-à-dire à la fois une amélioration de la pratique religieuse et un amendement au niveau des mœurs. Le P. Champion, par exemple, notait que la fondation des maisons de retraites constituait une

entreprise si considérable que quand M. de Kerlivio et le P. Huby n'auraient fait que cela en toute leur vie, il serait vrai de dire qu'ils auraient rendu à l'Église un des plus grands services qu'on lui puisse rendre, ayant fait en quelque manière, par cet établissement, tout ce qui se peut faire pour le salut des âmes.<sup>84</sup>

L'abbé de Kerlivio qui, en sa qualité de grand vicaire de Vannes, parcourut le diocèse à l'occasion de visites pastorales, marquait également son enthousiasme pour les transformations qu'il imputait aux retraites spirituelles : « ...les visites qu'il [Louis Eudo de Kerlivio] fit en celui de Vannes lui donnèrent occasion de connaître sensiblement la réforme générale qui s'était faite dans la province par

---

<sup>84</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.56.

cette sainte institution, dont il était le fondateur ». <sup>85</sup> Trois siècles plus tard, Henry Marsille considère que ce fut grâce aux maisons de retraites fondées par le P. Huby et ses collaborateurs que le « puissant mouvement de vie spirituelle » de la France du XVII<sup>e</sup> perdura en Bretagne plus qu'ailleurs dans le royaume. <sup>86</sup>

Vincent Huby expliquait le succès des retraites fermées par l'expérience, inoubliable pour les fidèles, de la recherche de Dieu à travers la prière, les lectures et les autres exercices de la semaine de solitude spirituelle. Selon lui, la retraite dévote nécessitait une participation active du fidèle, tandis que la prédication constituait une méthode beaucoup plus passive d'enseignement de la doctrine chrétienne. Ainsi, les exercices spirituels engendraient des résultats plus durables que le ministère de la parole : « les fruits du sermon ne s'étendent pas plus loin que la fin même du sermon [...] le cœur n'a formé aucune bonne résolution, ou s'il en a conçu quelques-unes, ça été si légèrement qu'incontinent après elles se dissipent ». <sup>87</sup> C'est sans doute dans cette perspective que Robert Mandrou considère la retraite dévote; elle représentait pour lui une rupture considérable avec les dévotions extérieures qui demeuraient, pour la majorité des catholiques, la seule forme de pratique religieuse. <sup>88</sup>

La bonne volonté des retraitants, qui s'engageaient volontairement dans les maisons vannetaises, conjuguée aux exercices du P. Huby rassemblaient les conditions d'une conversion presque assurée : après un séjour au centre spirituel, la majorité des fidèles se préoccupaient de leur salut tandis qu'ils fuyaient les

---

<sup>85</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby*..., p.238.

<sup>86</sup> Henry Marsille, « Vannes, la retraite » dans Pierre Delattre, dir. *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Tome V, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1957, p.32.

<sup>87</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.68.

occasions du péché. Le fondateur soulignait l'importance de cette double réforme à la fois religieuse et culturelle dans son *Traité de la retraite* : « elle [la retraite] leur était nécessaire pour leur dessiller les yeux et les obliger à donner tout un autre ordre à l'affaire de leur salut » et « la retraite qui est un remède excellent pour guérir leurs maladies spirituelles, qui sont leurs péchés, et leurs mauvaises habitudes... ».<sup>89</sup>

L'amendement de vie qui résultait, selon les sources, des solitudes spirituelles constituait un puissant moyen de diffusion des maisons de retraites. Dans le cas de l'établissement de Catherine de Francheville, le P. Huby ne tarissait pas d'éloges pour cette maison qui amenait les retraitantes elles-mêmes à remettre de l'ordre dans leurs vies, mais aussi, par leur entremise, engendrait la réforme de plusieurs foyers. Encore une fois, l'élite dévote du XVII<sup>e</sup> siècle comptait largement sur la force de l'exemple pour arriver aux fins de la Réforme catholique : les retraitantes devenaient de meilleures personnes, de meilleures épouses, de meilleures mères, de meilleures intendantes et elles répandaient dans leur entourage les bienfaits d'une vie rangée et dévote. Le P. Huby le soulignait à plusieurs reprises dans son opuscule, par exemple :

On ne peut dire le bien que font ces retraites, non seulement aux âmes de celles qui y viennent, mais même à toutes leurs familles, la conduite des domestiques, et l'éducation des enfants, étant commise pour l'ordinaire, aux soins des femmes. [...] on remarque en elles beaucoup plus de piété, elles sont plus douces dans leur ménage, et en prennent beaucoup plus de soin faisant que tout y soit bien réglé et dans le bon ordre, et que Dieu y soit servy et honoré. [...] On voit en elles un très-grande réforme, au regard du luxe des habits, et en quelques unes, elle est entière, renonçans tout à fait aux dentelles, aux habits de prix, et aux ajustemens superflus et qui ressentent la vanité. Enfin, la réformation de leurs mœurs est si grande

<sup>88</sup> Robert Mandrou, « Spiritualité et pratique catholique au XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 16 (no.1 1961), p.146.

<sup>89</sup> Huby, « *Traité de la retraite...* », p.3 et 4.

que le public en est grandement édifié, et que tous généralement dans le pays, approuvent cet établissement, et en disent du bien.<sup>90</sup>

La « retraite dans la mission », qui rejoignait beaucoup plus de fidèles à la fois que les maisons vannetaises, contribua d'autant plus à assurer la propagation de la réforme de vie due aux exercices spirituels accomplis dans la solitude. Le P. Boschet assurait que les exercitants du P. Maunoir, du fait de leur nouveau mode de vie, détenaient une telle influence sur leur entourage, qu'ils arrivaient eux-mêmes à convertir leurs proches : « On sortoit des retraites si touché et si content, que les maris y envoyoient leurs femmes, les pères et mères leurs enfans, et que tous disoient à ceux qu'ils rencontroient en s'en retournant dans leurs paroisses : Allez à S.-Sulpice, le salut est là ».<sup>91</sup> Ainsi, les effets de la mission-retraite se communiquaient à des bourgs entiers et jusqu'aux fidèles qui n'avaient suivi aucune des semaines de solitude spirituelle. Dans l'extrait suivant, les retraits accomplirent l'exploit de réprimer les excès du carnaval de Tréguier :

L'on ne sauroit croire le bien que firent ces trois retraites. Dans un temps de carnaval où l'on étoit alors, on ne songea qu'à s'instruire et à se corriger : la dévotion se communiqua aux paroisses voisines et elle s'étendit jusqu'à Tréguier, où la saison des plaisirs devint un temps de pénitence et de componction. Les neuf cents personnes qui avoient fait la retraite, et qui étoient de différens endroits du diocèse, y répandirent en peu de temps la manière de méditer avec fruit sur les souffrances de notre Seigneur.<sup>92</sup>

Pour certains exercitants, la conversion était complète : les maisons de retraites en commun contribuèrent à découvrir plusieurs vocations religieuses, chez les hommes comme chez les femmes. Un séjour passé au centre quimpérois suffit à M. de Quermeno pour choisir de se destiner au sacerdoce :

<sup>90</sup> Huby, « La retraite de Vennes... », pp.35-36.

<sup>91</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.365.

Ce jeune gentilhomme faisant les Exercices pour consulter le ciel sur le choix de l'état de vie, sentit toutes ses inclinations se tourner du côté de l'Église. Il prit beaucoup de temps pour examiner cette vocation, mais ayant reconnu enfin qu'elle venoit de Dieu, il l'embrassa : et dès qu'il eut reçu les Ordres sacrés, il se donna au P. Maunoir, et l'accompagna dans plusieurs missions.<sup>93</sup>

De même la cousine du P. Huby, Mlle de Kermagaro, visitandine peu modeste, trouva réellement le Seigneur dans une retraite. En effet, quand elle entra chez les religieuses de la Visitation, « Elle y porta toutes ses manières mondaines, sans songer à les quitter. Mais s'étant mise en retraite, les grandes vérités qu'elle y médita lui ouvrirent les yeux et lui changèrent le cœur. [...] Elle entreprit une vie tout opposée à celle qu'elle avait menée jusqu'alors ».<sup>94</sup>

Ainsi, les différentes maisons de retraites dévotes représentaient autant de lieux de conversion, conversion à une existence plus acceptable quant aux normes de l'Église ou encore conversion à la vie religieuse. Mais les centres spirituels constituaient également un lieu de miracles, notamment après la mort du fondateur, le 22 mars 1693. Le P. Champion rapporta quelques cas de guérisons miraculeuses au cours de différentes retraites, notamment celle de septembre 1693 :

Dans la même retraite, Guillemette Fourré, de la paroisse du Moutoir au diocèse de Nantes, ayant depuis plusieurs jours une grosse fièvre, pria qu'on lui donnât à boire de l'eau où l'on avait trempé un linge imbibé du sang du P. Huby. On lui en donna, elle but avec confiance, après quoi la fièvre la quitta et ne la reprit plus.<sup>95</sup>

---

<sup>92</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, pp.321-322.

<sup>93</sup> Boschet, *Le parfait missionnaire...*, p.319.

<sup>94</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.110

<sup>95</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.106.



Quant à Louis de Kerlivio, il ne semble pas avoir accompli de miracle personnellement, en revanche, son intercession auprès de saint Vincent Ferrier sauva Mlle de Kerderff d'une mort éminente :

Il avait fait venir de Hennebont mademoiselle de Kerderff, sa cousine, pour travailler avec la fondatrice dans les retraites. Voyant ensuite sa parente si dangereusement malade, qu'on n'attendait que l'heure de sa mort, il alla dire la messe pour elle au tombeau de S. Vincent Ferrier, et en même temps elle fut guérie si promptement que les médecins avouèrent que cette guérison tenait du miracle. Il en fallut un second pour changer le cœur de mademoiselle de Kerderff, que sa maladie et ses fatigues excessives avaient dégoûtée du travail des retraites; et ce merveilleux changement fut l'effet d'une seconde messe dite au même tombeau de S. Vincent Ferrier par M. de Kerlivio.<sup>96</sup>

Si les auteurs étudiés, Boschet, Champion, Chaurand et Huby, encensaient les retraites spirituelles et leur prêtaient des conséquences considérables, qu'elles fussent exactes ou supposées, les textes laissent en revanche entrevoir les échecs des exercices du P. Huby. Le jésuite expliquait d'ailleurs que la retraite n'assurait pas à elle seule le salut, car pour échapper à la damnation, il s'agissait de rester dans l'esprit de cette semaine dévote : « il est vrai que la retraite non plus que les sacrements ne rend pas un homme impeccable, parce qu'elle laisse toujours la liberté, dont chacun peut bien ou mal user, mais elle affaiblit beaucoup le mal et produit plusieurs biens ».<sup>97</sup> Le fondateur des maisons vannetaises conseillait d'ailleurs aux retraitants de ne pas se limiter à suivre la retraite fermée, mais bien de continuer leurs dévotions au-delà du séjour au centre spirituel. Pour Vincent Huby, il fallait, pour demeurer dans les dispositions de la retraite,

---

<sup>96</sup> Dom Guy-Alexis Lobineau, *Les vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Méquignon Junior, 1838 [1724], Tome V, p.205.

<sup>97</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.41.

Se mettre entre les mains du meilleur confesseur qu'on pourra et se confesser, et communier souvent selon son avis. [...] Être soigneux de prier Dieu soir et matin, et souvent pendant le jour faire quelque petite prière, offrir à Dieu nos actions, et nos souffrances; être adonné à l'oraison, faire lecture dans quelque bon livre, invoquer la sainte Vierge, saint Joseph, notre bon ange, notre patron et les saints auxquels nous avons dévotion particulière, et même dire tous les jours les litanies des saints, au moins jusqu'à *Omnes sancti et sanctae Dei, interdicte pro nobis*, comme font plusieurs afin de les intéresser tous à nous aider contre tous nos ennemis.<sup>98</sup>

N'était-ce pas là beaucoup demander pour des catholiques qui, avant l'invasion missionnaire de la Bretagne dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, faisaient à peine leurs pâques? Un mode de vie organisé en fonction de la religion catholique convenait sans doute à quelques dévots, mais certainement pas au plus grand nombre. Les ambitions des animateurs de la retraite spirituelle étaient sans doute peu réalistes, en témoigne d'ailleurs un passage du *Traité de la retraite* où le P. Huby signifiait clairement que, finalement, la retraite ne pouvait simplement pas convertir tous les exercitants, car certains, en dépit de cette « semaine bien innocemment passée », « retournent à leurs désordres ». En revanche, le père jésuite rappelait que « s'il était permis d'étendre à tous ce qui ne convient qu'à quelques uns, selon cette règle, on pourrait condamner tous les états et toutes les conditions des hommes, parce que dans chacun, il y en a qui ne font pas leur devoir ».<sup>99</sup>

De plus, il appert que les bonnes résolutions prises par les retraitsants n'avaient, de façon générale, qu'une portée limitée, les vieilles habitudes reprenant le dessus après quelque temps. C'est ce qui explique, comme le soulignait Alain Croix, qu'en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, les prédicateurs s'acharnaient

---

<sup>98</sup> Huby, « Traité de la retraite... », p.43.

toujours contre les péchés les plus répandus, comme la danse et l'ivrognerie, alors qu'ils tentaient de promouvoir les vertus, la fréquentation des sacrements et une pratique religieuse plus active.<sup>100</sup> Les maisons de retraites produisaient donc sans doute de bons catholiques zélés et vertueux, mais sans doute moins fermes dans leurs résolutions que les animateurs des retraites dévotes ne l'auraient espéré.

#### B) La diffusion des centres spirituels

Avant de quitter définitivement ce monde, le P. Huby, le grand vicaire de Vannes et Mlle de Francheville virent s'établir en Bretagne des maisons de retraites semblables à celles qu'ils avaient fondées, notamment celle de Quimper, qui, dans le cas des hommes, ouvrit ses portes en 1670, suivit, en 1678, du centre quimpérois pour femmes. Ainsi, les fondateurs, de leur vivant même, furent une source d'inspiration pour d'autres qui, suivant leur exemple, érigèrent à leur tour des maisons de retraites fermées. Les directeurs des nouveaux établissements faisaient généralement appel aux fondateurs vannetais avant de jeter les bases d'une nouvelle maison, afin de profiter de l'expérience des premières institutions de ce genre.

Aussi, conscient de l'importance de son œuvre, le P. Huby s'assura, peu avant sa mort, de communiquer l'essence et le fonctionnement des maisons de retraites à d'autres membres de la Compagnie de Jésus, afin que cette institution

---

<sup>99</sup> Huby, « Traité de la retraite... », pp.7-8.

<sup>100</sup> Alain Croix, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles...*, p.1239.

se répande non seulement en Bretagne<sup>101</sup>, mais également dans le reste du royaume de France :

On en a depuis peu fait deux autres, l'une au collège de Rennes, et l'autre en la maison des pères jésuites à Nantes, qui commencent aussi à voir beaucoup de succès [...] On m'a écrit qu'on en avoit fait une dans le Languedoc, et une autre dans l'Auvergne, et cela sur les mémoires qu'on nous avoit demandé, et que nous avons envoyé de ce qui se fait dans cette maison [...] On travaille encore dans d'autres provinces, à faire de semblables établissements.<sup>102</sup>

Et, peu avant sa mort, le P. Huby « donna ordre qu'on envoyât au P. Guymond, recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus à Paris, un paquet où il avait mis des copies de tous les exercices qui se pratiquent dans la maison de retraite des hommes à Vannes ». <sup>103</sup>

De la même façon, Catherine de Francheville fut à l'origine de la fondation de plusieurs maisons de retraites pour femmes, mais aussi de congrégations de filles séculières qui s'inspirèrent du modèle des Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes. Le biographe de la fondatrice vannetaise rappelait que la dévote se rendit plusieurs fois dans des villes bretonnes, notamment Quimperlé et Le Quilio, pour conseiller la construction de centres spirituels. De sorte que,

Mlle de Francheville avait eu, dès son vivant, la consolation de voir, dans la Bretagne, quatre établissements semblables au sien. Il s'était fait à Rennes, à Saint-Malo, à Kimper et à Saint-Pol-de-Léon, des maisons de retraite pour les femmes, et comme elles avaient été fondées en partie par ses soins, et qu'elles suivaient les règlements de la sienne, elles la reconnaissaient pour leur institutrice, et lui donnaient même ce titre dans les lettres qu'elles lui écrivaient pour la consulter.<sup>104</sup>

<sup>101</sup> Jean Delumeau a recensé les maisons de retraites de Haute-Bretagne ainsi que leurs dates de fondation : Saint-Sevran (1679), Bécherel (1691), Guignon (1725), Monfort (1770), Dol et Pleine-Fougères (1701), Rennes (1680), Fougères et Vitée (1716), Hédé (1730) et Marcillé-Robert (1740). Voir Jean Delumeau *et al.* *Rennes*, Paris, Beauchesne, 1979, p.142.

<sup>102</sup> Huby, « La retraite de Vannes... », p.29.

<sup>103</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.99.

<sup>104</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.209. Voir aussi p.187 du même ouvrage.

Le P. Champion soulignait également la naissance de congrégations de filles séculières analogues à celle de Catherine de Francheville<sup>105</sup> :

D'autres congrégations religieuses se sont formées avec la mission de travailler à l'œuvre des retraites : les Filles de Marie à Rennes; les Religieuses de la Société de Marie à Angers, les Filles de la Croix, les Filles de la Divine Providence, les Filles de Ste Marie, les Religieuses de St Thomas, les Religieuses de St Quay-Portieux, les Religieuses des saints Cœurs de Jésus et de Marie, etc., dans le diocèse de Saint-Brieuc; la Congrégation de la Retraite chrétienne qui a été fondée par le V. abbé Receveur aux Fontenelles (diocèse de Besançon); la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame du Cénacle, dont le développement est plein d'espérance, et dans ces derniers temps les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Boulogne-sur-mer, etc.<sup>106</sup>

L'œuvre de Catherine de Francheville traversa la plaine armoricaine et se rendit jusqu'à la capitale du royaume en 1689, l'année même de la mort de la fondatrice. Ce fut sous l'impulsion de Mme de Miramion que fut fondée une autre maison de retraites pour femmes.<sup>107</sup>

Enfin, le P. Maunoir contribua également à la diffusion des retraites dévotes, non pas tant sous la forme de centres spirituels établis, mais plutôt grâce à la méthode de la retraite dans la mission qu'il fut le premier à mettre au point. D'autres missionnaires, jésuites ou non, l'imitèrent bientôt en ce sens, comme le rapportait le P. Honoré Chaurand :

L'exemple de ce Pere est imité aujourd'hui par nos autres Missionnaires qui dans les villes même où ils font leurs Missions, donnent les exercices à tous les habitants qui les veulent faire [...] J'ay vu en ce païs quelques Missionnaires Ecclésiastiques qui font durant leurs Missions de semblables Retraites pour les hommes, et ils ont des Demoiselles

---

<sup>105</sup> François Lebrun et Élisabeth Antébi nous apprennent qu'il existe encore aujourd'hui des communautés de sœurs de la Retraite. Elles sont dispersées dans le monde, soit en Angleterre, en Irlande, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, au Cameroun et au Chili. Voir François Lebrun et Élisabeth Antébi, *Les jésuites ou la gloire de Dieu*, Dole, Éditions Stock-Antébi, 1990, p.213.

<sup>106</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.III.

<sup>107</sup> Champion, *La vie du P. Vincent Huby...*, p.209. Voir aussi : Théry, *Catherine de Francheville...*, Tome II, p.368.

vertueuses qui donnent en même temps les exercices de la même manière aux femmes, à l'exemple de celles de Vennes.<sup>108</sup>

Les fondateurs des maisons de retraites spirituelles s'étaient assignés le but de transformer la vie religieuse de catholiques parfois fervents, parfois tièdes. Pour ce faire, les directeurs mirent en place une série de conditions capables de susciter, chez les retraits, une expérience spirituelle intense et personnelle.

Les maisons de retraites vannetaises accueillèrent tous les catholiques qui voulaient bien y entrer pour huit jours, sans égard au mélange des classes sociales. Ainsi, le clergé, la noblesse et la roture se côtoyaient à l'intérieur des premiers centres spirituels, tout comme ils le faisaient dans les missions.

Les différents exercices proposés durant la retraite fermée illustraient le cheminement spirituel que devaient suivre les fidèles, c'est-à-dire quitter leur état de péché initial, pour retourner à la crainte et à l'amour de Dieu. Ainsi, chaque jour, les retraits effectuaient différents exercices spirituels qui les guidaient à travers ce parcours spirituel. Les exercices, véritables méthodes de conversion, éveillaient la sensibilité religieuse des retraits par le biais de stimuli sensoriels. Les directeurs de la maison employaient, par exemple, la prédication, l'image et le chant pour ramener les fidèles vers Dieu. Des exercices étaient également prévus pour maintenir les retraits dans le droit chemin après leur séjour à l'une des maisons vannetaises.

Si le P. Vincent Huby et les autres animateurs de la retraite fermée imaginèrent une telle variété d'exercices spirituels pour combler les huit jours de

---

<sup>108</sup> Honoré Chaurand, « La maison de retraites de Vannes au XVII<sup>e</sup> siècle (1682) », *Collection de*

solitude, c'était avant tout dans la perspective de produire des résultats satisfaisants, c'est-à-dire la conversion en profondeur des retraitants.

L'analyse des exercices de la retraite spirituelle représente sans doute un aspect capital de l'étude des centres spirituels. En effet, c'est à travers les méthodes employées durant la retraite que les directeurs de ces établissements accomplissaient leur objectif. Dans cette perspective, les méthodes de conversion constituaient la clef de voûte des maisons de retraites. Par ailleurs, l'essor des centres spirituels dans la France d'Ancien Régime montre l'engouement des catholiques pour cette institution et, de reste, le succès dont elle bénéficia.

## Conclusion

### L'émergence des maisons de retraites dévotes au XVII<sup>e</sup> siècle

La fondation des centres spirituels bretons au XVII<sup>e</sup> siècle s'appuya sur la tradition chrétienne. En effet, non seulement la retraite dévote appartenait-elle à l'histoire du christianisme, mais elle en constituait un des piliers, étant un des enseignements du Christ. Ainsi, les solitudes, notamment celles du carême, s'imbriquèrent dans la pratique religieuse médiévale. Vécues différemment par les religieux, les clercs et les laïcs, ces retraites n'en demeuraient pas moins un des véhicules favoris de la mortification chrétienne.

La retraite spirituelle connut un renouveau au XVI<sup>e</sup> siècle avec la parution, en 1522, du manuel des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola. Le fondateur de la Compagnie de Jésus proposait une nouvelle approche, plus systématique, de la contemplation. Dès lors, la retraite et son pendant actif, la mission, s'implantèrent comme bases de la spiritualité jésuite. Cependant, avec les années, le volet de l'action prit une importance grandissante dans les emplois des soldats du Christ. Ce fut ainsi qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs membres de la Compagnie, représentés entre autres par le P. Louis Lallemant, lancèrent un mouvement de retour aux sources spirituelles de la compagnie, c'est-à-dire à la retraite ignatienne.

L'enseignement du P. Lallemant, alors destiné à des jésuites dans la dernière année de leur cursus, insistait sur la contemplation comme un moyen de bonifier l'action. D'après cette doctrine, les missionnaires devaient être à la fois hommes



d'action et d'oraison, car celle-ci donnait plus de force à leurs discours, plus de persuasion aux gestes qu'ils posaient, en somme, elle engendrait les conversions.

Le jésuite Jean Rigoleuc fut fortement marqué par la doctrine spirituelle de son maître, le P. Lallemand. Après avoir complété son cycle d'études, le P. Rigoleuc retourna dans sa Bretagne natale où il travailla comme missionnaire auprès d'un de ses compères nommé Vincent Huby. Ainsi, ce fut par l'entremise du P. Rigoleuc que le jésuite Huby fit siennes les conceptions de Louis Lallemand.

Vincent Huby récupéra en quelque sorte la doctrine du P. Lallemand, mais il l'étendit à l'ensemble des fidèles plutôt que de la réserver aux seuls missionnaires. Le fondateur des maisons de retraites bretonnes considérait que les exercices spirituels étaient bénéfiques pour tous, ce qui l'amena à élaborer le projet d'établissement d'un centre spirituel pour clercs et laïcs. Ce dernier vit le jour dans la ville de Vannes, en 1663. Quelque dix ans plus tard, une maison du même genre ouvrit ses portes afin d'accueillir des retraitantes.

Le P. Huby fut aidé dans l'animation des retraites populaires par le grand vicaire de Vannes, M. Louis Eudo de Kerlivio, par une pieuse demoiselle, Mlle Catherine de Francheville, ainsi que par l'un de ses compères jésuites, Julien Maunoir. Si Vincent Huby fut le véritable instigateur des maisons de retraites, son œuvre n'aurait peut-être jamais vu le jour sans le concours de ces personnes dévotes et zélées.

Les trois collaborateurs du P. Huby croyaient fermement à la retraite comme outil de réforme et ils l'employèrent à ce dessein auprès de différents groupes.

Mlle de Francheville fonda, avec l'aide de Vincent Huby et de l'abbé de Kerlivio, le premier centre spirituel pour femmes. De leur côté, le grand vicaire et le missionnaire Maunoir travaillèrent considérablement à la formation du clergé par le biais des exercices spirituels. M. de Kerlivio procura aussi la retraite dévote aux religieuses, à l'intérieur même de leurs cloîtres.

Les maisons vannetaises furent conçues dans le but de convertir les fidèles à une vie plus pieuse et plus correcte moralement, et ce par le biais d'une expérience spirituelle personnelle. L'organisation de ces établissements reflétaient cet objectif et ce que les fondateurs considéraient comme les conditions propices à le réaliser. Ainsi, pour le P. Huby, le mélange des classes sociales et des états au cours d'un même séjour était tout à fait édifiant.

En revanche, tous les retraits suivaient un parcours spirituel identique, inspiré de celui des *Exercices spirituels* de saint Ignace. Les participants à la retraite étaient aidés dans leur cheminement dévot d'une panoplie d'exercices spirituels imaginés par le P. Huby. Les activités, pour le moins « impressionnantes » au sens affectif du mot, devaient attiser la sensibilité religieuse des retraits dont on s'attendait qu'ils ressentent les vérités chrétiennes à travers différentes motions spirituelles.

D'après les textes du XVII<sup>e</sup> siècle, les retraites spirituelles du P. Huby engendraient le plus souvent la réforme des exercitants, mais aussi des conversions un peu plus spectaculaires parce qu'inattendues et même des miracles : le fondateur des centres spirituels en aurait en effet accomplis après sa mort. Ces résultats incitèrent sans doute d'autres dévots, clercs, religieux et laïcs,

à fonder des établissements semblables, car ceux-ci connurent un essor considérable non seulement en Bretagne, mais également dans le reste du royaume de France.

### **Pas de solitude sans multitude**

Nous aimerions maintenant revenir sur un des aspects les plus fascinants des maisons de retraites dévotes, soit l'importance accordée à la communauté. En effet, le paradoxe d'une retraite spirituelle, par définition un exercice individuel, qui s'effectue en commun demeure selon nous le trait le plus original de l'institution. Les théories du sociologue Norbert Elias ont influencé force historiens contemporains qui, à leur tour, se sont penchés sur la question de l'évolution de la sociabilité entre la fin du Moyen Âge et la Révolution française. Selon ces historiens, à la tête desquels figure Robert Muchembled, l'époque moderne fut traversée, pour différentes raisons qu'il serait lourd de rappeler, d'une onde d'intériorisation des sentiments qui transforma les relations sociales.<sup>1</sup> Dans leur ouvrage *Histoire de la vie privée*, les directeurs Philippe Ariès et Georges Duby reprennent cette problématique en l'appliquant à la pratique religieuse.<sup>2</sup> Ils cherchent à voir comment les Églises catholique et protestante ont agi et réagi devant l'émergence de la piété personnelle au sein du laïcat entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage souligne la tension qui existait alors entre les

---

<sup>1</sup> Sur la civilisation des mœurs, voir Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1978; et surtout Robert Muchembled, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988.

<sup>2</sup> Roger Chartier, « Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle » dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir. *Histoire de la vie privée*, Tome III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986. Pp.72-111.

deux types de manifestation de la dévotion, c'est-à-dire l'individualisme religieux et la religion collective. Si ces deux formes de pratiques religieuses se présentent aujourd'hui à l'historien comme diamétralement opposées, les fondateurs des maisons de retraites spirituelles réconcilièrent les deux pôles à l'intérieur d'une même institution.

En effet, dans les centres spirituels, la solitude côtoyait la communauté sans que cet usage semblât paradoxal aux yeux des contemporains des établissements. Le P. Huby insistait considérablement sur l'importance de quitter ses proches, son quotidien, ses habitudes pour suivre la retraite; mais ces considérations ne portaient pas particulièrement sur le besoin d'être seul lors de cet exercice spirituel, mais plutôt sur l'importance de la rupture avec le monde. Ce n'est donc pas pour prier individuellement que l'on se retirait, mais bien pour prier en commun dans un contexte presque monastique.

Ainsi, si l'expérience religieuse proposée aux retraitsants du P. Huby se voulait individuelle, sa réalisation était fondamentalement collective. Loin de vouloir produire des ermites, les maisons de retraites spirituelles tentaient plutôt d'orienter les exercitants vers une pratique dévote plus communautaire. Certains exercices surtout rappelaient aux participants le rôle des autres dans le rachat des âmes, car nul ne peut faire seul son salut. Par exemple, on note le poids de la communauté dans la sauvegarde de l'âme lors de la dernière messe du séjour à Vannes : « Enfin, il les prie, qu'avant de se séparer, ils demandent encore à Dieu, qu'aucun de la compagnie ne soit damné, et qu'il se rencontrent tous ensemble, pour jamais en Paradis, et qu'ils disent pour cela, un *Pater*, et un *Ave*, puis on

baise la terre, et tous s'en vont le cœur touché, et la plus part [*sic*], les larmes aux yeux ». <sup>3</sup> Autre exemple de dévotion commune encouragée par les retraites fermées : la participation aux congrégation mariales. Ce n'est pas un hasard si les retraitsants étaient invités à devenir congréganistes : ils partageaient lors des retraites une expérience religieuse à la fois individuelle et collective intense que les sodalités leurs permettaient de retrouver, d'actualiser.

Considérons à présent d'autres motifs, plus secondaires, qui auraient pu justifier l'organisation de retraites communes, phénomène nouveau pour l'époque et qui dérogeait à la pratique courante. Vincent Huby et l'abbé de Kerlivio donnèrent naissance à un premier centre spirituel où la quantité des retraitsants participant à chacune des retraites pouvait répondre à plusieurs besoins. D'abord, l'efficacité. Le souci des résultats commandait aux missionnaires de s'adresser à des foules plutôt qu'à des individus pour réaliser des conversions. Dans ce cas, pourquoi les directeurs des maisons vannetaises n'auraient-ils pas choisi, eux aussi, de rationaliser leurs méthodes ? L'optimum apostolique ne repose assurément pas dans une relation personnelle avec le laïc, mais bien dans la conversion de masse. Ce compromis s'instaura dans les centres spirituels, qui affectaient une poignée de prêtres à quelques centaines de pénitents.

La recherche de la collectivité pouvait aussi être un facteur de réconfort, voire de persuasion, qui incitait les fidèles à s'enrôler dans une retraite de huit jours. Dans une société qui connaissait à peine l'intimité et la solitude, un séjour

---

<sup>3</sup> Vincent Huby, « La retraite de Vennes (1678) », *Collection de la Bibliothèques des Exercices de Saint Ignace*, 2 (1907), p.28.

retiré et isolé semblait peut-être redoutable. L'aspect collectif de la solitude vannetaise rassurait sans doute beaucoup les exercitants, notamment ceux appartenant aux classes populaires, car on sait que ces dernières furent lentes à adopter un mode de vie plus individualiste. Faire la retraite en groupe amenuisait en fait les exigences de la vraie solitude traditionnelle qui, elle, se déroulait sans l'appui ou même la présence d'autres retraits. Selon nous, cette forme de retraite par trop ascétique aurait rebuté la majorité des exercitants du P. Huby.

Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, le nombre et la diversité des retraits qui fréquentaient les établissements vannetais entraînaient un programme d'exercices spirituels très chargé, constituant ainsi, un peu comme dans l'armée, « un temps intégralement utile ». <sup>4</sup> La liberté du retraits, notion fondamentale de la spiritualité ignatienne, fut pratiquement évacuée du séjour aux centres spirituels. En effet, dans le cas de l'expérience collective, on ne pouvait qu'avoir recours à des exercices réglementés, sans quoi les fidèles se seraient livrés à différents désordres. C'est, croyons-nous, une des raisons qui expliquent l'atmosphère quasi carcérale des établissements inspirés par le P. Huby. À l'intérieur des maisons de retraites spirituelles, les ouailles devaient observer un horaire et des règlements strictes, mais les directeurs croyaient fermement que ceci était dans leur plus grand intérêt.

L'insistance sur l'ordre et l'organisation n'est pas sans rappeler les conceptions des tenants du « grand renfermement » <sup>5</sup>; il se peut d'ailleurs que le

---

<sup>4</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p.152.

<sup>5</sup> Le mouvement d'enfermement des indigents se répandit dans l'Europe urbaine du XVII<sup>e</sup> siècle. Il résultait d'une évolution de la conception de la pauvreté, de plus en plus perçue par les élites comme une punition divine. Trois motifs principaux poussaient les autorités à souhaiter la

P. Huby fût influencé par ce mouvement très en vogue vers 1650 dans certains milieux dévots ainsi qu'auprès des membres de la Compagnie de Jésus. Selon la philosophie de l'enfermement, s'il était nécessaire d'emprisonner les pauvres, les malades et les infirmes, les prostituées, les orphelins, bref, les marginaux, c'était pour protéger les « bons citoyens » de leurs désordres, mais aussi dans le but de réhabiliter ces indigents à la société par le biais du travail et de la christianisation; en somme, il s'agissait de veiller à la fois au bien-être des indigents et du reste de la société. Dans cette perspective, la coercition et la séquestration des pauvres se voulaient une forme de protection. S'il existe une différence fondamentale entre la maison de retraites dévotes et l'hôpital général, soit l'engagement volontaire, les deux institutions étaient pourtant orientées vers un objectif similaire : la réforme de l'être. En fait, les animateurs des retraites comme les défenseurs du renfermement voulaient tous offrir aux hommes une chance, parfois ultime, de faire leur salut en retournant sur le droit chemin.

L'obsession du salut caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle nous amène naturellement à la réflexion sur l'idée de bonheur à cette époque. Si les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle en ont amplement discuté, les auteurs du Grand Siècle semblent occulter cette question. Serait-ce parce que, pour les croyants de cette époque, le bonheur n'est rien s'il n'est le salut? Ainsi, les sources que nous avons étudiées n'évoquent jamais directement la recherche du bonheur, mais si

---

séquestration des pauvres à l'intérieur d'hôpitaux généraux : la sécurité des villes, le combat contre l'oisiveté des indigents ainsi qu'une tentative d'évangélisation de ces individus souvent licencieux. Ainsi, suite à leur prise en charge par les hôpitaux, les pauvres valides se voyaient affectés à différents travaux entrecoupés de catéchismes. Voir Jean-Pierre Gutton, *La société et les pauvres en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF, 1974. Voir aussi Roger Chartier, « La ville acculturante » dans Georges Duby, dir. *Histoire de la France urbaine*, Tome III : *La ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Seuil, 1981. Pp.223-283.

on suppose que la rédemption s'y substitue, il constitue alors la dynamique fondamentale de tous ces ouvrages.



## Bibliographie

### Les sources

Boschet, Antoine. *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*. 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1834 (1697). 489 pages.

Champion, Pierre. *La vie du P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus, de Mademoiselle de Francheville, de Monsieur de Kerlivio, grand vicaire de Vannes*. 2<sup>e</sup> éd., Lille, Desclée de Brouwer, 1886 (1697). 325 pages.

Chaurand, Honoré. « La maison de retraite de Vannes au XVII<sup>e</sup> siècle (1682) ». *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 1 (1906), pp.1-52.

Huby, Vincent. « La retraite de Vennes (1678) ». *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 2 (1907), pp.1-50.

Huby, Vincent. « Traité de la retraite (1678) ». *Collection de la Bibliothèque des Exercices de Saint Ignace*, 63 (1920), pp.1-76.

Lobineau, Dom Guy-Alexis. *Les vies de saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*. 2<sup>e</sup> éd., Paris, Méquignon Junior, 1838 (1724). 5 volumes.

Piletière, Jean-Jacques de la. *Œuvres spirituelles du Père Vincent Huby de la Compagnie de Jésus*. 2<sup>e</sup> éd. Lyon, Perisse Frères, 1854 (1755).

### Liste d'étude

#### Généralités

Bercé, Yves-Marie. *Fête et révolte. Des mentalités populaires au XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1976. 253 pages.

Beugnot, Bernard. *Le discours de la retraite au XVII<sup>e</sup> siècle. Loin du monde et du bruit*. Paris, PUF, 1997. 297 pages.

- Chartier, Roger. « La ville acculturante » dans Georges Duby, dir. *Histoire de la France urbaine. Tome III : La ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Seuil, 1981. Pp.223-283.
- Chartier, Roger. « Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle » dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir. *Histoire de la vie privée. Tome III : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986. Pp.72-111.
- Elias, Norbert. *The Court Society*. Oxford, Blackwell, 1983. 301 pages.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975. 318 pages.
- Gaiffier, Beaudoin de. *Recueil d'hagiographie*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1977. 208 pages.
- Gutton, Jean-Pierre. *La société et les pauvres en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris, PUF, 1974.
- Muchembled, Robert. *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Flammarion, 1978. 398 pages.
- Muchembled, Robert. *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 1988. 513 pages.
- Ranum, Orest. « Les refuges de l'intimité » dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir. *Histoire de la vie privée. Tome III : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, pp.210-265.

#### *Histoire du christianisme*

- Bibeau, Véronique. « La prière comme signe de la conversion ». *Les cahiers d'histoire*, 18 (no.2 1998), pp.119-143.
- Brémond, Henri. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*. Paris, Bloud et Guay, 1924-1933. 11 volumes.
- Broutin, Paul. *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la tradition pastorale après le concile de Trente*, Tournai, Desclée et Cie Éditeurs, 1956. 2 volumes.

- Châtellier, Louis. « À l'origine d'une société catholique. Le rôle des congrégations mariales aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles ». *Histoire, économie et société*, 3 (no.2 1984), pp.203-220.
- Châtellier, Louis. « Les jésuites et la naissance d'un type : le dévot » dans G. et G. Demerson, B. Dompnier et A. Regond, dir. *Les jésuites parmi les hommes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1987. Pp.255-265.
- Châtellier, Louis. *L'Europe des dévots*. Paris, Flammarion, 1987. 315 pages.
- Chesneau, Charles. *Le P. Yves de Paris et son temps*. Paris, Société d'histoire ecclésiastique de France, 1946. 2 volumes.
- Delumeau, Jean, dir. *Un chemin d'histoire. Chrétienté et christianisation*. Paris, Fayard, 1981. 286 pages.
- Delumeau, Jean. *Le péché et la peur : la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris, Fayard, 1983. 741 pages.
- Delumeau, Jean. *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*. Paris, PUF, 1985. 358 pages.
- Deslandres, Dominique. *Le modèle français d'intégration socio-religieuse, 1600-1650*. Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1990. 508 pages.
- Dompnier, Bernard. *Missions de l'intérieur et Réforme catholique: l'activité missionnaire en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle (Histoire), Université de Paris I, 1981. 568 pages.
- Dompnier, Bernard. *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Le Centurion, 1985. 277 pages. (Coll. « Crétiens dans l'histoire »).
- Dubois, Paul-André. *De l'oreille au cœur : naissance du chant religieux en langues amérindiennes dans les missions de Nouvelle-France, 1600-1650*. Sillery, Septentrion, 1997. 151 pages.
- Lebrun, Jacques. « Le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains » dans Michel de Certeau, dir. *Histoire spirituelle de la France. Spiritualité du catholicisme en France et dans les pays de langue française des origines à 1914*, Paris, Beauchesne, 1964. Pp.227-285.

- Mayeur, Jean-Marie, Charles et Luce Pietri, André Vauchez, Marc Vénard, dir. *Histoire du christianisme*. Paris, Desclée, 1997. 9 volumes.
- Quillet, Chantal. « De la notion de milieu spirituel: les dévots normands dans les années 1640-1660 ». *Revue de synthèse*, 111 (no.4 1990), pp.435-458.
- Serouet, Pierre. « Saint François de Sales ». *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, Paris, Beauchesne, 1964, vol. 5, pp.1057-1097.
- Tallon, Alain. « Prière et charité dans la Compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667) ». *Histoire, économie et société*, 10 (no.3 1991), pp.331-343.
- Taveneaux, Robert. *Le catholicisme dans la France classique, 1610-1715*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1980. 297 pages.
- Vauchez, André. *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*. Paris, Éditions du Cerf, 1987. 309 pages.
- Viller, Marcel. « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'origine des retraites spirituelles. Les solitudes quadragésimales ». *Revue d'ascétique et de mystique*, 9 (1928), pp.139-162.

#### *Spiritualité jésuite et Exercices spirituels*

- Benkert, Gerald. « The Spiritual Legacy of Garcia Jimenez de Cisneros, Abbot of Montserrat ». *The American Benedictine Review*, 38 (juin 1987), pp.178-191.
- Bottereau, Georges. « Louis Lallemand ». *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Beauchesne, 1976, vol. 9, pp.125-135.
- Certeau, Michel de. « Crise sociale et réformisme spirituel au début du XVII<sup>e</sup> siècle : une nouvelle spiritualité chez les jésuites français ». *Revue d'ascétique et de mystique*, 41 (1965), pp.339-386.
- Chapelle, Albert *et al.* *Les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola. Un commentaire littéral et théologique*. Bruxelles, Éditions de l'Institut d'Études Théologiques, 1990. 503 pages.
- Codina, Victor. « La religion populaire dans les *Exercices spirituels* de saint Ignace ». *Christus*, 158 (avril 1993), pp.237-244.
- Cognet, Louis. *Introduction à la vie chrétienne. La prière du chrétien*. Paris, Éditions du Cerf, 1967. 188 pages.

- Courel, François. *Saint Ignace de Loyola. Exercices spirituels*. Paris, Desclée de Brouwer, 1960. 230 pages.
- Darricau, Raymond. « Œuvres de miséricorde ». *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1104.
- Debongnie, Pierre. « Exercices spirituels ». *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 1<sup>ère</sup> éd. Paris, Beauchesne, 1961, vol. 4, pp.1931-1933.
- Demoustier, Adrien. « Les temps de l'élection dans les Exercices spirituels ». *Christus*, 173 (janvier 1997), pp.102-108.
- Deslandres, Dominique. « Des ouvriers formidables à l'enfer. Épistémè et missions jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 111 (no.1 1999), p.8.
- Deslandres, Dominique. « Exemplo aeque ut verbo : The Franch Jesuits' Missionary World » dans John O'Malley *et al*, dir. *The Jesuits : Cultures, Sciences and the Arts 1540-1773*, Toronto, Toronto University Press, à paraître.
- Dubay, T. « Retreats ». *New Catholic Encyclopedia*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1967, vol. 12, pp.428-429.
- Guibert, Joseph de. *La spiritualité de la Compagnie de Jésus. Esquisse historique*. Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1953. 659 pages.
- Lebrun, François et Élisabeth Antébi. *Les jésuites ou la gloire de Dieu*. Dole, Éditions Stock-Antébi, 1990. 239 pages.
- Lewis, Jacques. *Connaissance des Exercices spirituels de saint Ignace*. Montréal, Bellarmin, 1981. 221 pages.
- Mandrou, Robert. « Spiritualité et pratique catholique au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Annales économie, société, civilisation*, 16 (no.1 1961), pp.136-146.
- O'Malley, John W. « Was Ignatius Loyola a Church Reformer? How to Look at Early Modern Catholicism ». *The Catholic Historical Review*, 77 (avril 1991), pp.177-193.
- O'Malley, John W. *The First Jesuits*, Cambridge, Harvard University Press, 1993. 457 pages.

*Histoire religieuse de la Bretagne*

- Croix, Alain. *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La vie, la mort, la foi*. Paris, Maloine S.A.Éditeurs, 1981. 2 volumes.
- Croix, Alain. « Les cartes de Michel Le Nobletz ». *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 116 (1987), pp.229-265.
- Croix, Alain. *Culture et religion en Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995. 332 pages.
- Delumeau, Jean. *Rennes*. Paris, Beauchesne, 1979. 319 pages. (Coll. « Histoire des diocèses de France »).
- Demoustier, Adrien. « La naissance des retraites modernes, XVII<sup>e</sup> siècle », *Christus*, 32 (no.126 1985), pp.227-236.
- Le Floc'h, Jean-Louis. « Les taolennou ». *Archives de l'Église de France*, 40 (1993), pp.11-20.
- Maraval, Jehanne. « Contribution à l'histoire spirituelle vannetaise : l'année 1659 dans le diocèse de Vannes. Documents peu connus ». *Bulletin mensuel de la société polymathique du Morbihan*, 120(1994), pp.111-114.
- Marsille, Henry. « Vannes, la retraite » dans Pierre Delattre, dir. *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*. Tome V, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1957. Pp.22-35.
- Marsille, Henry. « Vincent Huby : fondateur du premier centre spirituel ». *Christus*, 164 (octobre 1994), pp.478-487.
- Meyer, Jean. « La vie religieuse en Bretagne à l'époque moderne » dans Dom Guy-Marie Oury, dir. *Histoire religieuse de la Bretagne*. Chambray, Éditions C.L.D., 1980. Pp.123-210.
- Pocquet, Barthélémy. « Les évêques de Bretagne dans la renaissance religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle ». *Annales bretonnes*, 54 (1947), pp.30-59.
- Rouanet, Jean. « Le Bx Julien Maunoir et les équipes sacerdotales au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Nouvelle revue théologique*, 73 (1951), pp.303-314.
- Roudaut, Fanch, Alain Croix et Fanch Broudic. *Les chemins du paradis. Taolennou ar baradoz*. Douarnenez, Éditions de l'Estran, 1988. 192 pages.

Sauvy, Anne. *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*. Paris, Éditions du Cerf, 1989. 302 pages.

Spehner, Laurine. *Le regard clérical sur les missionnaires, les clercs et les paysans Bas-Bretons au XVII<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1997. 147 pages.

Vanasse, Claudie. « Julien Maunoir, un saint exemplaire ». *Cahiers d'Histoire*, 18 (automne 1998), pp.165-181.

### *Histoire des femmes*

Bynum, Caroline Walker. *Holy Feast & Holy Fast : The Religious Significance of Food to Medieval Women*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1987. 444 pages.

Kessel, Elisja Schulte van. « Vierges et mères entre ciel et terre » dans Georges Duby et Michelle Perrot, dir. *L'histoire des femmes en Occident*. Tome III : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris, Plon, 1991. Pp.141-174.

Rapley, Elizabeth. *Les dévotes. Les femmes et l'Église en France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Bellarmin, 1995. 342 pages.

Théry, G. *Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraites de femmes*. Tours, Mame, 1957. 2 volumes. (Coll. « Contribution à l'histoire religieuse de la Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle »).

## Annexe I

### L'épreuve d'Yves Le Goff

« Un laboureur, nommé Yves le Goff, de la paroisse de Castre de l'évêché de Quimper, alla trouver le Père Maunoir au Collège de Quimper, en 1655, pour le consulter sur de fréquentes apparitions que lui faisoit la Sainte Vierge et pour savoir ce qu'il en jugeoit. Le Père lui ordonna de se rendre, le Carême de l'année suivante, à Plouncour, qui est une paroisse du même diocèse, assez près de celle de Castre, où il lui promit qu'il examineroit le fait dont il s'agissoit, et qu'il lui en diroit sa pensée. Cependant, il lui enjoignit, la première fois que cette dame, qu'il prenoit pour la Sainte Vierge, lui apparôitroit, de lui présenter à adorer la croix qu'il portoit sur lui.

Yves le Goff se trouva à Plouncour au temps qu'on lui avoit marqué, et le Père qui prêchoit là le Carême, l'ayant entretenu quelque temps, l'engagea à lui rendre compte de sa vie et à lui faire le détail des apparitions dont il étoit en peine.

Ce bon homme lui dit avec beaucoup de naïveté : « Puisque vous voulez savoir toute ma vie, mon Père, j'ai environ soixante ans. J'eus, dès l'enfance, de la dévotion à la Sainte Vierge, et depuis l'âge de six ans je n'ai pas manqué à réciter le chapelet, au moins une fois le jour. Je suis marié, j'ai élevé mes enfans dans la crainte de Dieu, et je vis avec ma femme selon ma créance.

Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans j'avois mené une vie commune, me conduisant par la foi; mais en 1640, le jour de l'Assomption, comme je revenois de faire mes dévotions dans une chapelle de la Vierge, je vis devant moi une fille qui avoit à la main une croix rouge. Cela m'étonna si fort que, mangeant alors un morceau de pain, dont je faisois mon dîné, le pain me tomba de la bouche, et je ne pus manger de tout le jour.

Ayant toujours durant quatre mois ce même objet devant mes yeux, et ne sachant ce que cela vouloit dire, je m'adressois aux prêtres de notre paroisse. Les uns me disoient que j'étois fou, mais je sentoient bien que je ne l'étois pas; les autres, que j'étois déçu du malin esprit; mais j'avois peine à le croire, parce que le signe de la Croix, qui fait fuir les démons, faisoit approcher la personne qui m'apparoissoit. J'avois donc recours à la Sainte Vierge, et j'allois tous les jours dans une de ses chapelles la prier de m'apprendre ce que signifioit cette vision.

Enfin le jour de l'immaculée Conception, comme je réitérois ma prière dans la même chapelle, la personne qui m'avoit apparu jusques-là sans me parler me demanda : *Voulez-vous bien assister vos frères?* Je lui répondis : *Comment, mes frères? Je n'ai qu'un frère et une sœur qui sont à leur aise, et qui n'ont pas besoin que je les assiste.* Elle m'ajouta : *Vous êtes pécheur et tous les pécheurs sont vos frères, ne voudriez-vous pas bien les assister?* En ce moment-là, comme j'étois en peine qui étoit la personne qui me parloit, elle me dit : *Je suis la Mère de Dieu, que vous invoquez plusieurs fois chaque jour. Mon Fils est irrité contre les pécheurs; ce sont des ingrats qui ont oublié sa Passion. Je vous ai choisi pour leur reprocher leur ingratitude et pour les exhorter à la pénitence : voudriez-*



*vous bien rendre ce service à vos frères? Alors, je dis : Mon Dieu, j'abandonne mon âme et mon corps à votre service; je suis prêt à faire et à souffrir tout ce qu'il vous plaira.*

Aussitôt la Sainte Vierge me déclara que je n'aurois plus de joie sur la terre; et elle m'ordonna, pour obtenir la conversion des pécheurs, de communier les fêtes et les dimanches, les lundis et les vendredis; et de jeûner les vendredis sans prendre d'autre nourriture que l'Eucharistie. Je lui témoignai que ces communions si fréquentes et ce jeûne des vendredis me feroient de la peine. Elle me commanda de lever les yeux au ciel, et je vis des choses ravissantes, que je ne puis exprimer qu'en disant que c'étoient les joies du paradis. Ensuite, elle me commanda de regarder en bas, je lui obéis, et je vis un abîme plein de feu, et les tourmens de l'enfer. Pour lors toutes mes répugnances cessèrent, et depuis ce moment-là, je n'eus plus de peine à rien. »

Le Père Maunoir écoutoit avec plaisir Yves le Goff qui lui parloit de bon sens. Mais comme il ne lui avoit encore rien dit touchant certains jeûnes extraordinaires, sur quoi il l'étoit allé consulter à Quimper, le Père le pria de lui bien expliquer ce point-là, et le Goff continua de la sorte :

« J'accomplissois fidèlement ce que la Sainte Vierge m'avoit prescrit, et je croyois que c'étoit tout ce qu'elle me demanderoit. Mais le mercredi d'après la Sexagésime de l'année 1641 elle me commanda, pour attirer la miséricorde de Dieu sur les pécheurs, de jeûner quinze carêmes sans boire ni manger qu'une fois la semaine, qui seroit le dimanche, après avoir entendu trois messes. Elle m'assura qu'avec la grâce de Dieu ce jeûne me deviendroit possible, et qu'il seroit d'un grand mérite. Elle m'avertit, lorsque la faim ou la soif me presseroit le plus, d'implorer le secours de notre Seigneur et le sien : et elle me promit, non pas de diminuer ma peine, mais d'augmenter mes forces. J'ai déjà jeûné de la sorte onze carêmes, et j'en suis présentement au douzième. Vous aurez peut-être peine à me croire, si je vous dis que je ne m'en porte que mieux : cela est pourtant vrai. Je n'ai pas perdu durant tout ce temps-là une heure de sommeil. Avant que je jeûnasse ainsi j'avois de grands maux de côté; à présent je n'en ai plus. Je ne souffre pas même beaucoup, excepté les vendredis. Ces jours-là je participe à la passion de notre Seigneur, j'ai une faim et une soif extrêmes; mais je redouble mes prières, et, selon la promesse de la Sainte Vierge, je reçois de nouvelles forces.

Au reste, mon Père, ajouta-t-il, je fis l'année passée, en sortant de Quimper, ce que vous m'aviez ordonné. Je trouvai dans mon chemin la personne qui m'apparaissoit, et que je ne connoissois pas encore. Elle étoit à genoux, la tête baissée jusqu'en terre, et elle me demanda pourquoi je ne lui présentais pas, selon votre ordre, la croix que j'avois sur moi. Je la lui présentai, elle la baisa et l'adora avec un respect que je ne puis exprimer.

Voilà, mon Père, dit le bon homme en concluant, le compte que vous avez voulu que je vous rendisse de ma vie. Dites-moi maintenant ce que vous pensez de ce grand jeûne et de ces fréquents apparitions. »

Le Père Maunoir voulant prendre du temps pour examiner la conduite de cet homme, de peur de se tromper en prononçant légèrement sur des voies si extraordinaires, le remit jusqu'après Pâques, et lui ordonna de demeurer avec lui

tout le carême. Cependant l'ayant fait observer par des personnes sûres, et l'ayant observé lui-même fort exactement, il trouva que ce serviteur fidèle accomplissoit ponctuellement tout ce qui lui avoit été ordonné; qu'il ne mangeoit ni ne buvoit de toute la semaine que le dimanche, après avoir entendu trois messes qu'il communioit les jours qu'on lui avoit marqués; qu'il passoit chaque jour au moins quatorze heures en prières, et qu'il avoit beaucoup de douceur et d'humilité.

Mais pour s'assurer encore davantage pas quel esprit .toit conduit cet homme d'une vie si surprenante, le Père fit quelque chose de semblable à ce qu'avoient fait autrefois les Pères du désert, pour s'éclaircir si le fameux saint Siméon Stilite étoit monté sur la colonne par une inspiration divine. Les Pères avoient commandé au solitaire de descendre de la colonne, et de s'en retourner dans sa cellule. Mais comme celui-ci se mettoit en devoir d'obéir, et qu'il alloit descendre en effet, ils l'obligèrent à demeurer, jugeant, par son obéissance, que ce n'étoit point son caprice, mais la volonté de Dieu qui l'attachoit là. Ainsi le Père Maunoir pour éprouver s'il n'y avoit point d'entêtement dans le jeûne d'Yves le Goff, il le fit venir le samedi-saint chez le recteur de Plouncour, où il dînoit; et sur la fin du repas il lui présenta un pruneau et lui commanda de le manger. Le bon homme le prit sans faire aucune difficulté et le porta à la bouche. Le Père aussitôt lui défendit de l'avalier, et le bon homme obéit à ce second commandement avec la même soumission qu'au premier. D'où le Père jugea qu'un homme si obéissant n'étoit pas conduit pas l'Ange rebelle et superbe, mais par le plus humble et la plus soumise de toutes les créatures, c'est-à-dire, par la Sainte Vierge. Ainsi l'ayant pris en particulier il lui conseilla, lorsque notre Dame lui apparoîtroit, de la prier, se c'étoit le bon plaisir de Dieu et le sien, de le laisser dans la voie obscure de la foi, qu'il préféroit à la voie des visions dont il se croyoit indigne. Il lui ajouta qu'après cette prière, si la Sainte Vierge daignoit encore le conduire, il demeurât en repos sur le passé et sur l'avenir, et qu'il exécutât toujours ses ordres avec une fidélité inviolable. Enfin le Père lui présenta un papier dans lequel il avoit écrit toute la relation que je viens de rapporter, et qu'Yves le Goff lui avoit faite, et il lui ordonna de le signer. Celui-ci le signa, assurant qu'il ne contenoit rien qui ne fût très-véritable : et alors le Père l'ayant embrassé le renvoya.

Le bon homme fort content du Père s'en retourna dans sa paroisse. La Sainte Vierge lui fit toujours la grâce de le conduire elle-même. Il jeûna les trois derniers carêmes qu'il avoit encore à jeûner, et il mourut quelque temps après, à Castres, en odeur de sainteté. C'est ainsi que Dieu qui cache ses mystères aux grands et aux sages du siècle, les révèle aux petits et aux simples, en qui il trouve plus d'innocence, plus de droiture et de docilité. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Antoine Boschet, *Le parfait missionnaire ou Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, Perisse Frères, 1834 (1697), pp.214-221.

## Annexe II

### Agenda spirituel de la semaine de retraite

« 1<sup>er</sup> jour : La fin pour laquelle nous avons été créé

2<sup>e</sup> jour : Considérer combien nos péchés nous ont éloignés de cette fin

3<sup>e</sup> jour : La pensée de la mort qui est le terme où doivent aboutir tous nos  
égarements de la fin pour laquelle nous sommes créés

4<sup>e</sup> jour : Sortir de l'état de péché et retourner à Dieu

5<sup>e</sup> jour : Choisir Jésus-Christ pour le seul guide qui puisse nous remettre dans le  
chemin du salut

6<sup>e</sup> jour : Exécuter sans différer la résolution prise d'imiter Notre Seigneur Jésus-  
Christ dans les vertus de sa vie cachée et de sa vie publique

7<sup>e</sup> jour : Suivre et imiter Jésus dans sa vie souffrante

8<sup>e</sup> jour : Imiter les vertus de Notre Seigneur dans sa vie glorieuse »<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Henry Marsille, « Vannes – La retraite » dans Pierre Delattre, dir. *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Tome V, Enghien, Institut supérieur de théologie, 1957, p.28.

### Annexe III

#### Horaire d'une journée de retraite

« 5h à 5h½ : Lever général suivi d'une visite au Saint-Sacrement

5h½ à 7h : Prière publique et première méditation à la salle commune

7h : Messe et déjeuner

8h½ : Première exhortation

10h½ à 12h : Temps libre que l'on emploie à préparer sa confession, à faire des méditations personnelles, à lire. Les personnes qui ne savent pas lire peuvent assister à des instructions où l'on récite le rosaire.

11h¼ : Dîner, suivi d'une récréation. Les retraitants assistent à l'explication de peintures morales, ils peuvent se promener au jardin, regagner leurs chambres où ils peuvent rencontrer un des pères.

2h : Récitation du second chapelet

3h ou 3h½ : Deuxième sermon, suivi d'un troisième chapelet

6h½ : Souper durant lequel on lit des passages de l'Écriture Sainte

7h : Entretien ou conférence d'une heure sur un point de pratique commun à tous (la préparation à la confession par exemple).

8h : Prière du soir et examen de conscience

8h¼ : Troisième visite au Saint-Sacrement et explication d'un tableau huilé

8h½ : Coucher »<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> G. Théry. *Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de retraite de femmes*. Tours, Mame, 1957, Tome II, pp.182-185.

## Annexe IV

*La rechute*Version féminine d'une image morale<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Anne Sauvy, *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Éditions du Cerf, 1989, p.159.

## Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice, Dominique Deslandres, qui m'a initié à l'univers de la Compagnie de Jésus à l'époque moderne et à l'existence des centres spirituels. Son concours et ses judicieux conseils ont permis de faire de ce mémoire ce qu'il est.

J'aimerais également souligner le support et la patience de M. Sutto qui, en tant qu'employeur et conseiller, m'a grandement aidé à mettre à terme ce projet. La confiance et le soutien qu'il m'a témoignés demeurent les moments forts de la rédaction de ce mémoire.

Merci aussi à mes parents et amis qui ont grandement contribué à l'amélioration du présent travail, notamment grâce à leur vigilance en tant que correcteurs. Je tiens à remercier tout particulièrement Myrian Marotte, pour toutes les conversations stimulantes qui m'ont aidé à traverser les affres de la rédaction.

Enfin, je souhaiterais souligner l'apport du P. Nadeau, directeur de la bibliothèque de théologie du Collège Jean-de-Brébeuf, qui, à la fois surpris et amusé de voir une étudiante fréquenter cette bibliothèque aussi assidûment, a montré beaucoup d'intérêt pour mon projet.